

La Basse-Normandie parmi les régions françaises

**INDICATEURS STRATEGIQUES D'ALERTE
ET DE PROGRES**

RAPPORT

présenté au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

de Basse-Normandie

par Daniel EPRON

Avril 2012

R E M E R C I E M E N T S

Cette étude est l'aboutissement d'un important travail de mobilisation et d'analyse d'indicateurs statistiques couvrant l'ensemble des domaines de la Basse-Normandie (démographie, économie, social, environnement, culture, etc.).

Le rapporteur témoigne sa profonde reconnaissance à l'ensemble des conseillers du CESER qui ont contribué à prioriser les indicateurs stratégiques et à consolider le diagnostic et le positionnement de la Basse-Normandie vis-à-vis des régions françaises. Il tient à remercier tout particulièrement Jean CALLEWAERT, Président du CESER, Bernard CHARLES, 1^{er} Vice-Président, Jacqueline SAINT-YVES, Vice-Présidente Secrétaire, Daniel JAMME, Léon PICOT, Pascal FERREY, Alain CARTEL, Philippe GUETIN, Daniel GUERREAU et Jean-Pierre CALLE, Vice-Présidents Présidents de Commissions, composant le Groupe de Travail et les membres de la Commission n° 7 "Finances - Planification - Evaluation - Conjoncture" du CESER sans qui ce travail n'aurait pas pu aboutir.

Enfin, il remercie tout particulièrement Jean-Philippe BRIAND, chargé de mission au CESER, pour la mobilisation et la mise en forme des données, la présentation et la priorisation des indicateurs stratégiques en lien direct avec les différentes Commissions du CESER, la réalisation et la rédaction de cette étude complexe et délicate.

SOMMAIRE

INTRODUCTION METHODOLOGIQUE	1
1. TERRITOIRE	9
2. DEMOGRAPHIE	15
3. TRANSPORTS - MOBILITE	21
4. ECONOMIE - EMPLOI	29
5. ENTREPRISES	37
6. INDUSTRIE.....	43
7. RECHERCHE - INNOVATION	53
8. ENSEIGNEMENT - FORMATION	59
9. AGRICULTURE - MER	71
10. ENERGIE.....	83
11. ENVIRONNEMENT	89
12. TOURISME - CULTURE - LOISIRS	99
13. CONSTRUCTION - LOGEMENT	107
14. CONDITIONS DE VIE	115
15. RICHESSE - REVENUS.....	121
16. CHOMAGE - SOCIAL.....	127
17. SANTE - MEDICO-SOCIAL.....	135
18. ACTION PUBLIQUE - FISCALITE LOCALE	143

INTRODUCTION METHODOLOGIQUE

Le CESER de Basse-Normandie s'est saisi de l'opportunité du Plan Stratégique Régional (PSR) initié en 2010 par la Région pour engager un travail sur les "indicateurs stratégiques de positionnement et de suivi de la Basse-Normandie". A cette occasion, près de 1 500 indicateurs statistiques ont été mobilisés dans 25 domaines différents afin d'englober toutes les facettes de la région. En valeur absolue, la Basse-Normandie se situe en France métropolitaine au 15^{ème} rang¹ pour sa superficie (17 740 km²), au 17^{ème} rang pour sa population (1 470 880 habitants en 2009) et au 18^{ème} rang pour son PIB² qui mesure la création de richesse de son économie (34,9 milliards d'euros en 2009). La Basse-Normandie apparaît ainsi comme une petite région au niveau national, mais elle se situe dans une position médiane au sein de l'Union européenne (158^{ème} rang sur 317 régions pour sa population en 2008³). Pour apprécier le dynamisme et identifier les atouts et handicaps de la Basse-Normandie, le CESER s'est limité aux 22 régions françaises métropolitaines et a mobilisé toutes les données les concernant. L'analyse stratégique ne s'appuie pas sur les données brutes car la Basse-Normandie se situerait pratiquement partout en queue de peloton, mais sur des indicateurs exprimés en valeur relative de façon à apprécier ses performances et gommer l'effet de sa taille.

INDICATEURS STATISTIQUES

De la valeur absolue à la valeur relative

En 2009, la consommation finale d'énergie de la Basse-Normandie s'est élevée à 3 492 Ktep⁴, soit le 18^{ème} rang au niveau national (positionnement équivalent à sa population). Rapportée au PIB, elle représente 100 Tep par million d'euros de richesse créée, soit le 11^{ème} rang en France métropolitaine. La consommation d'énergie à usage domestique et professionnel se situe donc dans la moyenne des régions françaises.

Autre exemple, 32 300 bas-normands travaillent dans le commerce et les services locaux⁵ en 2010, soit le 15^{ème} rang au niveau national. Rapporté à la population, la densité s'élève à 219 emplois pour 10 000 habitants, plaçant la Basse-Normandie au 1^{er} rang des régions françaises du fait de l'affirmation résidentielle de son économie.

La quasi-totalité des indicateurs sont exprimés en valeur relative, à quelques rares exceptions près comme le nombre de nuitées dans les hôtels et les campings (fréquentation touristique), le trafic passagers et marchandises des ports, la production et les ventes de coquillages (produits de la pêche) ou encore le nombre d'installations nucléaires de base (établissements à risques).

¹ Rang sur 22 régions métropolitaines.

² PIB : Produit Intérieur Brut.

³ Les statistiques régionales européennes sont consultables sur le site Internet d'Etat à l'adresse suivante : http://epp.etat.ec.europa.eu/portal/page/portal/region_cities/regional_statistics

⁴ Ktep : Kilotonnes d'équivalent pétrole.

⁵ Source COnaissance Macro-Economique des Territoires (COMETE) / JLJECO.

Bien se comparer pour apprécier ses forces et ses faiblesses

L'analyse stratégique de la Basse-Normandie repose sur le calcul systématique du rang de la région pour tous les indicateurs (rang sur 22 ou sur un nombre restreint de régions lorsqu'il s'agit par exemple de comparer les régions littorales⁶). En général, plus le rang est élevé, plus la situation est favorable pour la Basse-Normandie. Pour faciliter la lecture et l'appréciation d'ensemble, tous les rangs ont été colorisés de façon graduée. Certains indicateurs ont en revanche une connotation plutôt "négative" et une valeur élevée révèle au contraire une situation défavorable. Un astérisque accompagne alors l'intitulé de l'indicateur et le rang est colorisé en conséquence. Lorsque le nombre de régions est inférieur à 22, la colorisation tient compte de l'échelle des rangs (1 à 11 pour les régions littorales, etc.).

Graduation du rang pour chaque indicateur

Graduation	Echelle de rangs	Variables à connotation plutôt négative
Qualitative	Rang sur 22	Rang sur 22
++	1 - 5	18 - 22
+	6 - 11	12 - 17
-	12 - 17	6 - 11
--	18 - 22	1 - 5

Méthodologie : CESER de Basse-Normandie

Exemple d'indicateurs et graduation retenue selon la valeur du rang

Indicateur	Année	Unité	Valeur	Rang
Construction	2008	En % de l'emploi total	7,9	3
Nuitées dans les campings	2010	En milliers	2763	10
Effort de recherche	2009	En % du PIB	1,07	16
PIB par emploi	2009	En €	61431	22
Taux de défaillance d'entreprises*	2008	Pour 1000 entreprises	11,3	20
Taux de pauvreté*	2009	En % de la population	13,3	12
Suicides*	2008	Pour 100 000 habitants	20,2	9
Chômage des jeunes*	2010	En % des demandeurs d'emploi	21,1	4

- : la couleur est inversée lorsque qu'une faible valeur reflète une situation favorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

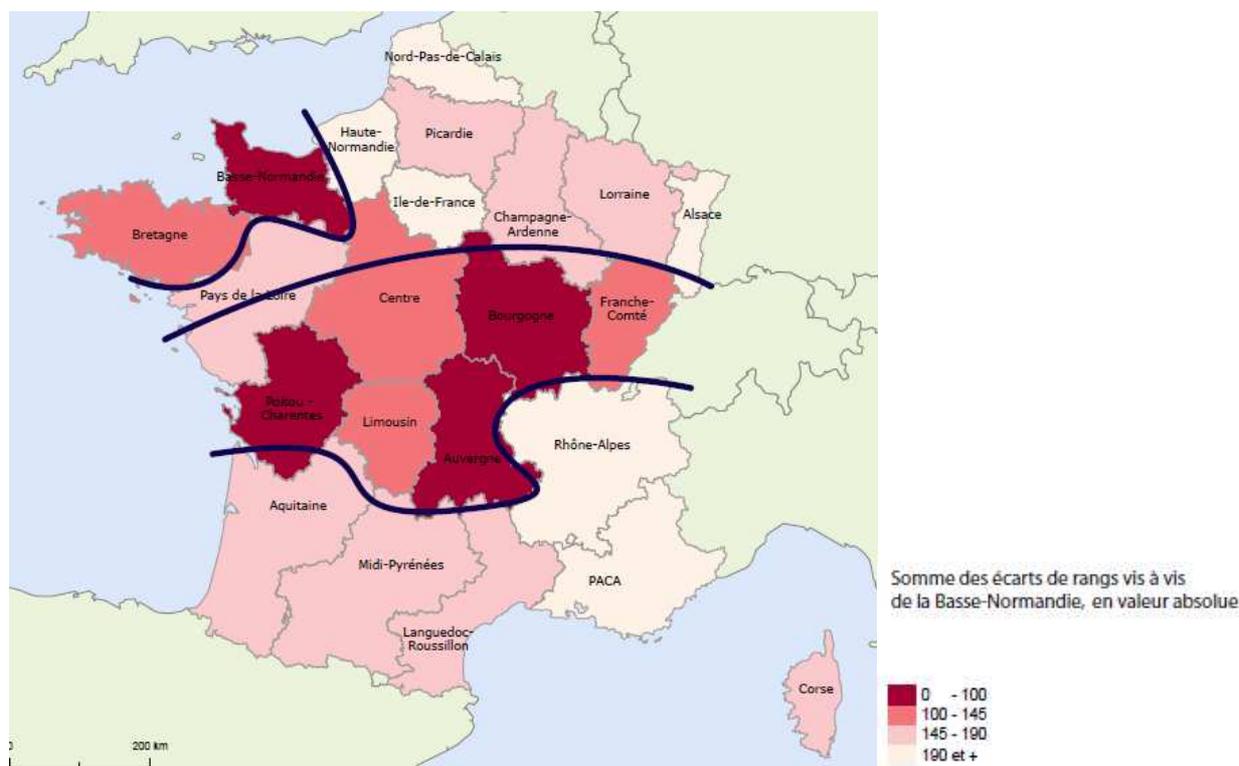
Les régions "jumelles" de la Basse-Normandie

Le positionnement vis-à-vis des 22 régions françaises ne suffit pas à appréhender les potentialités ou les limites de la Basse-Normandie, car elle peut difficilement rivaliser avec les grandes régions comme l'Île-de-France, Rhône-Alpes ou Midi-Pyrénées. Pour

⁶ Le rang varie aussi en fonction de la disponibilité des données. L'information n'existe pas toujours dans certaines régions, en particulier en Corse où les données sont parfois rattachées à Provence-Alpes-Côte-D'azur.

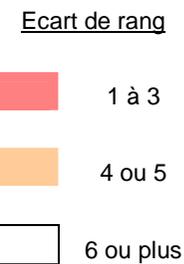
chaque indicateur, le calcul des rangs donne en effet l'impression d'une région plutôt en retrait, alors qu'elle affiche peut-être de bonnes performances par rapport aux régions qui lui ressemblent le plus. Le CESER a donc cherché à identifier les régions "jumelles" présentant les caractéristiques les plus proches. D'un point de vue pratique, le CESER a retenu 22 indicateurs complémentaires englobant les différentes facettes territoriales, démographiques, économiques et sociales des régions. Statistiquement, 2 régions se ressemblent lorsque leurs rangs sont proches. L'addition des écarts de rangs en valeur absolue permet ainsi d'identifier les régions "jumelles". De toutes les régions françaises, Poitou-Charentes est celle qui se rapproche le plus de la Basse-Normandie. Viennent ensuite la Bourgogne et l'Auvergne, puis la Franche-Comté et la Bretagne et, dans une moindre mesure, le Limousin et le Centre. Champagne-Ardenne présente également de fortes similitudes avec le Centre, mais 7 régions "jumelles" ont été finalement retenues afin de voir comment se situe la Basse-Normandie vis-à-vis de ces régions (calcul du rang sur 8). Géographiquement, les régions se situent dans le quart nord-ouest de la France et le long d'une bande centrale allant de l'Atlantique à la frontière suisse. Étonnamment, la Haute-Normandie fait partie des régions qui ressemblent le moins à sa voisine bas-normande, les 2 régions ayant des profils et des caractéristiques très différentes. Ces divergences expliquent sans doute les difficultés récurrentes qu'éprouvent les 2 régions à travailler ensemble.

La Basse-Normandie et ses régions "jumelles"



IDENTIFICATION DES "REGIONS JUMELLES" : INDICATEURS RETENUS ET ECARTS DE RANGS CONSTATES

THEMES		REGIONS	Unité	Rang de la Basse-Normandie	Poitou-Charentes	Bourgogne	Auvergne	Franche-Comté	Bretagne	Limousin	Centre
Territoire	1	Aire urbaine principale (emploi)	En % de l'emploi total	12	-10	-2	6	-6	-5	8	-8
	2	Aires urbaines de moins de 80000 habitants (emploi)	En % de l'emploi total	1	-4	-7	-1	-2	-5	-12	-11
	3	Périurbain (population)	En % de la population totale	4	-1	-2	-8	-4	2	-12	-3
	4	Rural (emploi)	En % de l'emploi total	4	-1	-3	1	-4	-9	3	-8
	5	Actifs travaillant dans une autre région		7	-4	3	2	-2	-8	-2	5
Population	6	Densité de population	Habitants par km ²	12	-3	-7	-8	-2	5	-9	-4
	7	Solde naturel (naissances - décès)	Variation relative annuelle moyenne	15	-7	-8	-10	3	-3	-11	-2
	8	Solde migratoire	Variation relative annuelle moyenne	11	9	1	4	-1	8	10	3
	9	Résidences secondaires	En % du parc de logements	4	-2	-9	-4	-11	-1	-3	-10
Economie	10	PIB par emploi	En €	22	4	5	2	3	8	1	10
	11	Agriculture (valeur ajoutée)	En % de la valeur ajoutée	5	2	3	-8	-5	-3	-4	-1
	12	Industrie (valeur ajoutée)	En % de la valeur ajoutée	13	-1	2	1	11	-4	-3	8
	13	Construction (valeur ajoutée)	En % de la valeur ajoutée	4	-5	-6	-9	-10	2	-1	-7
	14	Transports (valeur ajoutée)	En % de la valeur ajoutée	22	5	13	3	10	1	2	12
	15	Services marchands (emploi)	En % de l'emploi total	18	4	3	-1	-4	6	-3	5
	16	Services administrés (emploi)	En % de l'emploi total	13	-1	2	5	4	1	12	-4
	17	TPE de moins de 10 salariés (tous secteurs)	En % des établissements	8	-1	-3	2	-7	-6	4	-8
	18	Entreprises de plus de 100 salariés (tous secteurs)	En % des salariés	15	-6	-1	-2	7	1	-3	3
Richesse - Situation sociale	19	Revenu médian	En €	19	1	8	2	9	12	4	15
	20	Taux de pauvreté	En %	13	3	-4	4	-3	-7	8	-6
	21	Indicateur de Développement Humain (IDH)	Graduation de 0 à 1	16	4	2	6	4	12	9	7
	22	Indicateur de Santé Sociale (ISS)	Graduation de 0 à 1	12	2	-1	8	3	10	11	1
Somme des écarts de rangs (en valeur absolue)					80	95	97	115	119	135	141



METHODE**Identification des régions "jumelles"**

L'exemple ci-dessous explique la manière dont ont été identifiées les régions "jumelles" de la Basse-Normandie en se limitant à 3 régions et à 6 indicateurs. Pour chaque indicateur, on calcule le rang (sur 22) des différentes régions, puis l'écart de rang des régions par rapport à la Basse-Normandie. Un écart de rang positif signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée dans la région qu'en Basse-Normandie. Pour chaque région, on additionne alors les écarts de rang en valeur absolue (ex : 4 + 1 + 9 + 5 + 1 + 4 = 24 pour Poitou-Charentes).

Méthode d'identification des régions "jumelles"

Indicateur	Année	Unité	Basse-Normandie	Poitou-Charentes	Champagne-Ardenne	Haute-Normandie		
			Rang	Ecart de rang par rapport à la Basse-Normandie				
Aires urbaines de moins de 80 000 habitants (1)	2008	En % de l'emploi total	1	-4	-6	13		
Périurbain	2008	En % de la population totale	4	-1	-9	5		
Solde migratoire (arrivées - départs de population)	1999-2008	Variation relative annuelle moyenne	11	9	-6	3		
Transports	2009	En % de la valeur ajoutée	22	5	18	-21		
Revenu médian	2009	En €	19	1	3	-11		
Indicateur de Développement Humain	2008	En % des demandeurs d'emploi	16	4	-4	2		
(1) Villes moyennes			Somme des écarts de rang en valeur absolue			24	46	55

Méthodologie : CESER de Basse-Normandie

Statistiquement, les régions les plus proches de la Basse-Normandie sont celles qui enregistrent la somme des écarts la plus faible. Des 3 régions, Poitou-Charentes est celle qui ressemble le plus à la Basse-Normandie (l'écart total s'élève à 24, contre 46 pour Champagne-Ardenne et 55 pour la Haute-Normandie).

La Basse-Normandie et ses régions "jumelles" apparaissent comme des régions rurales vieillissantes plutôt à faible densité de population. Elles sont parsemées de villes à la taille limitée, sans qu'aucune d'entre-elles n'occupe une position véritablement dominante. La France compte 41 aires urbaines⁷ importantes, dont 12 sont considérées comme des aires métropolitaines⁸ à fort rayonnement économique. Rennes est la seule aire urbaine importante à s'être imposée comme Métropole parmi les régions "jumelles". La domination de Rennes est toutefois relayée par un réseau de villes moyennes qui irriguent l'ensemble du territoire de la Bretagne. Les capitales régionales forment toutes des aires urbaines importantes, les aires de Poitiers, Clermont-Ferrand, Limoges, Dijon et Besançon comblant un espace dépourvu d'aires métropolitaines. Orléans vit dans

⁷ Une aire urbaine est un ensemble de communes (d'un seul tenant et sans enclave) constitué par un pôle urbain et des communes (ou des unités urbaines) périurbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Le territoire de la France métropolitaine comprend 354 aires urbaines. Source : "Un maillage du territoire français - 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines" - INSEE Première n° 1333 - Janvier 2011.

⁸ Les aires urbaines de plus de 500 000 habitants concentrant plus de 20 000 cadres des fonctions métropolitaines sont considérées comme des aires métropolitaines.

l'aire d'influence de la région parisienne et Caen, centrée sur la Basse-Normandie, rayonne sur un espace délimité par une 1^{ère} couronne de villes moyennes⁹.

Les régions "jumelles" présentent de fortes similitudes avec la Basse-Normandie, mais elles ont chacune leurs propres spécificités liées notamment à leur localisation géographique et à leur insertion dans les grands flux d'échanges et de communication. La Bretagne et le Poitou-Charentes affichent un solde migratoire positif lié à l'attractivité de leur littoral qui dynamise leur démographie. Devenu attractif¹⁰, le Limousin bénéficie également du tropisme atlantique. Sur le plan démographique, Poitou-Charentes, la Bourgogne, l'Auvergne et le Limousin apparaissent comme des régions plutôt âgées et faiblement peuplées. La Franche-Comté se distingue au contraire par la jeunesse de sa population. Le secteur des transports occupe une place importante dans l'économie de la Bourgogne et de la Franche-Comté en contact avec la dorsale européenne¹¹, mais aussi dans la région Centre traversée par des grands axes routiers et ferroviaires structurants (autoroutes et TGV). Le Centre et la Franche-Comté sont également des régions industrielles, cette dernière étant caractérisée par une forte densité d'usines en milieu rural. La Bretagne et la région Centre se démarquent de la Basse-Normandie et des régions qui lui ressemblent par le niveau élevé de valeur ajoutée de leur économie (activités à fort potentiel de développement). Comparée à ses "jumelles", la Basse-Normandie affiche un certain retard en matière de développement (éducation, niveau de vie et santé) et semble être dans une situation sociale plus difficile. Ses aménités et son littoral la rendent cependant attractive sur le plan touristique et résidentiel.

Une centaine d'indicateurs stratégiques priorisés

Afin d'apprécier l'évolution et le positionnement de la Basse-Normandie dans les années à venir, le CESER a tenu à prioriser les indicateurs mobilisés. Une centaine d'indicateurs ont été sélectionnés, dont une quarantaine d'indicateurs "d'alerte" à suivre avec vigilance (suivi stratégique). Les indicateurs retenus englobent tous les aspects de la Basse-Normandie (territoire, démographie, économie, social, environnement, etc.), mais ne portent en aucun cas sur l'évaluation des politiques de la Région. La sélection faite par le CESER de Basse-Normandie peut bien évidemment intéresser d'autres régions. Dans sa présentation, le rapport reprend l'ensemble des indicateurs priorisés, en valeur (données actualisées¹²) et en évolution afin de voir comment s'est comportée la Basse-Normandie par rapport aux autres régions françaises au cours des dernières années. La Basse-Normandie est positionnée vis-à-vis de ses "jumelles" (rang sur 8) et des régions métropolitaines (rang sur 22).

Le rapport est organisé en 18 chapitres, les indicateurs priorisés étant répartis en fonction des thématiques. Les indicateurs non priorisés dont le rang est inférieur à 7 (entre 1 et 7) ou supérieur à 16 (entre 16 et 22) sont systématiquement mentionnés car

⁹ Bayeux, Carentan, Saint-Lô, Vire, Flers, Argentan, Lisieux et Honfleur. Lire l'étude prospective du CESER sur "l'avenir des villes moyennes dans le développement de la Basse-Normandie" - Décembre 2011. L'étude est téléchargeable sur le site Internet du CESER : <http://www.cesr-basse-normandie.fr/index.php/publications/etudes-recentes/192-lavenir-des-villes-moyennes-dans-le-developpement-de-la-basse-normandie>.

¹⁰ Le Limousin attire surtout des retraités (retour au pays) et des étrangers de l'Union européenne (Britanniques et néerlandais principalement).

¹¹ La dorsale européenne désigne les régions urbaines s'étendant de Londres à Milan marquées par la concentration des activités économiques, des axes de circulation et des fonctions de commandement.

¹² L'ensemble des 1 500 indicateurs ont été actualisés au cours du mois de décembre 2011.

ils permettent de caractériser la Basse-Normandie (particularités de la région). Près de 500 indicateurs complémentaires figurent ainsi dans le rapport, en donnant le rang pour bien situer la Basse-Normandie vis-à-vis des régions métropolitaines (rang sur 22). Leur nombre relativement élevé montre que les caractéristiques de la Basse-Normandie sont souvent marquées par rapport aux autres régions (profil spécifique). L'ensemble des indicateurs publiés sert d'assise pour dresser un état des lieux stratégique de la Basse-Normandie et identifier les grands enjeux de la région dans les années à venir. Chaque chapitre fait ainsi l'objet d'un commentaire analytique concis, de façon à esquisser les grandes priorités souhaitables pour l'avenir de la Basse-Normandie (avis du CESER).

LES 18 CHAPITRES DU RAPPORT

- 1) Territoire
- 2) Démographie
- 3) Transports - Mobilité
- 4) Economie - Emploi
- 5) Entreprises
- 6) Industrie
- 7) Recherche - Innovation
- 8) Enseignement - Formation
- 9) Agriculture - Mer
- 10) Energie
- 11) Environnement
- 12) Tourisme - Culture - Loisirs
- 13) Construction - Logement
- 14) Conditions de vie
- 15) Richesse - Revenus
- 16) Chômage - Social
- 17) Santé - Médico-social
- 18) Action publique - Fiscalité locale

1. TERRITOIRE

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Une région rurale et périurbaine constellée de villes et de bourgs sur le territoire

Région rurale, la Basse-Normandie est constellée de villes et de bourgs sur son territoire qui confèrent une forte proximité en commerces et services à ses habitants. De tailles très variées, les villes constituant l'armature urbaine sont perçues comme des "petites villes" au niveau national, mais elles apparaissent comme des "grandes villes pour des horizons normands"¹³. En 2008, 46 % de la population vit dans un pôle urbain, c'est-à-dire dans une agglomération concentrant plus de 1 500 emplois sur son territoire (21^{ème} rang¹⁴). En incluant toutes les agglomérations qui parsèment le territoire, 55 % de la population vit dans une unité urbaine¹⁵ (20^{ème} rang), un chiffre très en deçà de la moyenne nationale (78 %). La Basse-Normandie apparaît ainsi comme la 3^{ème} région rurale en France métropolitaine.

Au cours des 50 dernières années, le retrait continu des activités agricoles, les mutations successives de l'industrie et la tertiarisation de l'économie ont profondément bouleversé les dynamiques territoriales. Les emplois se concentrent désormais dans les pôles urbains et les citadins quittent massivement les centres-villes pour s'installer à la périphérie. La pression foncière, le prix de l'immobilier, la fiscalité locale, la recherche d'espace et d'un meilleur cadre de vie, le mythe d'une maison à la campagne, etc. poussent les habitants à s'installer toujours plus loin, d'où un étalement urbain de plus en plus diffus. En 2008, 43 % de la population vit en milieu périurbain (4^{ème} rang), dont 26 % dans la couronne périurbaine des villes (8^{ème} rang). Entre 1999 et 2008, la population périurbaine s'est accrue de 10 % (11^{ème} rang), plus par élargissement des périmètres que par densification des couronnes. Les villes élargissent ainsi leur aire d'influence sur le territoire et rayonnent sur des bassins ruraux dont elles constituent le cœur. En incluant les couronnes périurbaines¹⁶, 72 % des bas-normands vivent dans une aire urbaine¹⁷ (21^{ème} rang) et 18 % en périphérie lointaine¹⁸ (5^{ème} rang).

¹³ Armand FREMONT dans son Atlas consacré à la Normandie en 1977.

¹⁴ Un "pôle urbain" est une "unité urbaine" qui regroupe plus de 1 500 emplois au sein de l'agglomération. Les pôles urbains sont classés en trois catégories par l'INSEE, les "petits pôles" (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois), les "moyens pôles" (unités urbaines de 5 000 et 10 000 emplois) et les "grands pôles urbains" (unités urbaines de plus de 10 000 emplois). La Basse-Normandie compte 37 pôles urbains, dont 21 petits pôles, 5 moyens pôles et 11 grands pôles urbains.

¹⁵ Une "unité urbaine" est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre 2 constructions) qui compte plus de 2 000 habitants (agglomération). En 2010, la Basse-Normandie compte 72 unités urbaines sur son territoire. Pour simplifier, les 37 pôles urbains correspondent aux villes bas-normandes (grandes, moyennes et petites) et les 35 autres unités urbaines représentent les bourgs.

¹⁶ La "couronne périurbaine" d'un pôle urbain regroupe l'ensemble des communes et des unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci.

¹⁷ Un pôle urbain et sa couronne périurbaine déterminent une "aire urbaine".

¹⁸ Personnes habitant dans des communes dites "multipolarisées" attirées par plusieurs pôles urbains à la fois (40 % des actifs résidents travaillent dans au moins 2 aires urbaines).

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Emploi dans l'aire urbaine principale	2008	28,5	En % de l'emploi total	12	3
Emploi dans les aires urbaines de moins de 80.000 habitants ("villes moyennes")	2008	32,8	En % de l'emploi total	1	1
Population vivant en périurbain	2008	43,4	En % de la population totale	4	2
Emploi dans les petites aires	2008	9,6	En % de l'emploi total	3	1
Emploi en milieu rural (1)	2008	17,1	En % de l'emploi total	2	2

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Emploi dans l'aire urbaine principale	1999-2008	15,6	En %	10	3
Emploi dans les aires urbaines de moins de 80.000 habitants ("villes moyennes")	1999-2008	7,9	En %	15	5
Population vivant en périurbain (2)	1999-2008	9,8	En %	11	4
Emploi dans les petites aires	1999-2008	8,6	En %	15	5
Emploi en milieu rural (1)	1999-2008	5,5	En %	10	2

(1) Communes isolées hors d'influence des pôles et autres communes multipolarisées

(2) Evolution de la population dans les communes considérées comme périurbaines en 2010 (communes appartenant à la couronne d'un pôle et communes multipolarisées).

Source : INSEE / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Ce mouvement de périurbanisation affaiblit les centres-villes au profit de leur périphérie, l'étalement urbain touchant l'ensemble des villes. Entre 1999 et 2007, les unités urbaines bas-normandes ont perdu 1,3 % de leurs habitants (20^{ème} rang), alors que la population s'est accrue de 4 % dans l'ensemble des agglomérations en France Métropolitaine.

La Capitale régionale exerce une force d'entraînement limitée sur le territoire

Au sommet de l'armature urbaine, Caen domine la Basse-Normandie en tant que Capitale régionale. Frôlant les 200 000 habitants, Caen est perçue comme une ville de taille intermédiaire au niveau national et se situe au 35^{ème} rang pour sa population en 2008. La ville a perdu 4 places par rapport à 1999. Très étalée, l'aire urbaine caennaise avoisine les 400 000 habitants et se hisse au 22^{ème} rang entre Orléans et Angers. Elle n'est pas considérée comme une "aire métropolitaine" (il n'en existe que 12 en France, dont Nantes et Rennes dans le Grand-Ouest), mais elle fait néanmoins partie des 41 aires les plus importantes en France. Au sein de la région, 29 % des emplois s'exercent dans l'aire urbaine caennaise (12^{ème} rang), mais la Capitale régionale concentre 40 % des cadres des fonctions métropolitaines qui tirent l'économie de la Basse-Normandie. Entre 1999 et 2008, l'aire urbaine de Caen a accru sa population de 5 % (26^{ème} rang¹⁹) et le nombre d'emplois a globalement progressé de 16 % (19^{ème} rang). L'aire d'influence de Caen se ressent sur un espace délimité par une 1^{ère} couronne de villes moyennes englobant Bayeux, Carentan, Saint-Lô, Vire, Flers, Argentan, Lisieux et Honfleur. Au-delà, les villes constituant la 2^{nde} couronnes sont attirées par la mer et/ou les régions voisines, à savoir la Bretagne, les Pays-de-la-Loire, la Haute-Normandie et l'Île-de-France dont l'influence est forte dans l'est de la région et sur le littoral ouest de la Manche. L'espace régional est ainsi tiraillé entre Caen, en plein processus de métropolisation, et des forces extérieures à la région qui fragilisent l'armature urbaine et la cohésion territoriale de la Basse-Normandie.

Les villes moyennes constituent un maillon fort de l'économie bas-normande

En dehors de Caen, l'armature urbaine est constituée de Cherbourg-Octeville, rayonnant sur la presqu'île du Cotentin, et d'un chapelet d'une vingtaine de villes moyennes²⁰ où vit un tiers de la population bas-normande. En termes d'emplois, ces dernières concentrent 37 % des emplois (1^{er} rang) et constituent un maillon fort de l'économie. Concentrant fonctions de commandement, emplois et services, les villes moyennes occupent une place centrale sur le territoire et jouent un rôle moteur dans l'économie. La densité de villes constitue un atout, mais elles vivent plutôt repliées sur elles-mêmes, entretiennent peu de liens entre elles et avec Caen, et ne fonctionnent pas vraiment en réseaux. Du fait de la périurbanisation, les villes étendent leur aire d'influence sur le territoire et sont relayées localement par des petites villes qui constituent des pôles d'emplois industriels et de services en milieu rural. En englobant leur couronne périurbaine, les petites villes concentrent 10 % des emplois bas-normands (3^{ème} rang).

¹⁹ Rang parmi les 41 aires les plus importantes de France.

²⁰ Lire l'étude prospective du CESER sur "l'avenir des villes moyennes dans le développement de la Basse-Normandie" (décembre 2011), téléchargeable sur le site du CESER à l'adresse suivante : <http://www.cesr-basse-normandie.fr/index.php/publications/etudes-recentes/192-lavenir-des-villes-moyennes-dans-le-developpement-de-la-basse-normandie>

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
URBAIN-RURAL					
Population vivant dans une unité urbaine	2007	55,3	En % de la population totale	20	
Population vivant dans un pôle urbain	2008	45,6		21	
Population vivant dans les communes isolées hors d'influence des pôles	2008	11,0			5
Emploi s'exerçant dans les grandes aires	2008	62,1	En % de l'emploi total	22	
Emploi s'exerçant dans les moyennes aires	2008	6,8			5
Emploi dans les autres communes multipolarisées	2008	6,3			3
Emploi dans les communes isolées hors d'influence des pôles	2008	10,8			4
MIGRATIONS ALTERNANTES					
Actifs travaillant dans leur commune de résidence	2008	32,5	En % des actifs ayant un emploi	16	
Actifs travaillant dans une autre région en France métropolitaine	2008	4,6			7
Concentration de l'emploi	2008	99,4	Pour 100 actifs ayant un emploi		5

Source : INSEE / CESER de Basse-Normandie.

Graduation :



Entre 1999 et 2008, les villes moyennes ont accru leur emploi de 8 % et les petites villes de 9 %, une croissance qui reste en deçà des autres régions françaises (15^{ème} rang). Au sein de la région, une dichotomie s'opère entre les villes attractives du littoral et les villes intérieures à l'écart des grands flux d'échanges et de communication qui souffrent d'un déficit d'attractivité. Au-delà des villes et de leur périphérie, les espaces ruraux totalisent 17 % des emplois (2^{ème} rang) et affichent une croissance de 6 % entre 1999 et 2008 (10^{ème} rang). En milieu rural, la population augmente surtout en dehors des petites villes qui perdent des habitants et se fragilisent, en particulier dans l'Orne et dans la Manche.

En 2008, les deux-tiers des bas-normands quittent chaque jour leur commune de résidence pour se rendre à leur travail (7^{ème} rang*), alors qu'ils n'étaient qu'un quart 40 ans plus tôt. La périurbanisation et la concentration des emplois dans les pôles urbains accentuent les déplacements et la mobilité sur le territoire. En Basse-Normandie, près de 5 % des actifs travaillent dans une autre région en France métropolitaine (7^{ème} rang), la région parisienne étant la première destination. La proximité de la Haute-Normandie, de la région Centre, des Pays-de-la-Loire et de la Bretagne suscite également des flux de déplacements domicile-travail. Dans leur globalité, les navettes tendent à s'équilibrer à l'échelle régionale. Conséquence, la Basse-Normandie compte autant d'emplois dans son économie que d'actifs résidant sur son territoire (5^{ème} rang), alors que la plupart des régions affichent un déséquilibre (attractivité des régions extérieures, en particulier de la région parisienne).

LES FAITS SAILLANTS

La Basse-Normandie est confrontée à plusieurs enjeux concomitants et parfois contradictoires :

- Une Capitale régionale en plein processus de métropolisation tournée vers Paris et l'axe Seine qui exerce une force d'entraînement limitée sur le territoire.
- Un maillage urbain constitué d'un chapelet de villes moyennes fragilisées à la masse critique limitée et plutôt repliées sur elles-mêmes.
- Un mode de développement urbain basé sur la périurbanisation qui affaiblit les centres-villes, accroît la mobilité et altère les aménités²¹ du territoire.
- Des petites villes industrielles fragilisées en milieu rural.
- Des espaces ruraux agricoles et industriels en pleine mutation et peu attractifs, entrant progressivement dans l'aire d'influence des villes.
- Un littoral attractif soumis à une forte pression démographique et touristique.

²¹ Les aménités désignent les attributs et les atouts d'un territoire qui le rendent attractifs sur le plan résidentiel. Elles concernent surtout le cadre de vie (paysages, qualité de l'eau et de l'environnement, biodiversité, etc.) et la qualité de vie sur le territoire (habitat, commerces et services, patrimoine, vie associative, loisirs et aménagements récréatifs, réseaux d'accès et facilité de circulation etc.).

2. DEMOGRAPHIE

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Une région peu dynamique sur le plan démographique

En 2009, la Basse-Normandie compte 1 470 900 habitants (17^{ème} rang), soit 83 habitants par km² (12^{ème} rang). Faiblement peuplée, sa densité de population est plutôt élevée par rapport à ses régions "jumelles" (2^{ème} rang²²). Entre 1999 et 2008, la Basse-Normandie a gagné 48 500 habitants, soit une croissance démographique de 3,4 % en l'espace de 9 ans (15^{ème} rang). En France métropolitaine, les régions les plus dynamiques se situent surtout dans l'ouest et le sud du Pays. Les régions rurales et celles qui entourent l'Île-de-France marquent plutôt le pas, d'où la faible progression observée en Basse-Normandie. A la charnière du Grand-Ouest et du Bassin Parisien, la région devance cependant les autres régions proches de Paris du fait de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité du littoral (aménités). Sur le territoire français, le littoral absorbe plus de la moitié de la croissance démographique de la plupart des régions disposant d'une façade maritime, à l'exception notable de la Haute-Normandie.

Une forte émigration de jeunes

Le moteur démographique de la Basse-Normandie repose sur son solde naturel. L'excédent des naissances sur les décès explique les trois-quarts de la croissance (7^{ème} rang), mais le solde s'érode au fil des ans en raison du vieillissement de la population. En France, la Basse-Normandie se situe à la charnière entre les régions les plus jeunes de l'est et du nord de la France, et celles plus âgées du sud et de l'ouest du Pays. En position médiane à l'échelle nationale, les jeunes de 15 à 29 ans représentent 18 % de la population (13^{ème} rang) et les personnes âgées de plus de 60 ans près du quart (10^{ème} rang). Sa "jeunesse" constitue un atout par rapport aux régions "jumelles". Longtemps déficitaire, la Basse-Normandie affiche un solde migratoire positif depuis le début des années 2000. Son attractivité globale la positionne au 14^{ème} rang, la région enregistrant environ 102 arrivées pour 100 départs. L'excédent migratoire est en réalité en trompe-l'œil. La Basse-Normandie est en effet la région la plus touchée par le départ des jeunes (22^{ème} rang), à la fois par l'importance des flux de départs (6^{ème} rang*) que par la faiblesse des arrivées (17^{ème} rang). L'attractivité des structures d'enseignement supérieur extérieures à la région, le dynamisme limité de l'économie bas-normande et la masse critique insuffisante des villes composant le tissu urbain régional expliquent en grande partie cette forte émigration de jeunes. Entre 15 et 29 ans, le déficit migratoire touche à la fois les étudiants et les jeunes actifs. La région enregistre ainsi 46 arrivées pour 100 départs d'étudiants (20^{ème} rang), et 77 arrivées pour 100 départs de jeunes actifs (19^{ème} rang). Au sein de la région, Caen reste la destination privilégiée des étudiants bas-normands, mais à l'extérieur, Paris et Rennes sont les 2 métropoles les plus prisées. Pour ceux qui ont terminé leurs études, l'Île-de-France est la région qui attire le plus de jeunes actifs bas-normands. Régions voisines, la Bretagne et les Pays-de-la-Loire attirent également des actifs à tous les âges, en particulier vers Rennes et Nantes en raison de leur dynamisme économique.

²² 2^{ème} rang sur 8 après la Bretagne (115 habitants au km²).

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Population	2009	1470,9	En milliers d'habitants	17	5
Densité de population	2009	82,9	Habitants par km ²	12	2
Migrations nettes de jeunes de 15-29 ans (taux annuel moyen)	2001-2006	-107,0	Pour 10 000 habitants	22	8
Arrivées de jeunes de 15-29 ans (variation relative annuelle)	2001-2006	1,56	En %	17	8
Départs de jeunes de 15-29 ans* (variation relative annuelle)	2001-2006	2,07	En %	6	5
Personnes âgées	2008	24,3	En % de la population totale	10	5
Migrations nettes de personnes âgées de plus de 60 ans (taux annuel moyen)	2001-2006	35,2	Pour 10 000 habitants	7	3

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Population (variation relative annuelle moyenne)	1999-2008	0,35	En %	15	6
Solde naturel (variation relative annuelle moyenne)	1999-2008	0,25	En %	11	2
Solde migratoire (variation relative annuelle moyenne)	1999-2008	0,09	En %	15	7
Jeunes de 15-29 ans	1999-2008	-8,8	En %	20	7
Personnes âgées	1999-2008	13,6	En %	11	2

Source : INSEE / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Une région attractive pour les retraités

Entre 30 et 59 ans, les migrations sont globalement excédentaires (13^{ème} rang) et concernent surtout des franciliens ayant quitté la région parisienne pour s'installer en Province. Les enfants appartenant à ces familles induisent un solde migratoire positif chez les enfants âgés de moins de 14 ans (14^{ème} rang). Conséquence du faible taux d'encadrement de l'économie, les migrations sont déficitaires pour les cadres (120 départs pour 100 arrivées), particulièrement pour les cadres d'entreprises où la mobilité est fréquente tout au long de leur carrière professionnelle. Après 60 ans, la Basse-Normandie est très attractive pour les retraités, les arrivées de seniors compensant pratiquement les fuites de jeunes. La Basse-Normandie fait partie des 7 régions les plus prisées pour les personnes âgées, la moitié d'entre-elles provenant d'Ile-de-France. L'installation de retraités et l'émigration conjointe des jeunes accélèrent le vieillissement de la population et mine le capital "jeunesse" de la Basse-Normandie. La région a perdu ainsi 9 % de ses jeunes entre 1999 et 2008 (20^{ème} rang). Le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans s'est accru de 14 % sur la même période (11^{ème} rang), la part des retraités s'élevant à 30 % de la population âgée de plus de 15 ans (5^{ème} rang). Les arrivées de seniors stimulent l'économie locale et renforcent le caractère résidentiel de la Basse-Normandie. Tous âges confondus, les nouveaux arrivants élisent domicile surtout dans les espaces urbains, en privilégiant plutôt les centres-villes. Le littoral est très attractif, en particulier sur la Côte Fleurie, la Côte de Nacre et entre Avranches et Granville. Proche de l'Ile-de-France, le Perche est très prisé dans l'Orne. Au sein de la région, un grand nombre de retraités s'installent dans une résidence secondaire qu'ils possèdent déjà. Traduisant un attachement aux racines (retour au pays), un quart des nouveaux arrivants sont nés en Basse-Normandie.

Des comportements démographiques assez traditionnels

Au sein de la population, les étrangers représentent moins de 2 % des bas-normands (20^{ème} rang), la moitié d'entre eux venant de l'Union européenne (7^{ème} rang). Entre 1999 et 2006, 10 % des personnes qui se sont installées en Basse-Normandie viennent d'un pays étranger, surtout du Royaume-Uni. Les Britanniques affectionnent particulièrement le Bocage et le sud-Manche, les marais du Cotentin, la côte Fleurie et le sud du Pays d'Auge. Sur le plan démographique, le taux de fécondité des femmes est de 2 bébés par femme (9^{ème} rang). L'état matrimonial des bas-normands révèle un comportement démographique assez traditionnel. En 2008, la moitié des personnes de plus de 15 ans sont en effet mariées (5^{ème} rang) et 7 % divorcées (19^{ème} rang). Un tiers des habitants vivent célibataires (15^{ème} rang) et 9 % sont veufs (5^{ème} rang) en raison du vieillissement de la population. En 2009, la Basse-Normandie fait partie des régions où le taux de nuptialité est le plus élevé (7^{ème} rang²³). En revanche, le nombre de PACS enregistrés (20^{ème} rang) et les divorces prononcés sont relativement moins nombreux (19^{ème} rang). En Basse-Normandie, 6 PACS sont signés et 4 divorces sont prononcés pour 10 mariages enregistrés, le rapport étant de 7 PACS et de 5 divorces pour 10 mariages au niveau national. Du fait de la proximité et des liens avec l'Ile-de-France, près de 15 % des mariages célébrés en Basse-Normandie concernent des personnes extérieures à la région (2^{ème} rang), une aubaine pour l'économie touristique (traiteurs, salles de mariages, animateurs de soirées, etc.).

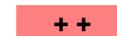
²³ Pour 1 000 couples.

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
POPULATION					
Attractivité des 16-29 ans non étudiants	2003-2008	77	Jeunes entrants pour 100 jeunes sortants	19	
Taux d'emploi des 55-64 ans	2008	34,6	En %	16	
Taux d'activité des hommes âgés de 55-64 ans	2008	38,6	En % de la population active	17	
Retraités	2008	29,9	En % des personnes de 15 ans ou plus		5
Etrangers dans la population	2008	1,9	En %	20	
Etrangers de l'Union européenne	2008	49,5	En % des étrangers		7
COUPLES-MENAGES					
Personnes mariées	2008	49,6	En % de la population de 15 ans ou plus		5
Mariages enregistrés	2009	16,4	Pour 1000 couples		7
	2006	117,8	Pour 100 mariages domiciliés		2
Personnes divorcées	2008	6,6	En % de la population de 15 ans ou plus	19	
Divorces prononcés	2009	7,0	Pour 1 000 couples	19	
PACS enregistrés	2009	9,6	Pour 1 000 couples	20	

Source : INSEE / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



LES FAITS SAILLANTS

A l'instar des régions rurales et de celles entourant l'Île-de-France, la Basse-Normandie apparaît comme une région peu dynamique sur le plan démographique. La croissance de sa population repose sur son solde naturel, mais l'excédent des naissances sur les décès tend à s'éroder avec le vieillissement de la population. Longtemps déficitaire, la région affiche aujourd'hui un solde migratoire positif, l'arrivée de retraités compensant pratiquement les départs de jeunes. La Basse-Normandie est la région la plus touchée par le départ des jeunes lié en grande partie à l'attractivité des formations extérieures, au dynamisme limité de l'économie et à la masse critique insuffisante des villes composant l'armature urbaine. Le cadre de vie, le littoral et la qualité de vie attirent en revanche les retraités, stimulant l'économie résidentielle. Le départ des jeunes et l'arrivée conjointe de seniors accélèrent le vieillissement de la population et mine le capital "jeunesse" de la région. Conséquence, le maintien et l'attractivité des jeunes constituent une priorité pour la Basse-Normandie.

3. TRANSPORTS - MOBILITE

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Une position géographique favorable

A la charnière du Grand-Ouest et du Bassin Parisien, la Basse-Normandie occupe une position géographique favorable. Elle se situe à proximité de l'Île-de-France, 1^{ère} région européenne en termes de PIB²⁴, avec qui elle entretient des liens étroits sur le plan économique et touristique (région de villégiature). Bordée par la Manche, la mer la plus fréquentée du monde (20 % du trafic maritime mondial), la Basse-Normandie fait face à la Grande-Bretagne (7^{ème} puissance mondiale²⁵) dont le Grand Londres constitue le 3^{ème} bassin économique européen. Depuis la construction du Pont de Normandie, la région est directement reliée au port du Havre, 2^{ème} port français (1^{er} port pour le trafic de conteneurs) et 5^{ème} port du nord de l'Europe, dont l'activité génère un fort trafic de marchandises à travers la région. Sur le plan routier, la Basse-Normandie est reliée aux grandes métropoles régionales (Paris, Rennes, Nantes, Rouen, etc.) et est accessible par autoroute au Nord de la France, au Benelux, à la façade atlantique et à l'Espagne. Malgré cette situation géographique favorable, la région semble pourtant à l'écart des grands flux d'échanges et de communications. En 2009, les transports ne génèrent en effet que 2,9 % de la valeur ajoutée de l'économie (22^{ème} rang), mais le secteur affiche néanmoins une vitalité (+ 21 % en 4 ans / 3^{ème} rang au niveau national) qui dénote une intégration progressive.

Une forte densité de routes

Réalisé pour l'essentiel, le désenclavement routier favorise les connexions et les échanges. Sur le territoire, la densité d'autoroutes est moins élevée qu'ailleurs (17^{ème} rang), mais la Basse-Normandie bénéficie d'une plus forte densité de routes nationales en incluant les 2 x 2 voies (7^{ème} rang). Au sein de la région, le réseau routier permet d'accéder assez aisément aux villes les plus importantes. Des investissements doivent être cependant engagés pour que les villes moyennes puissent être connectées le plus rapidement possible à une autoroute ou à une 2 x 2 voies, en particulier Lisieux, Flers, Vire et Granville. Sur le plan routier, la région est caractérisée par une forte densité de routes départementales (1^{er} rang), notamment dans la Manche qui entretient le plus long réseau de France (7 760 km). Conséquence, la Basse-Normandie se situe au 6^{ème} rang pour le linéaire de routes en service par habitant.

Malgré la densité et la longueur du réseau, les routes bas-normandes subissent relativement moins d'accidents (21^{ème} rang) qu'ailleurs, mais lorsqu'ils se produisent, les accidents sont globalement plus violents en raison de la dangerosité des routes, notamment en milieu rural (4^{ème} rang* pour les blessés et 5^{ème} rang* pour les décès²⁶).

²⁴ PIB : Produit Intérieur Brut. Le PIB mesure la création de richesse de l'économie.

²⁵ Le Royaume-Uni se situe au 7^{ème} rang mondial en termes de PIB, derrière la France et le Brésil.

²⁶ Nombre de victimes par accident.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Valeur ajoutée dans les transports	2009	2,9	En % de la valeur ajoutée	22	8
Trafic passagers des ports (1)	2010	1644,7	En milliers de passagers	4	1
Trafic marchandises des ports (1)	2010	5655,2	En milliers de tonnes	8	3
Emploi dans la filière "Transports de marchandises et logistique"	2010	28,5	Pour 1 000 emplois	16	5
Emplois dans la filière "Autres transports terrestres de passagers" (hors transport de marchandises et logistique)	2010	18,6	Pour 10 000 habitants	21	7
Déplacements domicile-travail en voiture individuelle*	2008	78,8	En % des déplacements domicile-travail	7	4
Déplacements domicile-travail en transports en commun	2008	3,7		19	6

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Valeur ajoutée dans les transports	2005-2009	20,9	En %	3	1
Trafic passagers des ports (1)	2006-2010	-12,7	En %	7	2
Trafic marchandises des ports (1)	2006-2010	-15,8	En %	9	3
Emploi dans la filière "Transports de marchandises et logistique"	2005-2010	1,8	En %	14	6
Emplois dans la filière "Autres transports terrestres de passagers" (hors transport de marchandises et logistique)	2005-2010	3,1	En %	16	4
Déplacements domicile-travail en voiture individuelle*	1999-2008	19,3	En % des déplacements domicile-travail	10	4
Déplacements domicile-travail en transports en commun	1999-2008	37,6		19	6

(1) Rang sur 11 (régions littorales) ; 3 régions "jumelles" sont littorales.

Source : INSEE / COMETE / MEDDTL / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Des liaisons ferroviaires à améliorer

Sur le plan ferroviaire, la Basse-Normandie subit la concurrence des grands axes routiers et est confrontée, depuis plusieurs années, à une dégradation des services sur ses lignes principales, en particulier dans ses connexions avec la Capitale (Paris-Caen-Cherbourg et Paris-Granville). Les activités économiques se regroupant de plus en plus là où les échanges sont facilités (près des lignes TGV, des grands aéroports et des principaux nœuds de communication), la Basse-Normandie souhaite améliorer ses connexions avec la Capitale et le réseau TGV français et européen. Dans la dynamique du Grand Paris, une démarche est engagée pour réaliser à terme une Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) qui relierait Caen à Paris en 1h15 (et Cherbourg à la Capitale en 2h15). Sur le territoire bas-normand, le réseau ferroviaire est l'un des moins denses de France (19^{ème} rang) et Paris-Cherbourg est la seule ligne électrifiée. L'électrification ne concerne donc que 38 % du réseau régional (18^{ème} rang). L'arrivée potentielle de la LNPN constitue une opportunité pour désenclaver la Basse-Normandie, à condition toutefois d'améliorer les infrastructures ferroviaires et l'efficacité du réseau global de transports au sein de la région (interconnexion entre les grandes gares et le réseau TER, cadencement, dessertes locales, etc.).

En termes de fret, le train n'assure que 3 % du trafic intérieur de marchandises (21^{ème} rang, le fret ne concernant pratiquement que des produits de carrières). La présence du Centre de retraitement de déchets nucléaires AREVA NC de La Hague induit toutefois une activité de transport ferroviaire de matières radioactives transitant par le terminal de Valognes²⁷. A moyen-terme, un contournement du trafic fret du port du Havre par l'ouest de Paris offrirait des opportunités logistiques pour la région, en particulier à Mézidon-Canon et dans la zone de Sées-Argentan.

Sur le plan aéroportuaire, la Basse-Normandie dispose de 3 aéroports, Deauville-Normandie (1^{er} aéroport normand avec 128 000 passagers en 2011), Caen-Carpique (100 000) et Cherbourg-Maupertus (3 500 passagers²⁸). En expansion, l'aéroport inter-régional de Deauville-Normandie est spécialisé dans les charters de tourisme et le transport de chevaux, et celui de Caen-Carpique dans les voyages d'affaires (activité centrée sur la ligne régulière Caen-Lyon). En termes de trafic, la Basse-Normandie se situe au 16^{ème} rang pour le nombre de passagers par habitant en raison de la proximité des aéroports parisiens.

Un trafic maritime dense au large des côtes

Voie maritime majeure, la Manche est traversée par 2 grands courants d'échanges qui se croisent de façon orthogonale, l'un longitudinal lié au transport international de marchandises, l'autre transversal lié aux échanges transmanche entre la France et les îles britanniques.

²⁷ Chaque année, le trafic représente environ 200 transports de combustibles usés en provenance des centrales nucléaires et entre 250 et 300 transports d'uranium de retraitement expédiés dans la vallée du Rhône.

²⁸ Chiffre 2010.

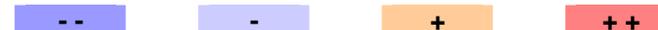
PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE		
				Rang sur 22		
RESEAU ROUTIER ET FERROVIAIRE						
Autoroutes	2010	1,4	En km pour 100 km²	17		
Routes nationales	2010	1,9			7	
Routes départementales	2010	108,0			1	
Réseau ferroviaire	2010	4,0		19		
Lignes électrifiées	2010	37,9	En %	18		
TRANSPORTS						
Salariés dans les transports :	2009	4,8	En % des salariés	22		
. Transports routiers de fret et par conduites	2009	40,0	En % des salariés dans le transport		1	
. Entreposage et services auxiliaires	2009	13,8		20		
. Transports ferroviaires	2009	7,6		20		
Marchandises chargées selon la région d'immatriculation du véhicule à moteur	2008	47,7	En milliers de tonnes-km par camion et tracteur routier		6	
Marchandises transportées par la route destinées au marché international (hors transit)	2008	4,1	En %	21		
Immatriculation d'autobus et d'autocars	2008-2009	22,8	En %		5	
Immatriculation de camions, camionnettes et tracteurs routiers	2008-2009	-16,2	En %		5	
Part du rail dans le trafic intérieur de marchandises (hors transit)	2009	2,9	En %	21		
Trafic aérien dans les aéroports	2009	12	Pour 100 habitants	16		
MOBILITE						
Taux d'équipement automobile des ménages	2008	85,0	En %		7	
Parc de voitures particulières et commerciales	2009	488	Pour 1000 habitants	20		
Immatriculation de voitures particulières et commerciales	2008-2009	19,5	En %		2	
Déplacements domicile-travail :			En % des actifs ayant un emploi		2	
. Personnes travaillant à domicile	2008	5,8				
. Personnes utilisant un transport en commun en milieu urbain	2008	6,1		18		
. Personnes utilisant un transport en commun en milieu rural	2008	1,4	19			
Transports scolaires	2005	45,1	En % des voyageurs en autocar		6	
Accidentologie :			Base 100 France métropolitaine Pour 100 accidents	21		
. Indice d'accidentologie global	2008	71,9				
. Nombre de tués suite à des accidents de la circulation routière*	2009	10				5
. Nombre de blessés suite à des accidents de la circulation routière*	2009	132			4	

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Source : INSEE, MEDDTL, SOeS / DGCL / ONISR / VNF / SNCF / RFF/ DGAC,
CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Cet espace maritime est un lieu de transit obligatoire pour les navires qui circulent entre l'océan Atlantique et le *Nothern Range*, première façade portuaire du monde qui dessert l'Europe du Nord. Chaque jour (hors pêche et plaisance), 700 à 800 bateaux franchissent le détroit du Pas-de-Calais et 200 navires de plus 300 tonnes longent le Cotentin en empruntant le DST²⁹ des Casquets, dont 16 % transportant des matières dangereuses (1 million de tonnes par jour). Sur le littoral français, Le Havre (70 millions de tonnes de marchandises en 2010) et Rouen (27 millions) constituent la principale porte d'entrée maritime et le 1^{er} complexe portuaire français. Avec la crise, le trafic mondial s'est contracté et affecte l'activité globale des ports français et anglais de l'espace Manche (- 8 % entre 2008 et 2009, avec de fortes disparités selon les ports).

En Basse-Normandie, les 2 principaux ports de commerce, Caen et Cherbourg, captent globalement un faible trafic (5,6 millions de tonnes, en recul de 16 % sur 4 ans). Le port de Caen tire plutôt bien son épingle du jeu (3,8 millions de tonnes, en baisse de 2 % entre 2006 et 2010), alors que Cherbourg subit un fort recul (1,8 millions de tonnes en 2010, soit 35 % de moins en 4 ans). Sur la même période, le port du Cotentin a perdu près du quart de ses passagers (623 000 passagers en 2010, soit une perte de 182 000 passagers en l'espace de 4 ans), la concurrence étant particulièrement rude dans le Channel. En recul de 5 % par rapport à 2006, le port de Caen résiste mieux (un million de passagers en 2010) et conforte sa place de 1^{er} port Transmanche dans la partie centrale de la Manche. Dans les échanges avec l'Angleterre, le tunnel sous la Manche (9,5 millions de passagers en 2010) et les ports du détroit (13,1 millions de passagers, soit les trois-quarts du trafic transmanche maritime) concentrent l'activité du fait de la proximité et de la rapidité des liaisons avec la Grande-Bretagne. La proximité avec les îles anglo-normandes favorise les échanges avec la Basse-Normandie, mais le port de Saint-Malo reste le port d'accès principal. En 2010, près de 500 000 passagers ont transité par Saint-Malo et Granville, ce dernier captant 4 % seulement du trafic³⁰.

Une forte présence de transporteurs routiers de marchandises

Dans la sphère du transport routier de marchandises, 59 % du trafic (hors transit) concerne des échanges au sein de la Basse-Normandie. Les approvisionnements en provenance d'autres régions représentent 20 % du trafic total (8^{ème} rang) et les ventes à l'extérieur un volume équivalent (11^{ème} rang). Les échanges concernent essentiellement le marché français, 4 % seulement des marchandises acheminées par les transporteurs bas-normands étant destinées au marché international en 2008 (21^{ème} rang). En termes d'emploi, 4,8 % des salariés bas-normands travaillent dans le transport en 2009 (22^{ème} rang), dont 40 % dans le transport routier de fret et par conduite (1^{er} rang). Cette part élevée dénote l'existence de nombreux transporteurs dont l'activité couvre l'ensemble du territoire français. Spécialisé surtout dans le transport sur longue distance, le secteur est constitué de nombreuses TPE et PME, et de quelques grands transporteurs dont plusieurs sont implantés dans la zone de Vire. Exprimé en tonnes-kilomètre, la région se situe ainsi au 6^{ème} rang pour le volume de marchandises

²⁹ DST : Dispositif de Séparation du Trafic qui permet de réguler le trafic maritime dans l'espace Manche. Il en existe 3 : Ouessant, les Casquets et le Pas-de-Calais.

³⁰ Outre Granville, il existe également des liaisons saisonnières au départ de Barneville-Carteret et de port Diélette dans la Manche. Les 3 ports ont enregistré 77 100 passages au total en 2010, dont 53 % via Granville, 24 % via Barneville-Carteret et 23 % via Diélette.

transporté par camion. Le parc global de camions³¹ s'est accru de 8 % entre 2000 et 2009 (11^{ème} rang). Secteur concurrentiel, le transport routier de marchandises est une activité très liée à la conjoncture générale. Le ralentissement de l'activité économique a entraîné une réduction de 16 % des immatriculations neuves de camions entre 2008 et 2009, un recul moins marqué qu'ailleurs cependant (5^{ème} rang). Sur le plan logistique, l'entreposage et les services auxiliaires ne représentent que 14 % des emplois dans le secteur du transport (20^{ème} rang) en raison de la faible insertion de la Basse-Normandie dans les grands flux d'échanges. Au final, la filière "transports de marchandises et logistique" se situe au 16^{ème} rang pour la part des emplois dans l'économie et affiche une croissance de 2 % seulement de ses effectifs entre 2005 et 2010 (14^{ème} rang).

L'étalement urbain intensifie les déplacements en voiture particulière

En Basse-Normandie, 85 % des ménages possèdent au moins une voiture (7^{ème} rang), mais le nombre d'automobiles par habitant reste l'un des plus faibles de France (20^{ème} rang) en raison sans doute du faible niveau de revenu des habitants. Le parc de voitures³² s'est globalement accru de 5 % entre 2000 et 2009 (15^{ème} rang), les immatriculations de voitures neuves faisant un bond de 20 % entre 2008 et 2009 (2^{ème} rang). En termes de mobilité, 79 % des bas-normands se rendent à leur travail en automobile (7^{ème} rang*). Les déplacements domicile-travail en automobile se sont accrus de 19 % entre 1999 et 2008 (10^{ème} rang*) en raison de la concentration des activités dans les villes et de l'étalement de plus en plus lointain sur le territoire (habitat dispersé). En 2008, 4 % seulement des actifs bas-normands se sont rendus à leur travail en transports en commun (19^{ème} rang). En milieu urbain, 6 % des déplacements domicile-travail se font en transports collectifs (18^{ème} rang) et 1 % à peine en milieu rural (19^{ème} rang) où les réseaux sont moins denses. L'usage du train, du tramway ou du bus³³ s'est accru de 38 % entre 1999 et 2008, une croissance qui reste toutefois limitée par rapport aux autres régions (19^{ème} rang).

En termes de parc, la Basse-Normandie se situe au 9^{ème} rang pour le nombre de bus et d'autocars par habitant, mais le parc global n'a progressé que de 1 % entre 2000 et 2009 (18^{ème} rang). Les immatriculations neuves de bus et d'autocars ont toutefois progressé de 23 % entre 2008 et 2009, soit le 5^{ème} rang au niveau national. En dehors des villes, près de la moitié du trafic en autocars sert au transport scolaire (6^{ème} rang en 2005), pour assurer notamment le ramassage en milieu rural. Le nombre d'élèves âgés de 2 à 17 ans voyageant en autocars reste toutefois limité par rapport aux autres régions rurales. Dans l'ensemble, les bas-normands utilisent moins l'autocar qu'ailleurs (19^{ème} rang en 2005 pour le nombre de voyageurs par habitant). En termes d'emplois, la région se situe au 21^{ème} rang pour les "autres transports terrestres de voyageurs" incluant les transports en communs (bus, autocar, tramway, train, etc.). Les effectifs globaux de la filière ont augmenté de 3 % entre 2005 et 2010, soit le 16^{ème} rang en France métropolitaine. Par activité, le ferroviaire ne représente que 8 % des salariés travaillant dans le secteur des transports bas-normands (20^{ème} rang) en raison de la faible densité du réseau, de la qualité décriée du service et de la prédominance de la voiture. En dehors du train, les autres transports terrestres de voyageurs emploient 14 % des salariés (8^{ème} rang).

³¹ Camions, camionnettes, véhicules automoteurs spécialisés et tracteurs routiers, non compris les remorques et les semi-remorques.

³² Voitures particulières et commerciales.

³³ Caen est la seule ville disposant d'un tramway.

LES FAITS SAILLANTS

A la charnière du Grand-Ouest et du Bassin Parisien, la Basse-Normandie se situe au large de la Grande-Bretagne et le long de la mer la plus fréquentée du monde. Malgré cette position géographique favorable, la région n'est pas véritablement insérée dans les grands flux d'échanges. La connexion aux grands réseaux de communication nationaux et internationaux constitue donc une priorité. En termes de mobilité, les bas-normands utilisent massivement l'automobile pour se déplacer et recourent relativement peu aux transports en commun en raison de l'étalement urbain et du caractère rural de la Basse-Normandie. Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique, le développement des transports en commun favorise la mobilité sur le territoire et limite les émissions de gaz à effet de serre.

4. ECONOMIE - EMPLOI

Une économie à faible valeur ajoutée

En 2009, le PIB de la Basse-Normandie s'élève à 34,9 milliards d'euros (18^{ème} rang). Indicateur de productivité, la richesse créée par emploi se limite à 61 450 euros (22^{ème} rang) en raison du faible niveau de valeur ajoutée de l'économie. Avec un PIB de 23 750 euros par habitant, la région est un peu mieux classée (18^{ème} rang) en raison de la densité des emplois sur le territoire³⁴ (10^{ème} rang). Entre 2005-2009, le PIB a progressé en valeur de 6,6 % (18^{ème} rang), mais a régressé de 0,5 % en volume (16^{ème} rang) sous l'effet de la crise mondiale. Entre 2005 et 2007, la croissance s'est limitée à 2,2 % (18^{ème} rang), puis l'économie a reculé de 2,6 % entre 2007 et 2009 (10^{ème} rang), la Basse-Normandie résistant relativement mieux que ses régions jumelles³⁵. Sur le long-terme, la région peine à rattraper son retard. L'économie bas-normande a progressé de 7 % en 10 ans (18^{ème} rang devant Champagne-Ardenne, la Franche-Comté, la Lorraine et la Picardie), alors que sur la même période, le taux de croissance a dépassé 15 % sur l'ensemble du territoire français.

En termes d'activité, la Basse-Normandie se démarque par la forte présence de l'agriculture et de la pêche dans l'économie, mais le secteur ne produit que 3,3 % de la valeur ajoutée en 2009 (5^{ème} rang). En incluant les industries agroalimentaires (IAA) qui constituent une grande spécialisation industrielle bas-normande, les activités agricoles et agroalimentaires génèrent plus de 6 % de la richesse créée (3^{ème} rang). Entre 2005 et 2009, la valeur ajoutée a toutefois baissé d'un quart dans l'agriculture (17^{ème} rang) en raison de la forte érosion des exploitations sur le territoire. La construction occupe également une place importante dans l'économie. L'étalement urbain et l'attractivité résidentielle de la Basse-Normandie dynamisent ce secteur qui crée 8,4 % de la valeur ajoutée régionale (4^{ème} rang). L'activité a progressé de 26 % en 4 ans (15^{ème} rang), mais le secteur marque le pas sous l'effet de la crise (- 4 % en 2009 / 7^{ème} rang).

Une économie agro-industrielle en pleine tertiarisation

Produisant 15 % de la valeur ajoutée, l'industrie se situe en position médiane au niveau national (13^{ème} rang). Plutôt traditionnel, le tissu industriel est surtout spécialisé dans l'agroalimentaire (4^{ème} rang), l'automobile (3^{ème} rang), les biens de consommation (3^{ème} rang) et l'énergie dominée par le nucléaire (8^{ème} rang). Les biens d'équipement (17^{ème} rang) et les biens intermédiaires (19^{ème} rang) complètent le tissu industriel, mais de façon plus diffuse. Face à la mondialisation, l'industrie innove et se restructure, au prix souvent de fortes réductions d'effectifs. Entre 2005 et 2009, la valeur ajoutée dans l'industrie a ainsi baissé de 6 %, les entreprises bas-normandes résistant plutôt mieux qu'ailleurs (6^{ème} rang). Le choc est surtout intervenu en 2009³⁶ où la valeur ajoutée industrielle a chuté de 10 % en un an (8^{ème} rang).

³⁴ Le "PIB par habitant" se calcule également en multipliant le "PIB par emploi" par la "densité d'emplois" (nombre d'emplois rapporté au nombre d'habitants). La Basse-Normandie se situe au 12^{ème} rang pour la densité de population (83 habitants au km²) et au 10^{ème} rang pour la densité d'emplois (40 emplois pour 100 habitants).

³⁵ 2^{ème} rang sur 8 régions jumelles en incluant la Basse-Normandie.

³⁶ Année la plus récente sur le plan statistique (valeur ajoutée).

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Emploi	2008	591,0	Milliers d'emplois	17	5
PIB par emploi	2009	61431	En €	22	8
PIB par habitant	2009	23737	En €	18	7
Cadres des Fonctions Métropolitaines	2008	4,8	En % de l'emploi total	20	7
Cadres et professions intermédiaires	2008	32,8	En % de l'emploi total	21	8
Salaire des cadres (revenu salarial annuel moyen net)	2009	33514	En €	19	5
Services aux entreprises	2009	11,5	En % de la valeur ajoutée	15	4
Taux d'exportation	2009	9,6	En % du PIB	19	7

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Emploi total	1999-2008	9,2	En %	14	4
PIB	2005-2009	6,6	En %	18	7
Cadres des Fonctions Métropolitaines	1999-2008	42,9	En %	10	3
Cadres et professions intermédiaires	1999-2008	24,7	En %	12	4
Salaire des cadres (revenu salarial annuel moyen net)	2003-2009	7,5	En %	13	2
Services aux entreprises (valeur ajoutée)	2005-2009	4,9	En %	19	6
Exportations	2005-2010	19,3	En %	5	3

Source : INSEE / direction générale des Douanes et Droits indirects /
CESER de Basse-Normandie

Graduation :



En pleine tertiarisation, les commerces et les services constituent le moteur de l'économie bas-normande. Les activités tertiaires génèrent les 3/4 de la richesse créée (16^{ème} rang), mais l'économie garde néanmoins une teneur agro-industrielle, surtout en milieu rural. Les services marchands représentent 47 % de la valeur ajoutée (19^{ème} rang), avec une forte orientation résidentielle. Le commerce (7^{ème} rang) et les services aux particuliers (3^{ème} rang) sont surreprésentés, alors que la région est plutôt en retrait pour les transports (22^{ème} rang), les activités financières et immobilières (21^{ème} rang) et les services aux entreprises (16^{ème} rang). Entre 2005 et 2009, la valeur ajoutée dans les services marchands a progressé de 9 % (22^{ème} rang), une croissance limitée comparée aux autres régions françaises. Les services administrés représentent 27 % de la valeur ajoutée (8^{ème} rang), mais un tiers des salaires versés (6^{ème} rang) en raison de la place qu'occupent les emplois publics dans l'économie. Rapporté à la population, la région est plutôt faiblement dotée en agents travaillant dans les services de l'Etat (17^{ème} rang) et les Collectivités territoriales (16^{ème} rang), mais les emplois sont nombreux en revanche dans la santé et le médico-social (3^{ème} rang) qui constituent une vraie filière dans la région (hôpitaux, centres d'accueil pour personnes handicapées, maisons de retraites etc.). La valeur ajoutée a progressé de 15 % dans les services non marchands entre 2005 et 2009 (15^{ème} rang), montrant l'importance des revenus publics dans le développement de la Basse-Normandie (et des régions en général).

Des emplois globalement peu qualifiés

Par rapport aux autres régions, la valeur ajoutée par emploi est globalement faible dans tous les secteurs d'activité, aussi bien dans l'agriculture, l'industrie, la construction (18^{ème} rang), les services marchands (21^{ème} rang) et les services non marchands (19^{ème} rang). L'économie repose donc sur des activités à faible valeur ajoutée nécessitant des emplois globalement peu qualifiés. La Basse-Normandie fait ainsi partie des régions où l'indice de qualification³⁷ est le plus bas (19^{ème} rang). Après 25 ans, 18 % seulement des personnes ayant terminé leurs études sont diplômées de l'enseignement supérieur dans la région (21^{ème} rang).

En 2008, 591 000 personnes travaillent en Basse-Normandie, soit 9 % de plus qu'en 1999 (14^{ème} rang). Par statut d'activité, les non-salariés représentent 14 % des actifs (10^{ème} rang), leur nombre ayant baissé de 2 % entre 1999 et 2008 (21^{ème} rang) en raison des restructurations dans l'agriculture. Toujours plus nombreux, les salariés ont progressé de 11 % sur la même période (11^{ème} rang) et concernent 86 % des emplois (13^{ème} rang). Par catégorie sociale, les ouvriers représentent 28 % des actifs (6^{ème} rang) et les employés 29 % du fait de la tertiarisation de l'économie (11^{ème} rang). En 2008, 7 % des actifs sont artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10^{ème} rang) et 4 % seulement sont agriculteurs exploitants (5^{ème} rang). Entre 1999 et 2008, plus d'un quart des agriculteurs exploitants ont disparu (22^{ème} rang). Par rapport aux autres régions, la Basse-Normandie compte plus d'aides familiaux du fait de l'agriculture (6^{ème} rang), mais moins d'employeurs parmi les non salariés (15^{ème} rang).

³⁷ Indice de qualification : rapport entre les actifs possédant au moins un diplôme universitaire de premier cycle et les actifs sans qualification.

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
SECTEURS D'ACTIVITE					
Valeur ajoutée :					
. Agriculture	2009	3,3	En % de la valeur ajoutée totale		5
. Energie	2009	2,3			4
. Construction	2009	8,4			4
. Services aux particuliers	2009	5,9			4
. Services principalement marchands	2009	46,7		19	
Emploi :					
. Agriculture, sylviculture et pêche	2009	4,9	En % de l'emploi		5
. Administration publique, enseignement, santé et action sociale	2009	32,9	En % de la masse salariale		6
Agriculteurs exploitants	2008	3,9	En % de l'emploi total		5
CATEGORIES SOCIALES					
Agriculteurs exploitants	2008	3,9	En % de l'emploi total		5
Aides familiaux	2008	2,8	En % des non-salariés		6
Ouvriers	2008	27,8	En % de l'emploi total		6
Cadres, professions intellectuelles supérieures	2008	10,1		22	
Professions intermédiaires	2008	22,7		19	
POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT					
Indice de qualification	2008	89	Indice base 100	19	
Diplômés de l'enseignement supérieur (25 ans et plus)	2008	17,9	En %	21	
Cadres des fonctions métropolitaines :					
. Culture-Loisirs	2008	13,8	En % des cadres des fonctions métropolitaines		4
. Conception-Recherche	2008	16,5		17	
. Prestations intellectuelles	2008	14,5		18	
SERVICES AUX ENTREPRISES					
Emplois dans la filière "services aux entreprises"	2010	72	pour 1000 emplois	19	
Activités juridiques, comptables, contrôles et analyses techniques	2009	39,6	En % des salariés dans les services aux entreprises		3
Activités scientifiques et techniques (autres que recherche et développement scientifique)	2009	8,9			4
COMMERCE EXTERIEUR					
Taux d'exportation des entreprises industrielles exportatrices	2009	28,8	En %	17	
Taux d'importation	2009	10,7	En % du PIB	18	
Taux de couverture (exportations / importations)	2010	83	En %	17	

Source : INSEE / Banque de France / CESER de Basse-Normandie.

Graduation :



Un faible taux d'encadrement

La Basse-Normandie fait partie des régions où le taux d'encadrement est le plus bas. En 2008, 10 % des actifs sont cadres supérieurs (22^{ème} rang) et 23 % professions intermédiaires (19^{ème} rang). Ensemble, leur nombre a globalement augmenté d'un quart entre 1999 et 2008 (12^{ème} rang) du fait de l'élévation du niveau de compétences dans l'économie (société de la connaissance), mais la croissance ne suffit pas à combler le retard. Le potentiel de développement des régions repose beaucoup sur les cadres des fonctions métropolitaines dont les emplois s'exercent surtout dans les grandes villes. En 2008, la Basse-Normandie en compte 28 500, soit 4,8 % du total des emplois (20^{ème} rang), dont 2 sur 5 situés dans l'aire urbaine caennaise. Entre 1999 et 2008, le nombre de ces emplois stratégiques³⁸ s'est accru de 43 %, soit le 10^{ème} rang au niveau national. Dans la région, 45 % des cadres des fonctions métropolitaines exercent une fonction de gestion (9^{ème} rang). La Basse-Normandie bénéficie d'un bon potentiel de cadres dans la sphère de la culture et des loisirs (4^{ème} rang) du fait de son orientation résidentielle, mais elle est moins bien dotée en revanche en emplois stratégiques dans le commerce interentreprises (15^{ème} rang), les prestations intellectuelles (18^{ème} rang), la conception et la recherche (17^{ème} rang). Cette carence est liée au potentiel de recherche limité et à la faible densité de services aux entreprises dans l'économie, ces derniers étant surtout concentrés à Caen, la Capitale régionale, et à Cherbourg dans le giron du nucléaire. Comparés aux autres régions, les salaires versés aux cadres et aux chefs d'entreprise sont relativement moins élevés qu'ailleurs. En 2009, les cadres bas-normands ont perçu en moyenne 2 800 euros par mois (19^{ème} rang), soit une hausse de 8 % entre 2003 et 2009 (13^{ème} rang).

Autre indicateur du niveau de développement de l'économie de la connaissance³⁹ en Basse-Normandie, 27 % des actifs sont diplômés de l'enseignement supérieur et/ou occupent un emploi dans le domaine des sciences ou de la technologie (10^{ème} rang au niveau national, mais 3^{ème} rang parmi les jumelles après la Bretagne et l'Auvergne).

Un faible taux d'activité chez les seniors

Entre 15 et 64 ans, 7 personnes sur 10 travaillent ou cherchent un emploi, soit le 13^{ème} rang au niveau national. Chez les jeunes, la proportion est de 4 sur 10 pour les filles et de 5 sur 10 pour les garçons (10^{ème} rang) qui entrent en moyenne plus tôt sur le marché du travail. Chez les seniors âgés de 55 à 64 ans, les taux d'activité sont bas en raison surtout des restructurations industrielles et du faible niveau de qualification des actifs (difficulté à retrouver un emploi). Parmi les seniors, 39 % des hommes (17^{ème} rang) et 36 % seulement des femmes (15^{ème} rang) occupent ou cherchent un emploi en 2008. L'arrivée à l'âge de la retraite des générations du "baby boom" et l'entrée sur le marché du travail de générations moins nombreuses pèsent sur l'évolution du nombre d'actifs. En France métropolitaine, la Basse-Normandie fait partie des 6 régions dont la population active est susceptible de diminuer d'ici 2020 (- 6,5 % en 25 ans).

³⁸ Ces emplois "stratégiques" regroupent les cadres au sens usuel du terme, c'est-à-dire les professions libérales, les cadres de la fonction publique, les professions intellectuelles et les cadres d'entreprises, et les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus exerçant une fonction métropolitaine (commerce inter-entreprise, conception-recherche, culture-loisirs, gestion et prestations intellectuelles).

³⁹ Source : OCDE / Etat.

En 2005, l'INSEE estimait que 36 % des actifs bas-normands allaient quitter le marché du travail à l'horizon 2020 (8^{ème} rang). Ces départs massifs devraient réduire le chômage (remplacement des personnes partant à la retraite), mais pose la question de l'adéquation entre les postes libérés et les attentes des jeunes en matière d'emplois. En 2007, l'économie bas-normande compte 87 jeunes âgés de moins de 30 ans pour 100 seniors de plus de 50 ans (12^{ème} rang). Par profession, la proportion est de 16 jeunes pour 100 seniors dans l'agriculture, 23 pour 100 parmi les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprises et 39 pour 100 pour les cadres supérieurs. Les effectifs sont plus équilibrés pour les professions intermédiaires (88 pour 100) et même excédentaires pour les employés (106 pour 100) et les ouvriers (139 pour 100). L'impact des départs en retraite est donc très fort pour les entrepreneurs (reprises d'entreprise) et les fonctions d'encadrement, mais l'enjeu dans la région n'est pas plus marqué qu'ailleurs (situation "médiane").

L'économie bas-normande affirme son orientation résidentielle

Région touristique et de villégiature proche de Paris, la Basse-Normandie affirme son caractère résidentiel. En 2008, 74 % des établissements (1^{er} rang) ont une activité tournée vers la satisfaction des besoins et des attentes des habitants résidents et intermittents (touristes, résidences secondaires, retraités et navetteurs⁴⁰). L'attractivité résidentielle de la région stimule son économie en captant des revenus extérieurs (consommation locale). Les emplois ont augmenté de 17 % entre 1999 et 2008 dans la "sphère présente" (11^{ème} rang), alors que les activités productives, plus exposées, réduisaient leurs effectifs de 2 % sur la même période, (12^{ème} rang). Les retombées en termes d'emplois restent cependant en deçà du potentiel réel. En 2008, 64 % des actifs travaillent en effet dans la "sphère présente", soit le 11^{ème} rang, alors que l'assiette économique potentielle se situe au 5^{ème} rang au niveau national⁴².

Une région faiblement exportatrice

A l'international, la Basse-Normandie apparaît comme une région faiblement exportatrice. En 2009, les ventes à l'étranger plafonnent à 10 % du PIB (19^{ème} rang), mais la région affiche cependant une bonne performance à l'exportation ces dernières années. Signe d'ouverture, les ventes sur les marchés extérieurs ont progressé de 19 % entre 2005 et 2010, soit le 5^{ème} rang en France Métropolitaine. En lien avec les spécificités économiques, les produits les plus vendus concernent les produits laitiers et glaces (11 % en 2009), les équipements pour automobiles (11 %), le matériel électrique (7 %), les machines et équipements d'usage général (7 %) et les produits alimentaires divers (7 %). Les 5 principaux partenaires sont européens, à savoir l'Allemagne (16 % des ventes), la Belgique (11 %), l'Espagne (10 %), le Royaume-Uni (10 %) et l'Italie (9 %). Côté approvisionnement, les importations représentent 11 % du PIB en 2009 (18^{ème} rang), soit 13 points de moins qu'au niveau national. La région s'approvisionne donc principalement sur le marché français, les principaux fournisseurs étrangers étant là aussi européens : Allemagne (15 %), Italie (10 %), Belgique (9 %), Espagne (8 %) et Pays-Bas (8 %).

⁴⁰ Personnes travaillant, mais n'habitant pas dans la région.

⁴¹ L'économie "présentielle" englobe l'ensemble des activités destinées à satisfaire les besoins des personnes présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes (habitants) ou intermittentes (touristes, résidences secondaires et navetteurs).

⁴² Source : CETE de l'Ouest.

LES FAITS SAILLANTS

En pleine tertiarisation, la Basse-Normandie est une région agro-industrielle dont l'économie repose surtout sur des activités à faible valeur ajoutée. Région touristique et de villégiature proche de Paris, son attractivité stimule son développement économique et affirme son caractère résidentiel. Face à la mondialisation, l'économie est bousculée et enregistre une faible croissance. Malgré l'élévation du niveau de compétences, les emplois sont globalement peu qualifiés. Le potentiel de cadres et d'emplois stratégiques reste par ailleurs limité et réduit la capacité de développement de la Basse-Normandie (faible taux d'encadrement de l'économie et d'administration des territoires). En termes d'emploi, la région est confrontée à une difficulté d'insertion des jeunes sur le marché du travail et à un faible taux d'activité des seniors. A l'exportation, les entreprises bas-normandes vendent relativement peu sur les marchés étrangers comparées aux autres régions françaises. Face à la crise et à la concurrence mondiale, la montée en gamme de l'économie constitue une priorité et passe par une élévation générale du niveau de qualification et de compétences des actifs et des acteurs qui contribuent à l'activité et au développement de la Basse-Normandie.

5. ENTREPRISES

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Un tissu de TPE et de PME de taille intermédiaire

En 2009, la Basse-Normandie compte plus de 125 000 établissements actifs sur son territoire, dont 24 % exerçant une activité dans l'agriculture et la pêche (4^{ème} rang). Près de la moitié des établissements se situent dans la sphère des services marchands (19^{ème} rang) qui constitue l'activité dominante. Les services non marchands concernent 14 % des établissements (17^{ème} rang), la construction 8 % (18^{ème} rang) et l'industrie 6 % (17^{ème} rang). Le nombre élevé d'exploitations agricoles explique la faible part apparente des différents secteurs dans le tissu productif. Selon la taille, 65 % des établissements ne comptent aucun salarié et 28 % emploient moins de 10 salariés, soit 93 % de TPE⁴³ dans l'économie (8^{ème} rang), une proportion équivalente à la moyenne nationale. Parmi les établissements employeurs, 9 % comptent entre 10 et 19 salariés (17^{ème} rang), 8 % entre 20 et 99 salariés (14^{ème} rang) et 1 % seulement plus de 100 salariés (12^{ème} rang).

En 2009, la taille moyenne des établissements avec salariés est de 11 personnes (14^{ème} rang). La concentration étant forte dans l'économie, 35 % des salariés travaillent dans des établissements de plus de 100 salariés (15^{ème} rang). En deçà, 22 % des salariés travaillent dans des TPE de moins de 10 salariés (10^{ème} rang), 11 % dans des PME⁴⁴ de 10 à 19 salariés (14^{ème} rang) et 31 % dans des PME de 20 à 99 salariés (5^{ème} rang). Toutes tailles confondues, les PME de 20 à 250 salariés emploient 43 % des salariés (13^{ème} rang). La Basse-Normandie se distingue des autres régions par la place relativement importante qu'occupent les TPE et les PME de taille intermédiaire dans le tissu économique.

Peu de créations d'entreprises, mais un tissu plutôt résistant

Hors agriculture, plus de 10 000 entreprises marchandes ont été créées en 2010 en Basse-Normandie, un nombre stable après la vive augmentation observée en 2009 avec l'entrée en vigueur du statut d'auto-entrepreneur. Ce nouveau régime connaît un vif succès sur l'ensemble du territoire français. Plus de 6 créations sur 10 concernent des auto-entrepreneurs dans la région (6^{ème} rang). En 2010, 30 % d'entre eux ont créé une activité dans le commerce, l'hébergement et la restauration (2^{ème} rang) et 21 % dans d'autres activités de services à vocation résidentielle (5^{ème} rang). Les services aux entreprises, à plus forte valeur ajoutée, n'attirent que 23 % des auto-entrepreneurs et la construction 14 % (18^{ème} rang). En Basse-Normandie, 9 créations sur 10 se font sans embauche de salarié et 8 sur 10 concernent des entreprises individuelles (2^{ème} rang).

⁴³ TPE : Très Petites Entreprises. Est considérée comme TPE toute entreprise sans salarié ou employant moins de 10 salariés.

⁴⁴ PME : Petites et Moyennes Entreprises. Est considérée comme PME toute entreprise employant entre 20 et 250 salariés.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
TPE de moins de 10 salariés (tous secteurs)	2009	93,4	En % des établissements	8	3
PME de 20 à 250 salariés (tous secteurs)	2009	42,5	En % des salariés	13	6
Taux de création d'établissements	2010	16,0	En % des établissements	18	5
Taux de défaillance d'entreprises*	2008	11,3	Pour 1000 entreprises	20	7
Taux de survie à 5 ans des entreprises créées en 2005	2010	59,7	En % des entreprises	6	5
Taux de dépendance* (salariés travaillant dans des établissements de plus de 20 salariés dépendant d'entreprises extérieures à la région)	2009	24,5	En % des salariés	4	2

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Créations d'établissements	2005-2010	+ 6,0	En points	19	7
Taux de dépendance* (salariés travaillant dans des établissements de plus de 20 salariés dépendant d'entreprises extérieures à la région)	2007-2010	+ 1,6	En points	2	2

Source : INSEE / Bodacc / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



En 2010, 11 700 établissements⁴⁵ ont été créés dans la région, soit l'équivalent de 16 % des établissements déjà existants (18^{ème} rang). L'évolution est restée stable en un an. En France métropolitaine, la Basse-Normandie apparaît comme une région peu dynamique en termes de créations. Près de la moitié des créations se situent dans les services marchands (13^{ème} rang) et un quart dans le commerce (2^{ème} rang) du fait de l'affirmation résidentielle de l'économie. Au niveau national, les régions dynamiques et attractives sur le plan démographiques sont celles qui suscitent le plus de créations sur leur territoire. Avant l'existence du statut d'auto-entrepreneur, près de 5 600 entreprises ont été créées en Basse-Normandie en 2005. En 5 ans, 40 % d'entre-elles ont disparu, la région affichant l'un des plus forts taux de survie en France (6^{ème} rang). En pleine crise, 1,1 % des entreprises ont connu une défaillance en 2008 (20^{ème} rang*) et 6 % des établissements ont disparu en 2009⁴⁶ (20^{ème} rang*). Le tissu productif paraît donc plus résistant qu'ailleurs. En Basse-Normandie, les entrepreneurs semblent allier "prudence" et "bonne gestion". Conséquence du faible nombre de créations, 31 % des entreprises ont moins de 3 ans (20^{ème} rang*). En revanche, 39 % ont plus de 10 ans (8^{ème} rang) en raison de la force du tissu productif. La crise économique fragilise cependant les entreprises. En 2009, un tiers des entreprises créées en 2006 avaient déjà disparu, soit le 8^{ème} rang* au niveau national. Le secteur de la construction est celui qui résiste le mieux (un quart de disparitions, soit le 18^{ème} rang*).

Des grands établissements dépendant de centres de décision extérieurs

En 2009, la Basse-Normandie compte 805 établissements de plus de 20 salariés dont le siège social se situe hors de la région, soit 20 % des établissements concernés (12^{ème} rang*). En 5 ans, leur nombre s'est accru de 18 % (11^{ème} rang*), mais le nombre d'établissements de plus de 20 salariés dont le centre de décision se situe dans la région a progressé de 23 % sur la même période (13^{ème} rang*). La concentration est cependant plus importante en termes d'emplois. Les entreprises extérieures à la région emploient en effet un quart des salariés travaillant dans un établissement de plus de 20 salariés, soit le 4^{ème} rang au niveau national. La Basse-Normandie est donc l'une des régions les plus dépendantes, en particulier vis-à-vis de l'Île-de-France du fait des délocalisations d'activités industrielles opérées dans les années cinquante et soixante. Les établissements sous contrôle emploient en moyenne 100 salariés (3^{ème} rang), leur taille étant globalement plus élevée que celle des établissements appartenant à des entreprises bas-normandes (75 salariés / 18^{ème} rang). Il existe donc une dichotomie entre les grands établissements dont l'activité dépend beaucoup de centres de décision extérieurs, et le tissu de PME bas-normandes dont le destin se joue dans la région.

En considérant l'ensemble des établissements (et pas seulement ceux de plus de 20 salariés), 8 % des établissements appartiennent en 2010 à des entreprises dont le siège social se situe en dehors de la région (8^{ème} rang*) et 30 % des salariés bas-normands y travaillent (9^{ème} rang*). Le taux de dépendance en termes d'emplois s'est accru de 1,6 point entre 2007 et 2010 (2^{ème} rang*).

⁴⁵ Une entreprise exploite un ou plusieurs établissements. Une entreprise déjà existante peut créer, acheter, céder, fermer etc. des établissements au cours de son activité.

⁴⁶ Disparitions nettes des reprises (estimation).

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
ETABLISSEMENTS					
Secteurs d'activité :					
. Agriculture, sylviculture et pêche	2009	23,7	En % des établissements		4
. Industrie	2009	5,5		17	
. Construction	2009	8,3		18	
. Commerce, transport et services divers	2009	48,7		19	
. Administration publique, enseignement, santé et action sociale	2009	13,7		17	
Taille des établissements (tous secteurs) :					
. 10 à 19 salariés	2009	9,1	En % des établissements ayant des salariés	17	
DEMOGRAPHIE D'ENTREPRISES					
Âge des entreprises :					
. Moins de 3 ans	2010	30,7	En % des entreprises	20	
. 3 à 5 ans	2010	16,4			7
Créations d'entreprises :					
. Entreprises individuelles	2010	79,6	En % des créations d'entreprises		2
. Auto-entrepreneurs	2010	61,1			6
Créations d'établissements :					
. Industrie (taux de création)	2010	10,9	En % des établissements industriels	17	
. Construction	2010	13,4	En % des créations d'établissements	17	
. Commerce	2010	25,5			2
Disparition d'établissements*	2009	5,7	En % des établissements	20	
CONCENTRATION					
Poids des 10 premiers établissements dans l'emploi	2008	5,3	En % de l'emploi salarié		7

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Source : INSEE / CESER de Basse-Normandie.

Graduation : -- - + ++

Des activités globalement à faible valeur ajoutée

Quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité, les entreprises bas-normandes sont relativement peu exportatrices. Dans l'industrie, 24 % des ventes ont été réalisées à l'étranger en 2009 (16^{ème} rang), le taux d'exportation des entreprises exportatrices s'élevant à 29 % du chiffre d'affaires (17^{ème} rang). L'analyse des ratios financiers montre que le tissu économique est surtout composé d'activités à faible valeur ajoutée et que l'industrie est dominée par des activités de main d'œuvre à faible intensité capitalistique (21^{ème} rang* pour la part des rémunérations des salariés dans la valeur ajoutée et 5^{ème} rang* pour celle de l'EBE⁴⁷). Les services aux entreprises se distinguent par leur haut niveau de valeur ajoutée (1^{er} rang) qui démontre l'existence d'activités de haute technologie en Basse-Normandie, la plupart étant concentrées à Caen et à Cherbourg autour des activités nucléaires.

Dans l'économie, 45 % des emplois bas-normands sont concentrés dans les 5 premiers secteurs d'activité⁴⁸ (11^{ème} rang) et 5 % des emplois s'exercent dans les 10 plus grands établissements⁴⁹ (7^{ème} rang). En 2008, 14 % des emplois se situent dans des secteurs jugés fragiles au niveau national (12^{ème} rang*), ce qui atténue le choc de la crise dans la région.

LES FAITS SAILLANTS

Côtoyant de grands établissements dont le centre de décision se situe le plus souvent en dehors de la région, le tissu productif est caractérisé par une forte densité de TPE et de PME de taille intermédiaire sur le territoire. Depuis son entrée en vigueur, l'auto-entreprise connaît un vif succès, mais la Basse-Normandie reste globalement une région peu dynamique en matière de créations d'entreprises. En termes d'activité, le tissu productif semble plus solide et plus résistant qu'ailleurs, mais comme partout en France, les entreprises sont ébranlées par la crise. Les activités à faible valeur ajoutée dominent l'économie dans presque tous les secteurs, à l'exception de quelques niches d'excellence (en particulier dans les services aux entreprises). Faiblement exportatrice, l'industrie bas-normande repose surtout des activités de main d'œuvre à faible intensité capitalistique.

⁴⁷ EBE : Excédent Brut d'Exploitation.

⁴⁸ Commerce (13 % des emplois), Administration publique (8,6 %), Construction (7,8 %), Hébergement médico-social et social, action sociale sans hébergement (7,7 %) et activités pour la santé humaine (7,7 %). Trois secteurs sur cinq concernent des services non marchands.

⁴⁹ Le CHU de Caen est le principal employeur de Basse-Normandie. Dans le domaine de l'Administration et de la Santé, les principaux employeurs sont la Mairie de Caen, celle de Cherbourg, la Région et les 3 Conseils généraux, le centre hospitalier Louis Pasteur à Cherbourg, celui de Lisieux, le centre hospitalier intercommunal d'Alençon et le CHS du Bon Sauveur à Caen. En dehors de la sphère publique, les grands employeurs sont AREVA, Renault Trucks, PSA Peugeot Citroën, le Crédit Agricole, la SNCF, Faurecia, Acome, DCNS, Thyssen-Krupp Sofedit, Robert Bosch, EDF et la Société normande de volaille.

6. INDUSTRIE

Les mouvements de déconcentrations structurent l'industrie bas-normande

Région de tradition agricole, la genèse de l'industrie bas-normande remonte au XVIII^{ème} siècle avec le développement d'une industrie métallurgique diffuse à proximité de nombreux petits gisements de fer. Des industries textiles viennent compléter cette première industrialisation, mais la région est peu touchée par la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle. Seules quelques petites villes connaissent alors un essor lorsqu'elles bénéficient de la réalisation d'infrastructures ferroviaires et portuaires. Il faudra attendre la fin des années 50 pour assister à la constitution d'un véritable tissu industriel grâce, notamment, aux mouvements de déconcentration de grandes entreprises nationales et internationales impulsés par l'Etat. L'implantation de grands établissements structure et dynamise l'économie régionale, mais les industries concernent surtout des activités de main d'œuvre à faible intensité capitaliste⁵⁰. La crise de 1973 touche tardivement la Basse-Normandie. Les grands établissements sont particulièrement ébranlés, les PMI affichant une meilleure résistance. Soumise à un processus général de concentration, l'industrie bas-normande connaît depuis 1985 un vaste mouvement de restructuration qui sonne le glas de certaines entreprises emblématiques telles que la SMN (sidérurgie) ou Moulinex (électroménager). Face à la mondialisation, les établissements innovent et se restructurent au prix souvent de fortes réductions d'effectifs. Les effectifs industriels ont ainsi reculé de 19 % entre 1990 et 2008 (11^{ème} rang), l'industrie totalisant 98 000 emplois en 2008. Sur le plan économique, l'industrie bas-normande est passée de 22 % en 1990 (13^{ème} rang) à 17 % des emplois en 2008 (12^{ème} rang), la région se situant en position médiane au niveau national.

De fortes spécialisations industrielles

Le tissu industriel bas-normand garde l'empreinte de sa structuration passée. En termes d'emploi, l'industrie est dominée par l'agroalimentaire (4^{ème} rang), l'automobile (4^{ème} rang) et l'énergie (5^{ème} rang). Prolongeant l'activité agricole, l'agroalimentaire représente 1/4 des emplois industriels de la région, avec une forte orientation dans le lait et la viande. Une partie des produits transformés bénéficie d'une AOC qui ancre la production au territoire. Au delà du lait et de la viande, les activités sont très diversifiées et se situent sur des créneaux dynamiques tels que les produits de la mer, les plats cuisinés, la transformation de légumes, la pâtisserie industrielle ou l'alimentation pour animaux domestiques. La filière automobile comprend surtout des équipementiers (en particulier des carrossiers très présents sur le marché européen) et des sous-traitants spécialisés dont l'activité est très sensible à la conjoncture et à la pression sur les prix. Concentrée dans le Cotentin, l'énergie est très orientée dans le nucléaire qui constitue une véritable filière dans la région. La spécialisation énergétique devrait se renforcer avec la mise en service du 1^{er} réacteur EPR français à Flamanville, l'implantation de SPIRAL 2 à Caen dans le domaine de la recherche nucléaire, et le développement des énergies renouvelables présentant un fort potentiel dans la région (éolien et hydrolien).

⁵⁰ Certaines implantations comme Radiotechnique en 1957 alliaient toutefois industrie de main d'œuvre et investissements matériels.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

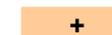
INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Industrie	2008	16,6	En % de l'emploi total	12	5
Etablissements industriels de 50 salariés et plus	2008	68,9	En % des salariés industriels	6	1
Secteur manufacturier de haute et moyenne technologie	2006	4,9	En % de l'emploi total	15	6

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Industrie (effectifs)	1999-2008	-9,7	En %	9	3
Industrie (valeur ajoutée)	2005-2009	-6,0	En %	6	1

Source : INSEE / Eurostat / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



En 2009, l'agroalimentaire, l'automobile et l'énergie ont généré 43 % de la valeur ajoutée industrielle bas-normande (2^{ème} rang). Affichant un réel dynamisme, la richesse créée s'est accrue de 14 % dans l'agroalimentaire entre 2000 et 2009 (2^{ème} rang), mais elle a baissé de 17 % dans l'énergie (22^{ème} rang) et de 25 % dans le secteur automobile (10^{ème} rang).

Une industrie traditionnelle diversifiée

En dehors de ces spécificités, l'industrie est très diversifiée, avec une orientation dans des activités plutôt traditionnelles. Les industries du bois, du papier et l'imprimerie constituent une vraie spécialisation bas-normande. En termes d'emploi, les filières les plus importantes concernent le matériel électrique et électronique, la métallurgie et le travail des métaux, les industries mécaniques et les matériaux de construction, sans qu'aucune activité ne constitue véritablement une spécialisation. Sous-représentées dans la région, certaines activités comme la chimie, la pharmacie et la plasturgie autour du pôle de plasturgie d'Alençon⁵¹ concourent à la diversité de l'industrie bas-normande. En mutation permanente, certains piliers de l'industrie comme l'habillement, le textile et le cuir (secteur solidement implanté autrefois en Basse-Normandie), l'électroménager, la construction navale, et les matériels électriques et électroniques ont fortement réduit leurs effectifs et ne constituent plus vraiment une spécificité régionale. Un nouvel élan a été donné toutefois à la filière microélectronique et numérique avec la création du pôle de compétitivité "Transactions Electroniques Sécurisées"⁵² qui pourrait faire de la région le "berceau du sans contact".

Une mosaïque d'activités offrant une grande variété de savoir-faire

En cumulant l'ensemble des activités, l'industrie des biens de consommation (dont le marché est surtout destiné aux ménages) constitue une spécificité bas-normande par sa variété d'activités. Elle a généré 15 % de la valeur ajoutée industrielle en 2009 (3^{ème} rang), la richesse créée ayant progressé de 9 % entre 2000 et 2009 (3^{ème} rang). Les biens d'équipement ont produit une richesse équivalente, le poids économique de ce secteur étant relativement moins élevé qu'ailleurs (17^{ème} rang). Les industries de biens intermédiaires (destinées à la production d'autres biens) occupent également une place limitée comparée aux autres régions (19^{ème} rang), mais l'ensemble du secteur génère plus du quart de la valeur ajoutée industrielle régionale. Très sensibles à la conjoncture et à la mondialisation, les entreprises de biens intermédiaires ont enregistré une baisse de 21 % de la valeur ajoutée produite entre 2000 et 2009 (19^{ème} rang), le secteur des biens d'équipement maintenant globalement son activité (13^{ème} rang).

Au final, l'industrie bas-normande apparaît comme une mosaïque d'activités très diversifiées offrant une grande variété de compétences et de savoir-faire, avec toutefois une grande dualité entre les industries à caractère traditionnel et celles plus récentes qui se sont développées pendant et après la période des déconcentrations industrielles.

⁵¹ Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon (ISPA).

⁵² TES : Transactions Electroniques Sécurisées.

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
VALEUR AJOUTEE					
Agroalimentaire (IAA)	2009	18,8	En % de la valeur ajoutée industrielle		4
Biens de consommation	2009	15,3			3
Automobile	2009	8,8			3
Biens d'équipement	2009	15,4		17	
Biens intermédiaires	2009	26,1		19	
ETABLISSEMENTS					
10 à 19 salariés	2008	11,9	En % des établissements industriels	21	
1 à 9 salariés	2008	7,1	En % des salariés dans l'industrie	18	
20 à 49 salariés	2008	13,9		17	
50 à 99 salariés	2008	14,4			2
SECTEURS D'ACTIVITE					
Denrées alimentaires et produits à base de tabac	2009	23,4	En % des salariés dans l'industrie		3
Matériel de transport	2009	15,9			3
Equipements électriques, électroniques, informatique et machines	2009	9,1		18	
Extraction, énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	2009	8,3		16	
Autres produits industriels	2009	43,2		16	
FILIERES					
Automobile-Moto-Vélo	2010	46,1	Pour 1000 emplois		3
Métallurgie	2010	1,7		18	
Matériaux de construction	2010	6,8		20	
Aéronautique et spatial	2010	0,1		22	

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
RATIOS					
Taux d'exportation	2007	21,4	En % du chiffre d'affaires	18	
Valeur ajoutée / Nombre de salariés	2007	47,3	En milliers d'€	21	
Valeur ajoutée / Total bilan	2007	38,5	En %		5
Rémunérations des salariés / Valeur ajoutée	2007	56,4	En %		2
Excédent Brut d'Exploitation / Valeur ajoutée	2007	20,6	En %	21	
Charges financières / Valeur ajoutée	2007	3,2	En %	19	
Investissement / Valeur ajoutée	2007	56,7	En %		2
Résultat / Investissement	2007	21,6	En %	19	
CONJONCTURE					
Chiffre d'affaires réalisé	2010	7,9	Evolution en %		5
Investissement réalisé	2010	-27,0		20	
Chiffre d'affaires anticipé (en début d'année)	2011	4,2		16	
INVESTISSEMENT					
Investissement industriel (établissements de 20 salariés et plus) :					
. Agroalimentaire (IAA)	2007	30,6	En % des investissements industriels (hors énergie)		4
. Biens de consommation	2007	14,8			6
. Automobile	2007	12,6			6
. Biens intermédiaires	2007	32,4		20	
DIVERS					
Etablissements industriels à participation étrangère	2007	19,4	En % des établissements industriels	16	
Etablissements industriels implantés en milieu rural	2008	42,8			5
Salariés dans l'industrie exerçant en milieu rural	2008	44,1	En % des salariés dans l'industrie		1

Source : INSEE / COMETE / Banque de France /
CESER de Basse-Normandie

Graduation : 

Une forte densité de PMI en milieu rural

Géographiquement, la Basse-Normandie est caractérisée par une forte densité de PMI en milieu rural. En 2008, 44 % des salariés industriels exercent à la campagne (1^{er} rang), le tissu industriel étant à la fois concentré dans des petites villes et disséminé sur le territoire. Les petites villes forment de véritables pôles industriels en milieu rural (6^{ème} rang pour la part des emplois industriels dans l'économie). Proches jadis des sources d'approvisionnement, les entreprises industrielles en milieu rural ont un caractère plutôt traditionnel. Les industries les plus récentes se situent principalement en milieu urbain, en particulier à Caen et Cherbourg qui forment de véritables bassins industriels, et dans les villes moyennes qui constituent un maillon fort de l'industrie bas-normande (1^{er} rang pour la part des emplois régionaux implantés dans ces villes). Localisées en ville et à la campagne, les activités forment des filières plutôt éclatées, sans vraiment s'agglomérer sur le territoire⁵³.

Une industrie sous dépendance

En termes d'établissements, le tissu productif se compose à la fois de PMI et de grands établissements dépendant pour la plupart de centres de décision extérieurs à la région. En 2008, 11 % seulement des établissements possèdent plus de 20 salariés⁵⁴ (11^{ème} rang), mais les unités de production concentrent 83 % des salariés de l'industrie. La Basse-Normandie se caractérise par une surreprésentation d'établissements de 50 à 99 salariés, ces unités de taille intermédiaire employant 14 % des salariés (2^{ème} rang). Les établissements de plus de 100 salariés concentrent néanmoins plus de la moitié des emplois (11^{ème} rang), la région comptant peu de grands établissements industriels (une soixantaine). En termes de dépendance, les 2/3 des salariés sont contrôlés par des centres de décision extérieurs, la grande industrie étant totalement entre les mains des groupes. En général, plus l'entreprise est de petite taille, plus son siège est bas-normand. En 2007, près d'un tiers des salariés travaillaient dans des établissements à participation étrangère (15^{ème} rang) implantés en majorité en Allemagne, aux Pays-Bas et -dans une moindre mesure- en Amérique du Nord.

En pleine restructuration, le tissu industriel dépend de plus en plus de groupes français et étrangers dont les choix stratégiques se décident en dehors de la région. Très concentrés, les secteurs les plus dépendants se situent dans l'agroalimentaire, l'automobile, l'électronique, la chimie et la pharmacie, les PMI bas-normandes étant très présentes dans la plasturgie et les secteurs traditionnels comme l'habillement, le cuir, le textile, l'édition, l'imprimerie, le bois, le papier, la métallurgie et la mécanique. Les PMI locales sont également nombreuses dans l'automobile (activités de sous-traitance) et dans l'agroalimentaire qui s'appuie également sur un tissu dense de PME dynamiques souvent d'origine familiale.

⁵³ Dans le Cent pour Cent n° 228 publié en mars 2012, l'INSEE de Basse-Normandie identifie 7 pôles de développement centrés sur une ou plusieurs villes. L'étude identifie 5 bassins industriels : la région caennaise, le Nord Cotentin, le Centre-Manche-Bessin, le triangle Vire-Flers-Condé-sur-Noireau et l'est de la région du Perche au Pays d'Auge. L'étude est consultable sur le site INSEE à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/basse-normandie/themes/centpourcent/228/228.pdf.

⁵⁴ En incluant les établissements n'ayant aucun salarié (42 % du total).

Une industrie à faible valeur ajoutée

Les établissements industriels qui se sont implantés en Basse-Normandie pendant la période des déconcentrations industrielles concernaient surtout des activités de main d'œuvre à faible intensité capitalistique, les centres de décision et les centres de R&D restant en région parisienne. Dominées par des grands établissements dépendants de sièges parisiens, ces industries de transformation étaient majoritairement centrées sur des créneaux à faible valeur ajoutée ("usines d'OS"), les velléités du marché du travail présidant à toute logique d'implantation. La concomitance des industries traditionnelles et de ces activités industrielles héritées des décentralisations industrielles concourent au faible niveau de valeur ajoutée de l'industrie bas-normande. En 2007, la région se situe ainsi au 21^{ème} rang pour la valeur ajoutée par salarié et pour l'EBE⁵⁵ rapportée à la valeur ajoutée. La Basse-Normandie apparaît par conséquent comme une industrie de main d'œuvre à faible niveau de qualification (2^{ème} rang pour la part des rémunérations dans la valeur ajoutée). Par ailleurs, moins de 30 % des emplois industriels s'exercent dans des secteurs de "haute et moyenne technologie"⁵⁶ (18^{ème} rang) où se concentrent les dépenses de R&D (60 % des dépenses dans la région⁵⁷).

L'industrie résiste mieux qu'ailleurs à la crise

Conséquence, l'industrie bas-normande est très vulnérable à la mondialisation et subit de plein fouet les retournements de conjonctures. La valeur ajoutée industrielle a ainsi reculé de 8 % entre 2000 et 2009 (12^{ème} rang), le choc ayant été particulièrement rude en 2009 (- 10 % en un an). Dans la tourmente, les filières traditionnelles sont les plus touchées, en particulier la métallurgie, le bois-papier, le travail des métaux et la mécanique. La filière électronique n'est pas épargnée dans l'agglomération caennaise et pèse sur l'activité de R&D en Basse-Normandie. La filière textile maintient en revanche ses effectifs, grâce notamment à l'activité de *Vuitton* dans l'industrie du luxe. Malgré le recul de l'activité, l'industrie bas-normande semble mieux résister qu'ailleurs face à la crise (6^{ème} rang pour la baisse de valeur ajoutée en 2009), en raison de la diversité des activités qui atténuent les chocs conjoncturels, mais aussi du caractère innovant des PMI.

D'après l'Université de Caen⁵⁸, les PMI bas-normandes apparaissent en effet comme des entreprises innovantes, avec un niveau proche de l'Allemagne : 61 % des entrepreneurs développent des innovations technologiques et non technologiques dans leurs entreprises (53 % en France) et 76 % de ceux qui n'innovent pas souhaiteraient le faire. Les moteurs de l'innovation sont avant tout la recherche de nouveaux marchés et la recherche de rentabilité, 10 % des PMI étant bien organisées pour l'innovation. Les faiblesses relevées en Basse-Normandie concernent l'innovation de commercialisation, le manque d'efficacité des processus d'innovation, la difficulté à rentabiliser les efforts d'innovation et à accéder aux connaissances externes et aux soutiens publics. Les PMI sont par ailleurs disséminées sur le territoire, loin souvent des centres de formation, des

⁵⁵ EBE : Excédent Brut d'Exploitation.

⁵⁶ Chiffre 2006.

⁵⁷ Chiffre 2007. Au niveau national, les dépenses de R&D de haute intensité technologique représentent 71 % du total des dépenses.

⁵⁸ Projet Interdisciplinaire sur le Développement des Entreprises, l'Innovation et la Stratégie - MRSH Normandie, Caen, Université de Caen Basse-Normandie et CNRS : "Innovation et performance - Profil des PMI - Le cas bas-normand" (mai 2011).

services aux entreprises, des pôles d'innovation et de recherche concentrés à Caen et dans les villes les plus importantes, ce qui ne facilite pas l'irrigation du tissu productif.

Une élévation du niveau de qualification

Du fait de sa structure productive, l'industrie régionale est faiblement exportatrice. En 2009, les PMI bas-normandes dont le siège social se situe dans la région réalisent 24 % du chiffre d'affaires global⁵⁹ sur les marchés extérieurs (16^{ème} rang⁶⁰). En termes de main d'œuvre, l'industrie est caractérisée par un faible taux d'encadrement (touchant l'ensemble de l'économie) et un faible niveau de qualification. Les emplois industriels sont toutefois de plus en plus qualifiés en raison de la technicité des processus de production. En 2007, 57 % des ouvriers sont qualifiés (10^{ème} rang⁶¹), alors que l'on ne comptait qu'1 ouvrier qualifié pour 2 ouvriers spécialisés à la fin des années 60.

Outre son faible niveau de valeur ajoutée, le principal défi de l'industrie bas-normande est sans doute sa dépendance à l'égard des centres de décision extérieurs (qui déterminent son avenir) et son éloignement des centres de formation, des pôles de R&D et des services aux entreprises concentrés à Caen et dans les grandes villes régionales. Se recentrant sur leur cœur de métier pour accroître leur compétitivité, les entreprises industrielles externalisent un grand nombre d'activités et dopent le secteur des services aux entreprises. Une partie des réductions d'effectifs dans l'industrie résulte ainsi de ces pratiques d'externalisation. Entre 2000 et 2007, les emplois apparus dans les services aux entreprises étaient aussi nombreux que ceux qui avaient disparu dans l'industrie sur la même période.

Une structuration des filières d'excellence

Cependant, le secteur des services aux entreprises est sous-représenté en Basse-Normandie (16^{ème} rang⁶²) et sa croissance reste limitée comparée aux autres régions françaises. Sa valeur ajoutée s'est ainsi accrue de 32 % entre 2000 et 2009 (16^{ème} rang), soit 9 points de moins qu'au niveau national. Du fait de l'activité des agences d'intérim, la région est caractérisée par une forte présence de services opérationnels, mais souffre d'un déficit de services "haut de gamme" dans la sphère du conseil et de l'assistance aux entreprises. Disséminées sur le territoire, les PMI disposent rarement à proximité des ressources et des services spécialisés dont elles ont besoin pour se nourrir et se développer, d'où la volonté de constituer des clusters alliant entreprises, R&D et formations.

En lien avec les grandes spécificités industrielles de la région, la Basse-Normandie a ainsi structuré un pôle de compétitivité spécialisé dans l'électronique (TES) et s'est associée avec les régions voisines dans le domaine de l'agroalimentaire (Valorial), l'automobile (Mov'eo) et la mer (pôle Mer Bretagne) intégrant la construction navale et le nautisme. D'autres actions ont conduit à la création de pôles d'excellence régionaux, notamment dans le nucléaire (Nucléopolis) et les matériaux (Polymers Technologie). Des Systèmes Productifs Locaux (SPL) avaient été également constitués dans le travail des métaux ("Vallée des alliages") et la mécanique, mais ces pôles

⁵⁹ Source : Banque de France. D'après l'INSEE, les exportations représentent 21 % des ventes en 2007 (18^{ème} rang).

⁶⁰ Le taux d'exportation des entreprises exportatrices s'élève à 29 % du chiffre d'affaires (17^{ème} rang).

⁶¹ En 1999, la Basse-Normandie se situait au 2^{ème} rang pour son taux de qualification ouvrière.

⁶² Classement concernant la part des services aux entreprises dans la valeur ajoutée brute des services.

d'innovation régionaux sont aujourd'hui en "stand-by" et montrent la difficulté de créer et structurer des filières en milieu rural. Comme l'atteste le succès du centre de recherche et de développement sur le travail des aciers avoisinant le CIRIAM⁶³ à Flers, il est néanmoins possible de tisser localement un écosystème de croissance en s'appuyant sur un grand employeur dont le centre de décision se situe en dehors de la région et en mobilisant les ressources régionales (notamment universitaires avec l'ENSICAEN).

LES FAITS SAILLANTS

Gardant l'empreinte de sa structuration passée, le tissu industriel bas-normand se compose surtout de PMI sous-traitantes et de grands établissements dépendant pour la plupart de centres de décision extérieurs. La Basse-Normandie se caractérise par une surreprésentation d'établissements de 50 à 99 salariés et par une forte densité de PMI en milieu rural concentrées dans les petites villes et disséminées sur le territoire. Les villes moyennes constituent des maillons forts de l'industrie régionale, les industries les plus récentes se situant surtout en milieu urbain, en particulier à Caen et Cherbourg qui forment de véritables bassins industriels.

En termes d'activité, l'industrie est dominée par l'agroalimentaire, l'automobile et l'énergie avec la filière nucléaire. En dehors de ces spécificités, les entreprises sont très diversifiées, avec une orientation dans des activités plutôt traditionnelles. Sur le plan productif, la région apparaît comme une industrie de main d'œuvre à faible niveau de qualification, la concomitance d'industries traditionnelles et d'établissements hérités des déconcentrations industrielles générant un faible niveau de valeur ajoutée. Soumise à un processus général de concentration, l'industrie bas-normande est engagée dans un vaste mouvement de restructuration qui bouscule de nombreux secteurs. Face à la mondialisation, les établissements innovent et se restructurent au prix souvent de fortes réductions d'effectifs, la région semblant mieux résister qu'ailleurs malgré le recul de l'activité en période de crise. Localement, les PMI bas-normandes apparaissent comme des entreprises innovantes, mais le tissu industriel dépend de plus en plus de groupes français et étrangers dont les choix stratégiques se décident en dehors de la région (les 2/3 des salariés).

Du fait de sa structure productive, l'industrie régionale est faiblement exportatrice et le taux d'encadrement est globalement peu élevé dans les entreprises. Le niveau de qualification des emplois industriels tend toutefois à s'élever du fait de la technicité des processus de production. Se recentrant sur leur cœur de métier pour accroître leur compétitivité, les entreprises industrielles externalisent un grand nombre d'activités et dopent le secteur des services aux entreprises. Une partie des réductions d'effectifs dans l'industrie résulte de ces pratiques d'externalisation. La région souffre d'un déficit de services aux entreprises "haut de gamme" pour nourrir localement le développement des entreprises. En lien avec les grandes spécificités industrielles, la Basse-Normandie a structuré ou s'est engagée dans plusieurs pôles de compétitivité et pôles d'excellence régionaux afin de constituer des écosystèmes de croissance alliant entreprises, R&D et formations.

⁶³ CIRIAM : Campus Industriel de Recherche et Développement sur les Matériaux.

7. RECHERCHE - INNOVATION

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Une région au potentiel de recherche limité

En 2009, plus de 4 600 personnes travaillent dans la R&D en Basse-Normandie, soit 1,2 % du potentiel national (18^{ème} rang). Les effectifs représentent 0,8 % des emplois, plaçant la région au 16^{ème} rang au niveau national. Par activité, 59 % des chercheurs et personnels de soutien à la recherche travaillent dans la sphère des entreprises (13^{ème} rang) et 41 % dans le secteur public (9^{ème} rang). Sur le plan économique, les dépenses intérieures de R&D (DIRD) s'élèvent à 374 millions d'euros, dont 65 % dans le secteur privé et 35 % dans la recherche publique. Rapporté au PIB, l'effort de recherche représente 1,1 % du PIB, un chiffre bien en deçà des 3 % visés par la stratégie européenne de Lisbonne⁶⁴. Au niveau mondial, la France consacre 2,2 % de son PIB à la recherche (13^{ème} rang) et accuse un certain retard par rapport à ses principaux concurrents⁶⁵. La Basse-Normandie apparaît comme une région au potentiel de recherche limité. Dans le secteur privé, 40 % des investissements en matière de R&D concernent des activités de basse et moyenne-basse technologie⁶⁶ (6^{ème} rang^{*67}) du fait du caractère plutôt traditionnel de l'industrie bas-normande (activités à faible valeur ajoutée en "milieu de gamme", avec quelques activités de très haut niveau).

Un tissu de PME innovantes

En 2009, 19 % seulement des dépenses ont été réalisées par des PME de moins de 250 salariés (16^{ème} rang). La recherche privée est donc concentrée dans des grands établissements, dont les centres de décision sont souvent extérieurs à la région. Entre 2005 et 2009, les dépenses de R&D ont progressé de 7 % dans les entreprises (19^{ème} rang), mais la croissance de leurs effectifs a atteint 14 % sur la même période (15^{ème} rang). Les restructurations dans la filière électronique et des TIC, l'une des excellences bas-normandes, pèsent sur les activités de R&D dans la région.

Les PME bas-normandes font en revanche preuve de dynamisme. Entre 2005 et 2009, les entreprises de moins de 250 salariés ont plus que doublé leurs dépenses de R&D (8^{ème} rang), avec toutefois une stagnation sur la période récente en raison de la crise économique.

⁶⁴ A la suite de la révision de la stratégie de Lisbonne en 2005, les deux principaux objectifs que doivent poursuivre les Etats sont un investissement dans la recherche égal à 3 % du PIB et un taux d'emploi de 70 %.

⁶⁵ En 2009, les 10 premiers Pays investissant le plus dans la recherche sont l'Israël (4,3 % du PIB), la Finlande (4 %), la Suède (3,6 %), la Corée du sud (3,4 %), le Japon (3,3 %), le Danemark et la Suisse (3 %), les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Autriche (2,8 %). La France devance le Canada et le Royaume-Uni (1,9 %), l'Italie (1,3 %) et l'Espagne (1,2 %), ces 2 derniers pays se situant au 26^{ème} et 27^{ème} rang mondial. Source : OCDE / Capital "L'état de la France 2012" (décembre 2011 - Janvier 2012).

⁶⁶ Classification de l'OCDE.

⁶⁷ Rang sur 20 en 2007.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Effectifs de R&D	2008	7,7	Pour 1 000 emplois	16	5
Effectifs de R&D publics	2009	40,7	En % des effectifs de R&D	9	3
Dépenses Intérieures de R&D (effort de recherche)	2009	1,07	En % du PIB	16	5
DIRD dans les entreprises	2009	64,8	En % des DIRD totales	13	5
DIRD dans les entreprises de moins de 250 salariés	2009	19,0	En % des DIRD des entreprises	16	7
Densité technologique (brevets publiés)	2008	29,0	Pour 100 000 emplois	14	5
Densité scientifique (publications scientifiques et techniques)	2008	54	Rapportée à la population active, base 100 France entière	15	5

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Effectifs de R&D publics	2005-2009	6,4	En %	11	3
Effectifs de R&D dans les entreprises	2005-2009	13,6	En %	15	6
DIRD totales	2005-2009	12,4	En %	19	7
DIRD publiques	2005-2009	24,0	En %	16	6
DIRD dans les entreprises	2005-2009	6,9	En %	19	7
DIRD dans les entreprises de moins de 250 salariés	2005-2009	108,9	En %	8	4
Brevets publiés	2009 / 2006-2008	-25,5	En %	21	8
Publications scientifiques et techniques	2003-2008	-7	En points (densité normalisée à 100 France entière)	20	8

Source : MSER / MEN / OST / INPI / CESER de Basse-Normandie

Graduation :

--

-

+

++

Une région d'excellence en matière de recherche publique

Comparée aux régions "jumelles", la Basse-Normandie apparaît plutôt en retrait en matière de R&D, mais elle se distingue toutefois par la place et le dynamisme de la recherche publique (3^{ème} rang⁶⁸). Entre 2005 et 2009, les effectifs ont progressé de 6 % dans la sphère publique (11^{ème} rang), les dépenses augmentant de 24 % sur la même période (16^{ème} rang malgré la hausse observée). La région bénéficie d'un potentiel important, en particulier avec de grands équipements et des plateformes de recherche performants (GANIL⁶⁹ dans l'étude du noyau, CYCERON pour l'imagerie médicale appliquée aux neurosciences et à la cancérologie, MRSH⁷⁰). De renommée mondiale, le GANIL va renforcer ses équipements avec l'implantation de SPIRAL 2 d'ici 2016. En Basse-Normandie, la recherche publique est spécialisée dans plusieurs domaines, en particulier la physique nucléaire, la chimie, le biomédical, les matériaux, et les sciences humaines et sociales. En termes de dépenses, 59 % des activités de recherche sont réalisées par l'Université (9^{ème} rang) et 41 % par des organismes de recherche finalisée (14^{ème} rang) tels que le CNRS, le CEA ou l'INSERM.

En termes de performances, certaines unités de recherche se distinguent par la qualité de leurs travaux : évaluées par l'AERES⁷¹, 78 % d'entre-elles sont ainsi notées A+ ou A sur les aspects qualité scientifique et production⁷². Signe d'une très bonne vitalité, 14 projets ont été retenus dans le cadre des investissements d'avenir, dont 4 laboratoires d'excellence (LABEX) et 5 équipements d'excellence (EQUIPEX). La structuration interrégionale de la recherche prend forme avec la création récente du PRES "Normandie Université". Une collaboration croissante avec les entreprises régionales est par ailleurs observée.

Une production scientifique et technologique proche de la moyenne nationale

En 2008, le nombre de publications scientifiques produites par les chercheurs publics bas-normands se situe dans la moyenne nationale⁷³ (13^{ème} rang). Le poids scientifique est toutefois supérieur dans certains domaines de la physique, de la chimie et des matériaux, des STIC (notamment l'intelligence artificielle, le génie électronique et électrique), du médical et de la santé. La Basse-Normandie se distingue également par la part des co-publications internationales qui montrent que les équipes de recherche sont relativement tournées vers les collaborations internationales.

Indicateur d'innovation technologique, la Basse-Normandie a déposé 137 brevets par la voie nationale en 2009, soit le 14^{ème} rang au niveau national en rapportant au nombre d'emplois. Par rapport à la période 2006-2008, le nombre de brevets publiés a diminué de 26 % (21^{ème} rang), une baisse intervenant après le fort recul des effectifs observés dans la R&D des entreprises suite aux restructurations dans la filière électronique et des TIC (- 21 % entre 2006 et 2008).

⁶⁸ Rang sur 8 régions "jumelles" en incluant la Basse-Normandie.

⁶⁹ GANIL : Grand Accélérateur National d'Ions Lourds.

⁷⁰ MRSH : Maison de la Recherche en Sciences Humaines.

⁷¹ AERES : Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

⁷² Une note globale "A+" a été attribuée à 4 unités de recherche : laboratoire de "catalyse et spectroscopie", laboratoire de "cristallographie et sciences des matériaux", "cancer et préventions" et "mobilité : attention, orientation et chronobiologie".

⁷³ 0,72 publication par chercheur public, la moyenne étant de 0,71 au niveau national.

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
Ecart-type par rapport à la moyenne européenne en matière de R&D	2007	-3,4	0 = ensemble des régions européennes	17	
R&D					
Chercheurs (public + privé)	2008	4,1	Pour 1000 emplois	16	
Boursiers parmi les chercheurs dans le public	2009	16,9	En % des chercheurs	17	
Personnels de soutien à la recherche (public + privé)	2008	3,5	Pour 1000 emplois	18	
Etablissements publics à caractère scientifique et technologique	2009	2,7	En % de la DIRD des Administrations	19	
Etablissements publics à caractère industriel et commercial	2009	17,6			7
SOUTIEN A LA RECHERCHE ET L'INNOVATION					
Budget consacré à la Recherche et aux Transferts Technologiques :					
. Ensemble des Collectivités	2009	10,7	En % de la DIRD		2
. Communes et EPCI	2009	5,7	En € par habitant		3
. Région	2009	19,5	En € par habitant		5
Effort budgétaire en R&T de la Région	2009	4,4	En % des dépenses totales		5

Source : INSEE / MSER / MEN.

Graduation :



Cette perte de performance montre que la production scientifique et technologique est très corrélée aux ressources humaines et aux dépenses de R&D investies sur le territoire.

Un fort soutien des Collectivités publiques

En Basse-Normandie, le budget consacré à la recherche et aux transferts technologiques par les Collectivités locales représente près de 11 % des dépenses de R&D dans la région, soit le 2^{ème} rang au niveau national. Investissant 20 euros par habitant en 2009, la Région est le principal contributeur (5^{ème} rang), les dépenses représentant près de 5 % de son budget (5^{ème} rang). Les communes et leurs structures intercommunales soutiennent également la recherche en apportant globalement 6 euros par habitant (3^{ème} rang). Les acteurs publics bas-normands jouent donc un rôle important pour structurer et développer la recherche et l'innovation dans la région (effet de levier). La Basse-Normandie dispose d'une large palette d'outils complémentaires et peut s'appuyer sur plusieurs pôles et domaines d'excellence pour orienter son développement (automobile, nucléaire, agroalimentaire, mer, cheval, logistique, etc.), mais une meilleure structuration des acteurs et des moyens renforcerait sans doute l'écosystème de croissance à l'échelle régionale.

LES FAITS SAILLANTS

Le potentiel de R&D de la Basse-Normandie est globalement limité. La région investit 1,1 % de son PIB dans la recherche, un chiffre bien en deçà des 3 % visés par la stratégie européenne de Lisbonne. Dans le secteur privé, la R&D est concentrée dans des grands établissements dont les centres de décision sont souvent extérieurs à la région. Spécialisées surtout dans des activités à faible valeur ajoutée, les PME font cependant preuve de dynamisme et apparaissent comme des entreprises innovantes. Dans la recherche publique, la Basse-Normandie excelle dans plusieurs domaines et bénéficie d'infrastructures de recherche porteuses d'avenir. Dans un contexte de crise économique et de mondialisation, les restructurations industrielles et le potentiel limité de R&D affectent la capacité d'innovation des entreprises et la production scientifique et technologique de la région. Facteur de visibilité et d'attractivité, les structurations en cours des acteurs et des moyens ne pourront que renforcer l'écosystème de croissance sur tout le territoire.

8. ENSEIGNEMENT - FORMATION

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Une forte baisse des effectifs scolaires

A la rentrée 2009-2010, la Basse-Normandie compte 303 000 élèves et étudiants. Les effectifs ont globalement diminué de 6 % en 9 ans, une des plus fortes baisses observées sur le territoire français (18^{ème} rang). Le recul affecte surtout le 2nd degré, le nombre d'élèves ayant chuté de 10 % dans les années 2000 (15^{ème} rang). Affichant une baisse de 4 %, le 1^{er} degré résiste mieux, mais les écoles sont plus touchées qu'ailleurs (19^{ème} rang). Dans l'enseignement supérieur, la Basse-Normandie est l'une des rares régions où les effectifs étudiants n'ont pas augmenté dans la décennie⁷⁴ (21^{ème} rang).

Un quart des élèves du 2nd degré sont scolarisés dans le privé (5^{ème} rang) qui accueille également 16 % des élèves dans le 1^{er} degré (4^{ème} rang). Le caractère rural de la région induit une présence notable de l'enseignement agricole (5^{ème} rang), dont 70 % de l'activité est assurée par le privé (4^{ème} rang) en raison du réseau des Maisons Familiales Rurales (MFR) sur le territoire (1^{er} rang).

Dans le 1^{er} et le 2nd degré, la Basse-Normandie se distingue par la faible densité d'écoles maternelles (20^{ème} rang) et d'écoles primaires (15^{ème} rang), et par le nombre relativement important de collèges (2^{ème} rang) et de lycées (3^{ème} rang) implantés dans les villes et les bourgs parsemant le territoire. La densité d'établissements induit un nombre élevé d'enseignants par élève dans le 2nd degré (7^{ème} rang⁷⁵), le nombre d'enseignants par écolier étant moins marqué dans le 1^{er} degré (9^{ème} rang) en raison des regroupements d'écoles en milieu rural⁷⁶. En intégrant l'ensemble des dépenses directes et indirectes d'éducation, les dépenses moyennes⁷⁷ par élève se sont élevées à 2 880 euros dans le 1^{er} degré (17^{ème} rang) et à 4 440 euros dans le 2nd degré (11^{ème} rang).

Un nombre important de collégiens et de lycéens en ZUS

Les élèves du public concernés par l'Education Prioritaire sont relativement peu nombreux en raison du nombre limité de quartiers sensibles dans la région. En 2009, 5 % des écoliers (21^{ème} rang) et 6 % des collégiens (20^{ème} rang) sont scolarisés dans des établissements appartenant au réseau "réussite scolaire". Au niveau régional, 11 % des collégiens et lycéens suivent cependant leur scolarité dans un établissement situé en ZUS⁷⁸ (4^{ème} rang*), alors que 4 % seulement des bas-normands vivent dans ces quartiers en difficulté (19^{ème} rang).

⁷⁴ Dans l'enseignement supérieur, 3 régions enregistrent une baisse de leurs effectifs entre 2000-2001 et 2009-2010, la région Centre, la Basse-Normandie et la Lorraine.

⁷⁵ Dans le public.

⁷⁶ La Basse-Normandie se situe au 2^{ème} rang pour le nombre d'enseignants de maternelle et du primaire par école (estimation).

⁷⁷ Les dépenses moyennes par élève prennent en compte la totalité des dépenses, à savoir les dépenses courantes et les dépenses en capital pour l'ensemble des activités dans les établissements publics et privés (transports scolaires, fournitures, manuels scolaires, vêtements, dépenses demandées par les institutions, etc.).

⁷⁸ ZUS : Zone Urbaine Sensible.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Etudiants	2009-2010	2,5	En % de la population totale	19	7
IUT	2009-2010	7,9	En % des étudiants	4	3
Etudiants en cursus Master et Doctorat (hors IUT)	2009-2010	36,4	En % des effectifs universitaires (universités publiques)	19	8
Formation d'ingénieurs (y compris Université)	2009-2010	3,8	En % des étudiants	18	8
Dépenses de formation professionnelle (1)	2008	1,69	En % du PIB	4	2
Dépenses de formation professionnelle, continue et apprentissage de la Région	2008	97	En € par habitant	3	2
Retards en 6ème*	2008-2009	21,4	En %	3	1
Proportion de bacheliers dans une génération	2008	64,0	En %	11	7
Jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés ayant quitté le système éducatif sans diplôme*	2008	16,8	En %	16	4

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Etudiants	2004-2010	-1,5	En %	18	5
IUT	2004-2010	4,8	En %	12	5
Formation d'ingénieurs (y compris Université)	2004-2010	53,7	En %	1	1
Dépenses de formation professionnelle, continue et apprentissage de la Région	1999-2008	154,4	En % (évolution du montant exprimé en € par habitant)	8	3
Proportion de bacheliers dans une génération	2000-2008	+ 5,7	En points	1	1

(1) Rang sur 19 (France métropolitaine) / sur 7 ("jumelles")

Source : INSEE / MESR / MEN / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Des retards scolaires dès le 1^{er} degré

A la rentrée 2008-2009, 21 % des élèves sont entrés en 6^{ème} avec au moins 1 an de retard (3^{ème} rang*). Le taux est descendu à 15 % en 2010, mais il reste supérieur à la moyenne nationale. Les indicateurs de réussite de l'Académie révèlent des difficultés scolaires dès le 1^{er} degré. Malgré une progression des performances, les écoliers bas-normands affichent globalement de moins bons résultats aux évaluations de CE1 et de CM2. Signe d'amélioration, les retards de plus de 2 ans ont fortement régressé en 6^{ème} et en 3^{ème}, la Basse-Normandie se situant au 17^{ème} rang⁷⁹.

La Basse-Normandie comptant peu d'étrangers sur son territoire, les nouveaux arrivants non francophones sont très peu nombreux dans les écoles (22^{ème} rang), mais 70 % seulement bénéficient d'un soutien (19^{ème} rang). Sur le plan scolaire, la région se distingue par le nombre important d'élèves handicapés en raison de la forte densité de structures d'accueil pour enfants handicapés – particulièrement dans l'Orne⁸⁰ – et de la politique d'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire. La région se situe au 4^{ème} rang pour l'adaptation et la scolarisation des élèves handicapés dans le 1^{er} degré. En 2010, 2,1 % des écoliers bas-normands sont handicapés (6^{ème} rang), dont 2 élèves sur 5 scolarisés en CLIS⁸¹ (1^{er} rang), et les ULIS⁸² concernent 0,7 % des collégiens (5^{ème} rang).

Dans le 2nd degré, 7 % des collégiens et des lycéens sont scolarisés en sections européennes (1^{er} rang), une part élevée qui dénote une ouverture internationale de la Basse-Normandie.

Une forte orientation vers les filières professionnelles

En 2008, la moitié des élèves a choisi un cycle général ou technologique en fin de 3^{ème} (24^{ème} rang) et 43 % se sont orientés vers des filières professionnelles (2^{ème} rang). Près de 6 % des élèves de 3^{ème} ont redoublé (15^{ème} rang) et 2 % environ ont arrêté leurs études (8^{ème} rang*). Le poids important de l'enseignement professionnel constitue une spécificité bas-normande. Un quart des jeunes qui choisissent une filière professionnelle opte pour l'apprentissage (7^{ème} rang).

Conséquence des orientations professionnelles, un tiers des jeunes actifs de 15 à 24 ans entre sur le marché du travail avec un CAP ou un BEP (1^{er} rang), mais les filières proposées permettent également de poursuivre jusqu'au bac (et au-delà). En 2008, un quart des bacheliers bas-normands ont décroché un bac professionnel (2^{ème} rang), une proportion qui influe favorablement sur le taux d'accès au baccalauréat (6^{ème} rang). La Basse-Normandie observe la plus forte progression de bacheliers par génération entre 2000 et 2008, les deux-tiers des jeunes obtenant le bac aujourd'hui (11^{ème} rang⁸³).

⁷⁹ Rang parmi les 26 académies de France métropolitaine. **Le rang est systématiquement indiqué en italique lorsque le classement concerne les 26 académies (rang sur 26).**

⁸⁰ En 2010, l'Orne se situe au 2^{ème} rang pour l'équipement global en lits-places pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans, le Calvados au 25^{ème} rang et la Manche au 48^{ème} rang.

⁸¹ CLIS : Classe d'Intégration Scolaire.

⁸² ULIS : Unité Localisée pour l'Insertion Scolaire.

⁸³ Le taux d'accès au bac a toutefois fléchi en 2010, passant de 67 % en 2008 à 62 % deux ans plus tard (dégradation).

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
EDUCATION					
Dépenses moyennes par élève dans le 1er degré	2008	2880	En €	17	
Ecoles maternelles	2008	2,2	Pour 10 000 habitants	18	
Part du privé dans le 1er degré	2009	16,4	En % des élèves		4
Collèges	2008	1,4	Pour 10 000 habitants		2
Part du privé dans le 2nd degré	2009	22,5	En % des élèves		5
Enseignants dans le 2nd degré (public + privé)	2010	96	Pour 1000 élèves		7
Enseignement agricole	2007	2,2	En % des effectifs scolaires		5
Part du privé dans l'enseignement agricole	2007	71,7	En % des élèves		4
Dont établissements à rythme approprié (MFR principalement)	2007	55,6			1
ENSEIGNEMENT SPECIALISE					
Elèves scolarisés en sections européennes	2009	6,9	En % des collégiens et lycéens		1
Elèves nouveaux arrivants non francophones	2009	0,9	Pour 1000 élèves du 1er et 2nd degré	22	
Dont bénéficiant d'un soutien	2009	70,5	En % des élèves nouveaux arrivants non francophones	19	
Réseau "Réussite scolaire" (RRS)	2009	4,6	En % des écoliers du public	21	
		6,3	En % des collégiens du public	20	
Adaptation et scolarisation des élèves handicapés	2009	8,7	Pour 1000 élèves du 1er degré		4
APPRENTISSAGE					
Apprentissage et stages	2008	2,8	En % des salariés		3
Densité de Centres de Formation d'Apprentis (CFA) sur le territoire	2010	1,6	Pour 100 000 habitants	19	
Organismes gestionnaires parapublics	2008	48,0	En % des effectifs d'apprentis		3
Niveau de formation :					
. Niveau V	2008-2009	66,2	En % des apprentis		3
. Niveau IV	2008-2009	21,4		20	
. Niveau I, II et III	2008-2009	12,4		17	
Dépenses par jeune (ressources des CFA) :	2008	6810	En € par jeune		3
. Région	2008	3321			5
. Participation des branches	2008	716			4
. Participation des familles*	2008	373			1
. Taxe d'Apprentissage	2008	1200		17	

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
BACCALAUREATS					
Taux d'accès au baccalauréat	2009	66,4	En %		6
Spécialités de production dans les bacs technologiques	2008	26,3	En % des bacs technologiques	17	
Séries scientifiques (S) dans les bacs généraux	2008	48,9	En % des bacs généraux	21	
Bacs professionnels parmi l'ensemble des bacs	2008	23,1	En % des bacs		2
RETARD ET REUSSITE SCOLAIRE					
Jeunes en situation d'illettrisme*	2006	5,6	En % des jeunes reçus à la JAPD		4
Retard de plus de 2 ans en 3ème*	2008	3,4	En % des élèves de 3ème	18	
Taux de réussite aux examens :					
. BEP	2009	79,9	En %		6
. Baccalauréat (généraux, technologiques et professionnels)	2009	87,3			6
. BTS	2009	71,9			7
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
Attractivité	2003-2008	46	Etudiants entrants pour 100 étudiants sortants	20	
Bacheliers inscrits à l'Université provenant d'autres régions	2008	10,8	En % des nouveaux bacheliers inscrits	17	
Dépenses moyennes par étudiant	2008	8500	En €		7
Sections de Technicien Supérieur (STS)	2010	13,4	En % des étudiants		7
Cursus Licence	2010	63,6	En % des effectifs universitaires (universités publiques)		4
Ecoles paramédicales et sociales (hors Université)	2010	7,8	En % des étudiants		7
Ecoles supérieures arts et culture	2010	0,8		16	
Logement des étudiants :					
. Foyers étudiants	2007	8,8	En % des étudiants		6
. Co-location	2007	8,6		19	
NIVEAU DE DIPLOME					
Jeunes âgés de 15-24 ans (ayant quitté le système éducatif) :					
. CAP-BEP	2008	34,1	En %		1
. Supérieur 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	2008	4,2		22	

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
Jeunes âgés de 25-34 ans (ayant quitté le système éducatif) :					
. CAP-BEP	2008	26,8	En %	18 22	1
. Supérieur 1 ^{er} cycle	2008	19,1			
. Supérieur 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	2008	14,1			
FORMATION (1)					
Dépenses totales	2008	1008	En € par habitant de 15 à 64 ans		6
		2,6	En % du PIB		5
Part de la Région dans le financement de l'ensemble de la formation professionnelle	2008	32,7	En % des dépenses de formation professionnelle		4
Enseignement général et technologique du 2nd degré	2008	34,6	En % des dépenses pour la formation	18	
Formation Professionnelle	2008	65,4			2
Formation professionnelle initiale	2008	2239	En € par jeune de 15 à 24 ans		5
Formation professionnelle continue	2008	175	En € par habitant de 15 à 64 ans		7
Formation des demandeurs d'emploi :					
. Par demandeur d'emploi	2007	1316	En €	17	5
. Par demandeur d'emploi formé	2007	4888			
. Formations préqualifiantes, qualifiantes et de professionnalisation	2008	83,5	En % des dépenses de formation professionnelle pour demandeurs d'emploi	19	1
. Formations d'insertion sociale professionnelle	2008	16,5			
Formation tout au long de la vie :					
. Dépenses pour la certification	2008	10,7	En € par actif		7
. Dont Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	2008	41,2	En % des dépenses pour la certification		7
. Congés Individuels de Formation (2)	2007	4,1	Pour 1000 salariés du privé		3

(1) Rang sur 19 (données non disponibles pour l'Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Limousin).

(2) Rang sur 22.

Source : INSEE / MEN / MESR / CNFPTLV / CEREQ / ANCLI / AGRESTE / CESER de Basse-Normandie

Graduation :

--

-

+

++

La Basse-Normandie souffre néanmoins d'un déficit d'orientation vers les bacs technologiques (17^{ème} rang) et les bacs S⁸⁴ parmi les bacs généraux (23^{ème} rang). En 2010, 83 % des élèves de 3^{ème} ont décroché leur brevet (14^{ème} rang). Le taux de réussite est de 81 % au CAP (15^{ème} rang), de 80 % au BEP (6^{ème} rang) et de 87 % au baccalauréat en 2009 (6^{ème} rang), un palmarès qui montre les performances des élèves dans la région. Malgré ces bons résultats, 8 % des élèves interrompent leurs études et quittent le système éducatif avant la fin du 2nd cycle (8^{ème} rang*).

L'orientation vers des filières professionnelles limite les sorties sans diplôme, mais incite les jeunes à entrer plus tôt sur le marché du travail

En 2008, 17 % des jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans sont entrés sur le marché du travail sans aucun diplôme, un taux inférieur à la moyenne nationale (16^{ème} rang*). Malgré les échecs, l'enseignement professionnel limite les décrochages dans la région. Certains jeunes restent cependant "mal armés" pour s'insérer professionnellement et socialement, comme en témoignent les Journées d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD⁸⁵). Les résultats des tests montrent en effet que 6 % des jeunes sont en situation d'illettrisme, soit le 4^{ème} rang* au niveau national. L'orientation professionnelle incite par ailleurs les jeunes à interrompre plus tôt leurs études pour trouver un travail. La moitié des jeunes ne sont plus scolarisés entre 18 et 24 ans (10^{ème} rang*), le décrochage se faisant surtout autour de 21-22 ans où le taux de scolarisation en Basse-Normandie est inférieur de plus de 7 points à celui de la France métropolitaine.

L'apprentissage, une formule très prisée en Basse-Normandie

L'apprentissage est une formule très développée en Basse-Normandie. En 2009, 6 % des jeunes de 16 à 25 ans sont apprentis (6^{ème} rang), les 2/3 d'entre eux suivant une formation de niveau V⁸⁶ (2^{ème} rang). En 2008, 21 % des contrats d'apprentissage concernent des diplômes de niveau IV⁸⁷ (20^{ème} rang) et 9 % des diplômes de niveau II et III⁸⁸ (22^{ème} rang), près de 4 % des apprentis préparant des diplômes d'ingénieurs et des Masters de niveau I⁸⁹ (12^{ème} rang). Les formations bac+5 représentent 29 % des apprentis du supérieur (4^{ème} rang).

Tous CFA confondus, les dépenses par jeunes s'élèvent à plus de 6 800 euros en 2008 (3^{ème} rang), dont la moitié est financée par la Région (5^{ème} rang) et 11 % par les branches professionnelles (4^{ème} rang). La Basse-Normandie se caractérise par une faible mobilisation de la taxe d'apprentissage (17^{ème} rang) et une forte participation des familles qui ont versé en moyenne près de 400 euros par élève en 2008 (1^{er} rang). La région se distingue également par la faible densité de CFA sur le territoire (19^{ème} rang) qui rend plus prégnante la question du logement des apprentis en Basse-Normandie.

⁸⁴ Bacs scientifiques.

⁸⁵ Les JAPD ont été commuées en Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en 2010.

⁸⁶ Niveau V : niveau de formation validé par un CAP ou un BEP.

⁸⁷ Niveau IV : niveau de formation validé par un Bac général, un Bac professionnel ("Bac pro"), un Brevet de Technicien (BT) ou un Brevet Professionnel (BP).

⁸⁸ Niveau III : niveau de formation validé par un BTS, un DUT, ou un diplôme de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, DEUST, etc.). Niveau II : niveau bac+3 et bac+4.

⁸⁹ Niveau I : niveau bac+5. Des apprentis préparent également le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion en Basse-Normandie.

Les étudiants bas-normands choisissent plus volontiers des filières courtes

Après avoir décroché leur bac en 2009, 71 % des nouveaux bacheliers se sont inscrits dans l'enseignement supérieur, l'un des plus faibles taux de poursuite d'études au niveau national (20^{ème} rang⁹⁰). Parmi eux, 41 % ont choisi l'Université -hors IUT- (21^{ème} rang), 29 % ont opté pour un BTS (9^{ème} rang) et 15 % se sont inscrits en IUT (6^{ème} rang). Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles n'ont attiré que 8 % des jeunes bacheliers (18^{ème} rang), le taux de vacance dépassant 20 % des places disponibles.

En 2009, 40 % des nouveaux bacheliers inscrits à l'Université⁹¹ ont choisi "lettres - langues - sciences-humaines - arts" (2^{ème} rang) et 21 % seulement "droit - économie - AES" (24^{ème} rang). Les autres étudiants se sont répartis à part à peu près égale entre "médecine - pharmacie" (10^{ème} rang) et "sciences - SVT - STAPS" (13^{ème} rang).

Une offre de formations supérieures variée, mais une insuffisance de formations d'ingénieurs

Après le bac, les étudiants bas-normands privilégient les voies professionnelles ou technologiques courtes dont est bien pourvue la région (offre riche et diversifiée, en bonne adéquation avec le tissu socio-économique d'après l'AERES⁹²). Tous niveaux confondus, 8 % des étudiants sont inscrits en IUT (4^{ème} rang), 13 % en BTS (7^{ème} rang) et 8 % dans des écoles para-médicales et sociales (7^{ème} rang). En incluant les IUT, l'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN) accueille les deux-tiers des étudiants (9^{ème} rang) et se caractérise par une grande diversité des formations proposées du fait de son caractère pluridisciplinaire. La région comprend également 4 écoles d'ingénieurs et une école de management, mais les effectifs restent en deçà de la moyenne nationale. En 2009-2010, les élèves ingénieurs représentent 4 % des étudiants (18^{ème} rang) et la filière "écoles de commerce, vente, gestion et comptabilité" totalise 3 % des effectifs du supérieur (15^{ème} rang). La Basse-Normandie affiche également un déficit d'écoles supérieures d'art et culture (16^{ème} rang).

Au sein de l'UCBN (hors IUT), 64 % des étudiants sont inscrits au niveau licence (4^{ème} rang parmi les Universités publiques⁹³), 33 % suivent un Master (19^{ème} rang) et 3 % préparent une thèse de Doctorat (14^{ème} rang), l'Université délivrant en moyenne 150 Doctorats chaque année. Une évaluation réalisée en 2007 par l'AERES⁹⁴ soulignait la qualité insuffisante des formations de licences de l'UCBN (12 % de licences cotées A contre 45 % au niveau national), mais une nouvelle évaluation effectuée 4 ans plus tard conduit à 42 % de licences cotées A⁹⁵ en 2011. Des points forts se dégagent également au niveau Master, en particulier dans les domaines "sciences, technologies, santé" (64 % de notes A+ ou A), "droit, économie, gestion" (61 %) et "arts, lettres et langues" (58 %). Signe d'ouverture internationale, la Basse-Normandie se situe au 6^{ème} rang en termes de mobilité étudiante sortante ERASMUS.

⁹⁰ Le taux de poursuite d'études supérieures est descendu à 69,8 % en 2010, positionnant la Basse-Normandie au dernier rang en France métropolitaine.

⁹¹ Inscriptions, hors IUT.

⁹² AERES : Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

⁹³ Source : PLEIADE, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

⁹⁴ Cette 1^{ère} évaluation réalisée en 2007 était expérimentale.

⁹⁵ 10 licences sur 24.

En termes de coûts et d'investissement, les dépenses moyennes par étudiant se sont élevées en Basse-Normandie à 8 500 euros en 2008 (7^{ème} rang) en raison des efforts budgétaires réalisés.

Une arrivée pour 2 départs d'étudiants

En se limitant à l'Université, 11 % seulement des nouveaux bacheliers inscrits à l'UCBN viennent d'une autre région en 2008 (19^{ème} rang*)⁹⁶. A l'inverse, 19 % des jeunes bacheliers bas-normands ont quitté la région pour s'inscrire dans une autre Université (12^{ème} rang*). Tous niveaux confondus, 20 % des étudiants de l'UCBN viennent d'une autre académie (23 % en moyenne en France métropolitaine) et 8 % des étudiants sont d'origine étrangère (12 % au niveau national).

Quel que soit le niveau de diplôme, la Basse-Normandie enregistre en moyenne 1 arrivée d'étudiants pour 2 départs (20^{ème} rang), l'Ile-de-France, la Bretagne, les Pays-de-la-Loire et la Haute-Normandie étant les régions les plus prisées. Ce déficit migratoire dénote un manque d'attractivité de l'enseignement supérieur régional lié en grande partie à l'attractivité des autres régions en matière de formations supérieures. Conséquence, la Basse-Normandie perd une partie de ses "forces vives" et affiche une faible densité d'étudiants rapportée à la population (19^{ème} rang).

Signe d'une certaine difficulté sociale, 32 % des étudiants bas-normands sont boursiers (28 % au niveau national), avec une très forte proportion de boursiers aux échelons 5 et 6 (42 % contre 35 % en France métropolitaine).

Les villes moyennes constituent des pôles relais d'enseignement supérieur

Sur le territoire régional, Caen concentre les trois-quarts des étudiants inscrits en Basse-Normandie, la proportion atteignant 90 % lorsqu'il s'agit des effectifs de l'UCBN. La région compte 26 sites, dont 7 implantés à Cherbourg, Alençon, Lisieux, Saint-Lô, Lisieux, Vire et Flers (antennes universitaires). En incluant les BTS, les villes moyennes totalisent 16 % des étudiants bas-normands et affichent une croissance de 31 % des effectifs en 10 ans, alors que le nombre d'étudiants recule de 3 % à Caen et de 13 % à Cherbourg sur la même période. Totalisant 6,8 étudiants pour 100 habitants, la Capitale régionale se situe au 20^{ème} rang des aires urbaines⁹⁷ les plus fortement étudiantes au niveau national. En 2009-2010, l'agglomération de Caen accueille 28 500 étudiants sur un total de 36 700 inscrits dans l'enseignement supérieur bas-normand.

Mis en place en 2011, le PRES "Normandie Université" vise à développer les collaborations entre les 3 Universités de Caen, Rouen et Le Havre. Toutes formations supérieures confondues, les 3 sites accueillent 76 200 étudiants. Le PRES constitue une opportunité pour structurer et élargir l'offre de formations supérieures à l'échelle interrégionale, l'un des grands enjeux pour la Basse-Normandie étant de rééquilibrer

⁹⁶ Tous niveaux confondus, 20 % des étudiants de l'UCBN viennent d'une autre académie, une proportion inférieure à la moyenne nationale (23 %). L'écart par rapport aux nouveaux bacheliers (11 %) tient à l'attractivité des filières de niveau supérieur, en particulier les Masters.

⁹⁷ Rang sur les 30 aires urbaines les plus étudiantes de France. Caen se situe juste après Rouen et Lyon (découpage en aires urbaines défini en 1999). L'aire urbaine inclut l'agglomération (pôle urbain) et sa couronne périurbaine. Les comparaisons entre villes s'appuient généralement sur les aires urbaines pour prendre en compte la dynamique économique et démographique des espaces urbains.

l'offre de formation en faveur de cursus longs afin de favoriser l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur⁹⁸.

Un fort investissement régional en formation professionnelle

En termes de dépenses, la formation professionnelle représente 1,7 % du PIB, soit le 4^{ème} rang au niveau national. En 2008, l'Etat finance la moitié des dépenses (10^{ème} rang) et la Région un tiers (4^{ème} rang), le solde étant assuré par les partenaires sociaux. En incluant l'enseignement général et technologique du 2nd degré, 55 % des dépenses de formation initiale concernent la formation professionnelle (2^{ème} rang), dont 53 % dans l'enseignement professionnel du 2nd degré (8^{ème} rang) et 22 % dans l'apprentissage de tous niveaux (8^{ème} rang).

En matière de formation continue, les dépenses s'élèvent à 175 euros par habitant âgé de 15 à 64 ans en 2008 (7^{ème} rang), dont 60 % consacrées à la formation des demandeurs d'emploi (8^{ème} rang). En 2007, 16 % des chômeurs ont eu accès à une formation (3^{ème} rang). Les dépenses de formation représentent en moyenne 1 300 euros par demandeur d'emploi (5^{ème} rang) et 4 900 euros par chômeur formé (17^{ème} rang), sachant que 84 % des sommes engagées sont concentrées sur des actions pré-qualifiantes, qualifiantes et de professionnalisation. La Basse-Normandie se singularise toutefois par la part importante des formations sociales d'insertion professionnelle (1^{er} rang). En 2007, la région se situe au 3^{ème} rang pour les entrées en Congé Individuel de Formation (CIF) et au 7^{ème} rang pour les dépenses de certification qui s'élèvent à 11 euros par actif en 2008, dont 41 % correspondant à des Validations d'Acquis de l'Expérience (7^{ème} rang). Au sein de l'enseignement supérieur, 13 % des diplômés de l'UCBN sont issus de la formation continue, soit le 5^{ème} rang au niveau national.

LES FAITS SAILLANTS

La Basse-Normandie enregistre une des plus fortes baisses d'effectifs scolaires au niveau national, particulièrement dans le 2nd degré. Les indicateurs de réussite révèlent des difficultés scolaires dès le 1^{er} degré, mais les performances des élèves s'améliorent progressivement. Spécificité bas-normande, les jeunes s'orientent massivement vers des filières professionnelles après la 3^{ème}, l'apprentissage étant une formule très prisée. Le caractère rural de la région induit une présence notable de l'enseignement agricole, avec une forte densité de MFR sur le territoire. L'enseignement professionnel limite les décrochages scolaires, mais incite les jeunes à interrompre plus tôt leurs études pour entrer sur le marché du travail, d'où la forte proportion de CAP-BEP parmi les jeunes. La région souffre d'un déficit d'orientation vers les bacs technologiques et les bacs S, les bacs professionnels influant favorablement sur le taux d'accès au baccalauréat. La région affiche globalement de bons résultats aux examens.

⁹⁸ Lire le Cent pour Cent INSEE de Basse-Normandie n° 222 "Attirer les étudiants : un enjeu pour la région" (décembre 2011).

Après le baccalauréat, la région enregistre l'un des plus faibles taux de poursuite d'études au niveau national. Les étudiants privilégient plutôt les voies professionnelles ou technologiques courtes dont est bien pourvue la Basse-Normandie. L'Université offre une grande diversité de formations du fait de son caractère pluridisciplinaire, en s'appuyant localement sur le maillage des villes moyennes. La région affiche cependant un déficit d'écoles supérieures et de formations d'ingénieurs. Quelque soit le niveau de diplôme, la Basse-Normandie observe en moyenne 1 arrivée pour 2 départs d'étudiants du fait de l'attractivité qu'exercent les autres régions -en particulier l'Île-de-France et la Bretagne- en matière d'enseignement supérieur. La création du PRES interrégional "Normandie Université" constitue une opportunité pour structurer et élargir l'offre de formations supérieures à l'échelle des 2 régions normandes.

Le nombre élevé de collégiens et de lycéens scolarisés en section européenne et le succès d'ERASMUS auprès des étudiants dénotent une ouverture internationale de la région. En matière de formation continue, la Basse-Normandie investit notablement dans la formation des demandeurs d'emploi et des actifs occupés pour élever le niveau de qualification des personnes et favoriser ainsi leur insertion sociale et professionnelle.

9. AGRICULTURE - MER

Les trois-quarts du territoire consacrés à l'agriculture

La Basse-Normandie est une région agricole à multiples vocations. La diversité de son agriculture repose sur la qualité de ses différents terroirs sur lesquels se sont développées des productions "traditionnelles"⁹⁹ telles que le lait, la viande bovine ou les céréales. Les régions bocagères consacrées surtout à l'élevage, les régions de plaines orientées vers les grandes cultures, l'urbanisation modérée et la faible présence de forêts favorisent l'activité agricole. En 2009, 77 % du territoire régional est consacré à l'agriculture, soit le 1^{er} rang au niveau national. L'abandon des terres peu rentables, l'emprise de l'urbanisation et l'artificialisation des terres agricoles génèrent un repli de l'espace agricole. Entre 2000 et 2009, la Surface Agricole Utile (SAU) a globalement reculé de 1,5 %¹⁰⁰ (11^{ème} rang), la baisse la plus marquée concernant les prairies permanentes et les jachères.

La région étant une terre de prédilection pour l'élevage bovin, les surfaces en herbe sont prédominantes. En 2010, les Surfaces Toujours en Herbe (STH) occupent la moitié des sols agricoles (6^{ème} rang). Avec l'Auvergne et la Bourgogne, la Basse-Normandie fait partie des régions où les sols agricoles toujours en herbe constituent l'occupation principale du territoire. En 1980, les prairies permanentes représentaient les deux-tiers des terres agricoles, la part des surfaces toujours en herbe diminuant au profit des sols cultivés et des prairies temporaires.

Une forte spécialisation laitière

En 2010, la surface agricole utilisée par les exploitations s'élève à 1,2 million d'ha, les surfaces fourragères (prairies permanentes et cultures fourragères) occupant plus des deux-tiers de la surface agricole en raison du poids de l'élevage dans la région. Un quart des terres agricoles (3^{ème} rang) est consacrée aux seuls fourrages (maïs ensilage, prairies temporaires, etc.), les surfaces ayant progressé de 12 % entre 2000 et 2010. En termes de cheptel, la Basse-Normandie est la 3^{ème} région française par la taille de son troupeau de vaches laitières (12 % de l'effectif national). En France, la région constitue un bassin dense de production laitière et assure 11 % des livraisons de lait aux laiteries (3^{ème} rang). La Basse-Normandie est célèbre, en France et à travers le monde, pour la qualité et la diversité de ses produits laitiers. L'agriculture est également tournée vers la viande bovine, un quart du cheptel de vaches étant composé de vaches nourrices ou allaitantes (10^{ème} rang). De nombreuses entreprises assurent en aval l'abattage, la découpe et la transformation de viande bovine dans la région.

⁹⁹ Jusqu'au XVII^{ème} siècle, les terres étaient avant tout destinées à la production de céréales. Les surfaces en labours ont culminé vers 1860, puis les prairies se sont généralisées avec le développement de l'élevage. Le "couchage en herbe" s'est achevé dans les années 60, faisant de la Basse-Normandie la 1^{ère} région herbagère de France. Élément fort de l'identité paysagère régionale, le maillage bocager s'est constitué sur la même période (haies normandes). Les caractéristiques agricoles et paysagères se sont donc affirmées au cours des 150 dernières années.

¹⁰⁰ Source : Ministère chargé de l'Agriculture, statistique agricole annuelle.

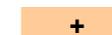
INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Agriculture	2009	3,3	En % de la valeur ajoutée	5	3
Surface Agricole Utile (SAU)	2009	76,8	En % de la superficie régionale	1	1
Revenu courant avant impôt par actif (exploitations professionnelles)	2010	20,3	En milliers d'€	11	4
Emploi dans la filière "Agricole et Agroalimentaire"	2010	92,3	Pour 1000 emplois	5	3
Exploitations agricole de 50 ha et plus	2007	40,1	En % des exploitations	15	7
Agriculture biologique	2009	2,3	En % de la SAU	9	3
Emplois dans la filière "Maritime et fluviale"	2010	9,1	Pour 1000 emplois	3	2

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Agriculture (valeur ajoutée)	2005-2009	-24,4	En %	17	6
Surface Agricole Utile (SAU)	2000-2009	-1,5	En %	11	5
Revenu courant avant impôt par actif (exploitations professionnelles)	2007-2010	1,6	En % annuel (1)	6	4
Emploi dans la filière "Agricole et Agroalimentaire"	2005-2010	-4,4	En %	6	3
Exploitations agricole de moins de 50 ha	2000-2007	-42,4	En %	21	8
Exploitations agricole de 50 ha et plus	2000-2007	-1,5	En %	11	3
Agriculture biologique (surface)	2005-2009	9,8	En %	18	5
Emplois dans la filière "Maritime et fluviale"	2005-2010	3,4	En %	9	4

Source : INSEE / COMETE / AGRESTE / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



(1) Moyenne 2008-2010 / 2007.

En considérant l'ensemble du troupeau bovin (vaches, génisses, veaux et mâles de plus d'un an), la Basse-Normandie totalise 1,6 million de têtes (3^{ème} rang), soit 8 % de l'effectif national. L'élevage bovin est toutefois en perte de vitesse, le nombre total d'animaux ayant diminué de 4 % entre 2000 et 2010. La Manche est le 1^{er} département français pour le cheptel de bovins. Loin derrière la Bretagne (57 % du cheptel porcin) et les Pays-de-la-Loire (11 %), la Basse-Normandie se situe néanmoins au 3^{ème} rang pour l'élevage de porcs destinés à la charcuterie. Hormis les départements bretons, la Manche possède le 2^{ème} cheptel porcin en France après la Mayenne. La Manche est également le 2^{ème} département en nombre d'exploitations à détenir un troupeau ovin, mais ce dernier reste de petite taille. Conséquence, la Basse-Normandie ne se situe qu'au 15^{ème} rang pour le nombre de moutons. La production ovine est surtout présente dans la Hague et autour de la baie du Mont-Saint-Michel. Les autres filières animales restent peu développées dans la région (11^{ème} rang pour la production d'œufs, 12^{ème} rang pour la production de volailles de chair et 15^{ème} rang pour le cheptel caprin). Dans le domaine de l'apiculture, le nombre de ruches en production a diminué d'un tiers en 10 ans.

Le pays du cheval

Pur-sang, trotteurs, chevaux de sports et de loisirs, de trait, poneys et ânes sont très présents en Basse-Normandie. Terre d'élevage, la région compte 79 300 équidés sur son territoire, soit le 1^{er} rang au niveau national. Les chevaux de selle, sports, loisirs et course représentent plus des deux-tiers des équidés (1^{er} rang). La région regroupe le quart des immatriculations de chevaux de sang et poneys, 43 % des chevaux de course étant immatriculés en Basse-Normandie (pur-sang, AQPS¹⁰¹ et trotteurs). De nombreux champions sont nés et ont évolué sur les terres bas-normandes. La région possède 2 haras nationaux, le Haras du Pin ("Versailles du cheval") et celui de Saint-Lô dans la Manche. De nombreux haras se sont spécialisés dans l'élevage de chevaux de course (trot et galop). La Basse-Normandie est à la pointe de la recherche équine avec des centres de recherche spécialisés et a été labellisée pôle national de compétitivité pour la filière équine. Sur le territoire, 1 exploitation agricole sur 5 possède des chevaux, soit le double de la moyenne nationale, le Calvados étant le 1^{er} département français pour le cheptel équin.

Les grandes cultures gagnent du terrain

La Basse-Normandie est une terre d'élevage, mais les cultures sont également présentes. Les cultures représentent la moitié de la surface agricole utile, sachant que les céréales représentent 40 % des surfaces cultivées (15^{ème} rang). La majeure partie de cette production est concentrée dans la plaine de Caen - Falaise - Argentan, avec une forte orientation dans le blé tendre (les trois-quarts des céréales). Les surfaces en grandes cultures gagnent du terrain, la hausse étant spectaculaire pour les oléagineux (colza, tournesol, etc.). La production reste cependant modeste (15^{ème} rang). Malgré les faibles surfaces cultivées, certaines cultures sont relativement importantes comparées aux autres régions, en particulier le lin textile (4^{ème} rang), les protéagineux (7^{ème} rang) ou la betterave sucrière (8^{ème} rang). Les conditions pédoclimatiques locales assurent en général de bons rendements (5^{ème} rang pour la production de blé tendre en 2008).

¹⁰¹ AQPS : Association des éleveurs et propriétaires de chevaux.

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
Exploitations agricoles de moins de 20 ha	2007	43,7	En % des exploitations		7
Salariés dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche	2008	33,7	En % des emplois dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche	17	
TERRES					
Surface boisée :	2009	11,2	En % de la superficie totale	20	
. Forêt	2009	61,9		21	
. Haies et alignements	2009	25,9	En % de la surface boisée		1
Terres agricoles :					
. Surface Toujours en Herbe (STH)	2009	46,0			7
. Fourrages annuels	2009	15,8			2
. Jachères	2009	0,6		19	
. Plantes à fibre	2009	0,4			4
. Choux, racines et tubercules fourragers	2009	0,1			5
. Protéagineux	2009	0,8	En % de la SAU des exploitations		7
PRODUCTION VEGETALE					
Blé tendre (rendement)	2008	78	Quintaux par hectare		5
Blé tendre	2008	74,7			3
Maïs	2008	6,9	En % de la production végétale	18	
Pois protéagineux	2008	1,1			3
ELEVAGE					
Porcins	2009	570,0			3
Bovins :	2009	1647,7			3
. Vaches laitières	2009	443,5	En milliers de têtes		3
. Génisses	2009	409,1			3
. Veaux	2009	420,9			5
. Mâles de plus d'un an	2009	211,9			2
Vaches laitières "bio"	2008	1,9	En % de l'ensemble des têtes		6
Lait	2008	26396	Milliers d'hectolitres		3
Equidés :	2008	79,3			1
. Cheval de selle, sport, loisirs et course	2008	68,6	En milliers de têtes		1
PRIX DES TERRES					
Terres et prés libres de plus de 70 ares	2010	6030	En € à l'ha		6
	2007-2010	34,0	Evolution en %		2
Terres et prés loués	2010	4610	En € à l'ha		6
	2007-2010	34,8	Evolution en %		1

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
EXPLOITATIONS SOUS SIGNE DE QUALITE					
Exploitations avec production sous AOC	2007	3,6	En % des exploitations	16	
Exploitations sans production sous signe de qualité*	2007	89,4			4
AGRO-ALIMENTAIRE					
Etablissements :					
. Transformation et conservation de la viande	2009	16,9	En % des établissements dans l'agro-alimentaire		3
. Fabrication de boissons	2009	5,6			5
. Fabrication de produits laitiers	2009	3,5			5
. Autres industries alimentaires (1)	2009	71,5		19	
Salariés :					
. Transformation et conservation de la viande	2009	25,6	En % des salariés dans l'agro-alimentaire		6
. Fabrication de produits laitiers	2009	24,3			2
. Travail du grain et aliments pour animaux	2009	43,5		17	
. Autres industries alimentaires (2)	2009	2,7		18	
MER					
Littoral (longueur du trait de côte) (3)	2010	568,5	En km		4
Pêche et aquaculture (établissements)	2009	4,1	En % de l'agriculture, sylviculture et pêche		4
Pêche (salariés)	2009	17,6			3
Navires de pêche (4) :					
. Grande pêche et pêche au large	2008	2,2	En % des navires de pêche	8	3
. Pêche côtière	2008	22,6			
. De 24 m ou plus	2008	1,0		8	
. Âgés de plus de 20 ans*	2008	53,0		10	
Âge moyen des navires de pêche* (5)	2008	19	En années	9	
Pêche (entreprises) (5) :					
. Mareyage	2010	10	En % du chiffre d'affaires	4	
. Transformation	2010	10	En % du chiffre d'affaires	4	
		9	En % des entreprises	5	
Ventes de coquillages et assimilés (6)					
	2008	18238	En tonnes		1
		32,0	En millions d'€		1
Ventes déclarées en halle à marée	2009	2,14	En €/kg	7	

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

(1) Hors travail du grain et aliments pour animaux.

(2) Hors industrie des boissons.

(3) Rang sur 11 régions littorales.

(4) Rang sur 10 régions littorales (Picardie rattachée au Nord-Pas-de-Calais).

(5) Rang sur 5 régions maritimes (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Bretagne, Atlantique et Méditerranée).

(6) Rang sur 9 régions littorales (Corse non disponible et Picardie rattachée au Nord-Pas-de-Calais).

Source : INSEE / AGRESTE / SOeS / IFREMER / Chambre d'Agriculture Normandie (Agriscopie) / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Une région légumière et de vergers

Au sein de la Basse-Normandie, la production légumière se concentre surtout sur le littoral de la Manche (Val de Saire, région de Créances / côte ouest Cotentin et baie du Mont-Saint-Michel) et dans le Calvados sur une zone allant de la grande périphérie de Caen à la Côte de Nacre. Malgré une surface en légumes frais modeste (9^{ème} rang), la région occupe une bonne place sur quelques productions. La Manche est ainsi le 10^{ème} département français pour sa surface légumière, avec quelques productions phares comme les poireaux, les choux, les navets (1^{er} rang), les carottes (3^{ème} rang), les choux fleurs (4^{ème} rang) ou les laitues (6^{ème} rang). Côté vergers, la Basse-Normandie est la 1^{ère} région française pour la production de pommes à cidre (un tiers de la récolte nationale issue du verger basse-tige). Les pommiers sont concentrés dans le Pays d'Auge et les régions bocagères. En 10 ans, la surface des vergers a progressé de 40 % dans la région¹⁰². Les pommes à cidre sont transformées par les industriels ou utilisées pour la transformation artisanale et fermière (et l'autoconsommation familiale).

Certains agriculteurs se sont diversifiés en développant des productions dont les principaux débouchés sont la vente directe, les marchés, la restauration, les boutiques spécialisées ou les grandes surfaces locales et contribuent à l'image de bien-être que véhicule la région. En Basse-Normandie, 5 % des exploitations proposent une activité de vente directe de produits de la ferme.

Une exploitation sur dix produit sous signe de qualité

Région de tradition agricole, la Basse-Normandie est réputée pour la qualité et la diversité de ses produits offrant une large palette de saveurs normandes. Le territoire bénéficie d'Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) et d'Appellations d'Origine Protégée (AOP) garantissant une qualité des produits dont les plus célèbres concernent le beurre et la crème d'Isigny, le Camembert de Normandie (au lait cru), le Livarot et le Pont-l'Evêque, les Calvados, le cidre et pommeau de Normandie, le poiré Domfront et les viandes d'agneau de prés-salés du Mont-Saint-Michel. D'autres produits sont fabriqués sous Label Rouge, sous Indication Géographique Protégée (IGP) ou sous Certification Conformité Produit (CCP), en particulier le porc fermier et la volaille de Normandie, le cidre de Normandie, les carottes et poireaux des sables de Créances, la coquille et la noix de coquille Saint-Jacques ou encore la moule de bouchot. En 2007, plus de 2 600 exploitations agricoles produisent sous signe de qualité, soit 11 % des exploitations (19^{ème} rang), dont 6 % sous CCP seule (11^{ème} rang), 4 % sous AOC et 1 % sous Label Rouge (16^{ème} rang). Mode de production excluant l'usage d'engrais et de pesticides de synthèse, l'agriculture biologique couvre 2,3 % de la SAU en 2009 (9^{ème} rang), la surface exploitée ayant progressé de 10 % entre 2005 et 2009 (18^{ème} rang).

La taille moyenne des exploitations agricoles progresse

En 2010, 23 900 exploitations agricoles ont été recensées en Basse-Normandie, soit un tiers de moins qu'en 2000. Malgré cette baisse, la densité d'exploitations reste élevée. La région compte 1,4 exploitation au km², soit le 2^{ème} rang au niveau national. La Manche est le 2nd département français pour le nombre d'exploitations agricoles.

¹⁰² Les surfaces de vergers ne représentent toutefois que 0,5 % de la SAU.

Les petites exploitations (au sens économique du terme) représentent 46 % du total¹⁰³ (3^{ème} rang). Elles sont essentielles au maintien du tissu rural, mais leur poids économique est globalement limité (moins de 4 % du potentiel de production de la région). En 2007, la superficie moyenne des exploitations s'élève à 50 ha (15^{ème} rang), avec un fort écart entre les exploitations professionnelles (81 ha) et les exploitations de complément à faible dimension économique (9 ha). Par taille, 43 % des exploitations ont moins de 20 ha (7^{ème} rang) et 40 % ont plus de 50 ha (15^{ème} rang). Les départs en retraite et les cessations d'activité génèrent un fort recul du nombre d'exploitations, les terres libérées permettant de conforter et d'agrandir les unités déjà existantes. La taille moyenne des exploitations bas-normandes a doublé en 20 ans. Entre 2000 et 2007, le nombre d'exploitations de moins de 20 ha a chuté de 42 % (21^{ème} rang), le nombre d'exploitations de plus de 50 ha accusant un léger recul (11^{ème} rang). Les exploitations de 50 à 100 ha ont en fait régressé de 14 %, mais les grandes exploitations de plus de 100 ha ont progressé de 30 % en 7 ans. Elles valorisent désormais la moitié de la SAU régionale.

Un foncier agricole de plus en plus cher

En 2010, les terres et les prés libres de plus de 70 ares affichent un prix moyen de 6 030 euros à l'hectare, soit le 6^{ème} rang* au niveau national. Les prix ont grimpé en moyenne de 34 % entre 2007 et 2010 (2^{ème} rang*), le foncier agricole étant de plus en plus cher. En termes de locations, les terres et les prés sont loués en moyenne 4 610 euros à l'hectare (6^{ème} rang*), la région affichant là aussi une hausse de 35 % entre 2007 et 2010 (1^{er} rang*). Les disparités sont fortes entre départements, le prix moyen des terres agricoles à l'ha étant maximal dans le Calvados (6 790 euros sur la période 2008-2010), minimal dans l'Orne (4 870 euros), la Manche se situant dans une position intermédiaire (5 730 euros).

Des revenus agricoles très fluctuants

Dans les exploitations professionnelles, la Basse-Normandie se situe en 2009 au 20^{ème} rang pour le Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) moyen par actif non salarié¹⁰⁴. Les revenus agricoles ont chuté de 58 % entre 2008 et 2009, la plus forte baisse observée en France. Rapportée à l'ha, la rentabilité des exploitations professionnelles est mieux positionnée (13^{ème} rang), mais elle a également régressé d'un tiers entre 2008 et 2009 (21^{ème} rang). Les revenus agricoles se sont fortement redressés en 2010 sous l'effet de la hausse des prix (céréales, lait, etc.), le RCAI bas-normand dépassant son niveau de 2008. Il s'élève à 20 300 euros en 2010 (11^{ème} rang), en légère baisse en moyenne triennale¹⁰⁵ (6^{ème} rang). La rentabilité par exploitation reste toutefois inférieure à la moyenne nationale (15^{ème} rang), avec de fortes disparités selon les orientations agricoles.

¹⁰³ Le recensement agricole classe les exploitations en fonction de leur potentiel de production dénommé Production Brute Standard. Les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros sont considérées comme des "petites exploitations", celles dont le PBS est compris entre 25 000 et 100 000 euros comme des "moyennes exploitations", et celles dont le PBS est supérieur à 100 000 euros comme des "grandes exploitations".

¹⁰⁴ Le RCAI est un indicateur de revenu qui correspond à la rémunération du travail et des capitaux propres par actif non salarié, avant règlement des charges sociales.

¹⁰⁵ Moyenne des années 2008-2010 / 2007.

L'agroalimentaire, premier secteur industriel bas-normand

La Basse-Normandie est une importante région agroalimentaire. Prolongeant en aval l'activité agricole, ce secteur s'appuie sur un tissu dense de PME souvent d'origine familiale, sur des sociétés coopératives bas-normandes¹⁰⁶, mais aussi sur de grandes entreprises nationales et internationales. En 2009, 28 % des établissements industriels exercent leur activité dans l'agroalimentaire qui constitue le premier secteur industriel de la région (3^{ème} rang). Les établissements emploient près d'un quart des salariés de l'industrie régionale (3^{ème} rang). Les activités sont surtout axées sur la transformation de matières premières produites localement, en particulier le lait (2^{ème} rang) et la viande (6^{ème} rang) qui emploient chacun un quart des salariés du secteur. Les industries du lait et de la viande réalisent 70 % du chiffre d'affaires net de l'agroalimentaire bas-normand, la région occupant une place majeure dans la production nationale. En 2009, 31 % du beurre et des fromages à pâtes molles, 30 % de la crème, 29 % des fromages frais et 16 % des poudres de lactosérum ont été produits en Basse-Normandie¹⁰⁷. En dehors du lait et de la viande, l'industrie agroalimentaire est très diversifiée, en particulier dans la fabrication traditionnelle de cidre, les produits de la mer, les aliments pour animaux domestiques, les plats cuisinés, les salades prêtes à l'emploi, les pâtes ou les produits de la boulangerie-pâtisserie.

Près d'un actif sur dix travaille dans l'agriculture et l'agroalimentaire

En Basse-Normandie, la valeur ajoutée a globalement progressé de 15 % dans l'agroalimentaire entre 2000 et 2009 (2^{ème} rang). La croissance a été très forte jusqu'en 2007, puis l'activité s'est infléchiée avec la crise. La valeur ajoutée a ainsi reculé de 12 % entre 2007 et 2009, l'industrie bas-normande résistant mieux qu'ailleurs (2^{ème} rang). En cumulant l'agriculture et l'agroalimentaire, la filière représente 6 % de la richesse créée par l'économie en 2009 (3^{ème} rang). Le poids économique est toutefois plus important en termes d'emploi en raison du faible niveau de valeur ajoutée des productions dans la région. La filière agricole et agroalimentaire emploie 9 % des actifs bas-normands¹⁰⁸, les effectifs ayant reculé de 4 % entre 2005 et 2010 (6^{ème} rang), une diminution équivalente à la valeur ajoutée sur la même période (3^{ème} rang). En incluant tous les emplois ayant un lien avec l'activité de production agricole (emplois directs et induits), 12 % des actifs dépendent de l'agriculture en Basse-Normandie¹⁰⁹.

Un grand bassin conchylicole

Avec ses 471 km de côtes¹¹⁰ le long de la Manche (4^{ème} rang), la Basse-Normandie est une région maritime. D'Honfleur au Mont-Saint-Michel, sa façade littorale offre une grande variété de paysages où alternent des plages de sable fin, des

¹⁰⁶ En particulier AGRIAL (14^{ème} coopérative de France tous secteurs confondus) et les Maîtres Laitiers du Cotentin (35^{ème}). En 2009, la Basse-Normandie compte une centaine d'établissements coopératifs dans l'agriculture et la pêche (540 emplois) et 14 dans l'industrie agroalimentaire (1 240 emplois).

¹⁰⁷ 1^{ère} région productrice pour tous ces produits.

¹⁰⁸ Emplois directs.

¹⁰⁹ D'après la Chambre d'Agriculture de Normandie, pour 100 emplois dans les exploitations agricoles, on compte en Basse-Normandie 13 emplois à l'amont (agroéquipement, agrofourniture et alimentation animale), 61 emplois à l'aval (agroalimentaire, commerce de gros, cavaliers privés et entraîneurs etc.), 21 emplois dans les services et 5 emplois dans les administrations et les organismes professionnels. L'estimation n'inclut pas les emplois découlant de la consommation des ménages agricoles.

¹¹⁰ 569 km en longeant le trait de côte.

hautes falaises et des côtes rocheuses. Sur la côte s'est développée l'élevage des huîtres et des moules, la mer constituant un vaste bassin de pêche riche en espèces différentes. La région se prête à la culture de l'huître car elle bénéficie des plus fortes marées d'Europe, l'estran se découvrant jusqu'à 6 km. Les bassins de production se situent sur la côte ouest de la Manche, sur la côte est du Cotentin, dans la baie des Veys et sur la Côte de Nacre. En 2010, la Basse-Normandie¹¹¹ a produit 16 200 tonnes d'huîtres creuses¹¹², soit 20 % de la production nationale¹¹³. Le volume est en réalité supérieur car une partie des huîtres de Normandie est acheminée vers Marennes-Oléron pour y être affinée et commercialisée sous l'étiquette du bassin où elles ont été élevées. Les producteurs bas-normands sont confrontés depuis 2008 à une surmortalité importante des naissains juvéniles qui pèse sur l'activité. Entre 2000 et 2010, la production d'huîtres creuses a baissé de 46 %, le recul ayant été encore plus fort en "Méditerranée" et en "Bretagne Sud". La production diminue surtout depuis 2008, avec de fortes variabilités selon les entreprises.

Cultivées sur bouchots¹¹⁴ sur la côte ouest de la Manche et à l'est à Utah Beach, la Basse-Normandie est la 2^{ème} région productrice de moules en France. La production s'est élevée à 18 000 tonnes en 2010, soit 29 % du tonnage national¹¹⁵. La production de moules de bouchot a baissé d'un tiers en 10 ans, la Basse-Normandie passant derrière la Bretagne. De nombreux gisements naturels de coquillages sont présents sur le littoral et font l'objet d'une pêche à pied très prisée lors des grandes marées.

La première région pour la pêche des coquillages

De tout temps la proximité de la mer a suscité le développement de l'activité de la pêche. En 2008, les pêcheurs bas-normands ont extrait 35 200 tonnes de produits de la mer¹¹⁶, soit 12 % du tonnage national (3^{ème} rang¹¹⁷). Près de la moitié des coquillages français sont pêchés en Basse-Normandie (1^{er} rang), la coquille Saint-Jacques étant très prisée avec l'amande, la praire, le buccin, le vanneau ou les moules. Les crustacés constituent également une spécialité régionale (3^{ème} rang), en particulier le homard, ainsi que les céphalopodes (4^{ème} rang) avec la seiche. L'activité de la pêche repose aussi sur les poissons (4^{ème} rang), certaines espèces se démarquant comme le lieu, le grondin, le rouget, la plie, le maquereau, la sole ou encore le turbot. En tonnage, les coquillages représentent 52 % des produits de la pêche et les poissons 39 % en 2008.

Contrairement à la Bretagne et au Pas-de-Calais, la pêche bas-normande garde un caractère artisanal. En 2008, la Basse-Normandie compte 515 navires (4^{ème} rang¹¹⁸) sur lesquels travaillent 2 250 marins embarqués (4^{ème} rang). La moitié des navires a moins de 20 ans (1^{er} rang), l'âge moyen des navires étant le moins élevé après le Nord-

¹¹¹ Les chiffres concernent la région "Normandie - Mer du Nord" dont la production est surtout concentrée en Basse-Normandie.

¹¹² La production d'huîtres est estimée à 17 000 tonnes en 2011, avec une augmentation moyenne du prix de vente des huîtres de l'ordre de 30 %.

¹¹³ Elle se situe au 2nd rang après la "Bretagne Nord" qui a produit 19 000 tonnes d'huîtres en 2010, soit le quart de la production nationale.

¹¹⁴ Dispositif de pieux alignés.

¹¹⁵ La production de moules s'est élevée à 12 000 tonnes en 2011, soit une baisse de 35 % comparé à une saison "standard". La production recule pour la 2^{ème} année consécutive.

¹¹⁶ Pêche fraîche et congelée, hors algues et hors pêche en eau douce.

¹¹⁷ Les rangs sont calculés sur 9 régions littorales, la Picardie étant rattachée à Nord-Pas-de-Calais et la Corse avec Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

¹¹⁸ Rang sur 10 régions littorales, la Picardie étant rattachée avec Nord-Pas-de-Calais.

Pas-de-Calais. Les trois-quarts des navires pratiquent la petite pêche¹¹⁹ (6^{ème} rang) et 2 % seulement la pêche au large¹²⁰ (8^{ème} rang). En termes de taille, 59 % des navires font moins de 10 mètres (6^{ème} rang) et 1 % seulement plus de 24 mètres (8^{ème} rang). La région se démarque par la part relativement importante de navires pratiquant la pêche côtière¹²¹ (3^{ème} rang) et/ou ceux dont la taille se situe entre 12 et 24 mètres (4^{ème} rang). Sur le littoral, la Basse-Normandie compte 14 ports de pêche et 4 centres de marées situés à Granville, Cherbourg, Port-en-Bessin et Grancamp.

L'activité de la pêche traverse aujourd'hui d'importantes évolutions structurelles liées notamment à la hausse du prix du gasoil, aux quotas de plus en plus faibles et à l'interdiction de pêcher certaines espèces pour préserver les ressources. La politique des "quotas européens" a induit une diminution et un rajeunissement de la flotte. Entre 2004 et 2008, le nombre de marins embarqués a baissé de 5 % en Basse-Normandie (4^{ème} rang). Malgré ces difficultés, la pêche en mer reste une activité pleine de vigueur et contribue à valoriser le caractère maritime de la région. En termes d'emploi, la pêche et la conchyliculture représentent 18 % des emplois salariés dans le secteur primaire (3^{ème} rang). La mer constitue une richesse considérable pour la région. En incluant tous les emplois liés à la pêche, à la culture marine, à la transformation et à la conservation des produits de la mer, mais aussi tout ce qui concerne la construction navale, le transport maritime ou encore l'activité des ports, la filière "maritime" totalise 0,9 % des emplois en 2010, soit le 3^{ème} rang après la Bretagne et la Haute-Normandie.

LES FAITS SAILLANTS

La Basse-Normandie est une région rurale de tradition agricole dont les produits bénéficient d'une grande notoriété. La diversité de son agriculture repose sur la qualité et la diversité de ses différents terroirs. La Basse-Normandie est la 1^{ère} région pour la surface du territoire consacrée à l'activité agricole, avec une forte dominante de prairies permanentes et de cultures fourragères du fait de sa forte spécialisation dans l'élevage. En termes de cheptel, l'agriculture est très orientée dans le lait et la viande bovine, mais aussi dans l'élevage équin qui fait de la Basse-Normandie une véritable terre du cheval. Egalement très présentes, les cultures gagnent du terrain, avec une certaine orientation dans les céréales dans la plaine de Caen - Falaise - Argentan ou les légumes dans la Manche. Les conditions climatiques assurent en général de bons rendements. Forte de ses atouts naturels, la région bénéficie de productions de qualité qui contribuent à son image de bien-être.

¹¹⁹ Sortie en mer inférieure à 24 heures.

¹²⁰ Grande pêche : navires dont la jauge dépasse 1 000 tonneaux ou navires de plus de 150 tonneaux partant en mer plus de 20 jours.

¹²¹ Sortie en mer comprise entre 24 et 96 heures. Ce sont ces navires de pêche qui ramènent les soles, les coquilles de la baie de Seine ou les bulots.

L'agriculture comprend un grand nombre de petites exploitations qui jouent un rôle essentiel au maintien du tissu rural, mais leur poids économique reste toutefois limité. Les restructurations agricoles génèrent un fort recul du nombre d'exploitations, les cessations d'activité et les départs en retraite permettant de conforter et d'agrandir les unités déjà existantes. La taille moyenne des exploitations a ainsi doublé en 20 ans, les grandes exploitations de plus de 100 ha valorisant désormais la moitié de la SAU. De plus en plus cher, le prix du foncier agricole est globalement élevé. En termes d'activité, les revenus agricoles sont très fluctuants d'une année sur l'autre, mais la rentabilité par exploitation reste inférieure à la moyenne nationale.

Prolongeant en aval l'activité agricole, l'industrie agroalimentaire est surtout axée sur la transformation de matières premières produites localement, en particulier le lait et la viande, la Basse-Normandie étant la 1^{ère} région productrice française pour certains produits laitiers comme les fromages de vache, la crème ou le beurre. En dehors de ces activités, les entreprises sont très diversifiées et contribuent au dynamisme du secteur. En incluant tous les emplois (de l'amont vers l'aval) ayant un lien avec l'activité agricole, 12 % des actifs dépendent de l'agriculture dans la région.

Avec ses 471 km de côtes, la Basse-Normandie est une région maritime où la mer constitue une grande richesse. Sur les côtes s'est développé l'élevage d'huîtres et de moules, la mer constituant un vaste bassin de pêche riche en espèces différentes. La région occupe une place majeure dans la production d'huîtres creuses et de moules de bouchot, la pêche en mer, au caractère plutôt artisanal, étant surtout spécialisée dans les coquillages et les crustacés. L'ostréiculture est aujourd'hui confrontée à une forte mortalité des naissains juvéniles et la pêche à d'importantes évolutions structurelles qui pèsent sur l'activité du secteur.

10. ENERGIE

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Une véritable filière nucléaire en Basse-Normandie

La production d'énergie primaire¹²² bas-normande s'est élevée à 4 313 KTep¹²³ en 2009, soit 2,9 Tep par habitant (7^{ème} rang). La quasi-totalité de la production est d'origine nucléaire (4^{ème} rang) du fait de l'activité de la centrale EDF de Flamanville. Comportant 2 réacteurs de 1 300 MW chacun, la centrale a produit 4,2 % de l'électricité nucléaire française en 2009, couvrant les besoins de la Bretagne et de la Basse-Normandie réunies. Son activité fluctue en revanche d'une année sur l'autre en fonction des besoins énergétiques, des opérations de maintenance et de rechargement en combustibles : en 2009, sa production se situe 12 % en dessous du niveau record de l'année 2005¹²⁴. La capacité de production de Flamanville atteindra les 4 250 MW en 2016 avec la mise en service du 1^{er} réacteur EPR français dont la construction a pris 4 ans de retard. Située dans le Cotentin, la centrale EDF côtoie le centre AREVA NC de La Hague qui retraite l'ensemble des déchets des centrales nucléaires françaises, avec quelques contrats à l'étranger¹²⁵. Vitriifiés dans des conteneurs d'acier inoxydable, la quasi-totalité des déchets hautement radioactifs sont entreposés sur le site en attendant d'être un jour définitivement enfouis dans l'est de la France. Mitoyen au site AREVA, le Centre de Stockage de la Manche (CSM) regroupe les déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte déposés entre 1969 et 1994. Le centre de retraitement de la Hague joue un rôle essentiel dans le dispositif énergétique français et génère un trafic important de matières radioactives sur le territoire dont l'essentiel transite par le terminal ferroviaire de Valognes. La spécialisation nucléaire du Cotentin est renforcée par l'activité de construction et de déconstruction des sous-marins nucléaires français dans le port militaire de Cherbourg.

Centre de recherche de dimension mondiale situé à Caen, le GANIL¹²⁶ -dont le potentiel de recherche va être renforcé avec l'ouverture du nouvel accélérateur de particules SPIRAL 2- contribue à l'excellence bas-normande en matière de sciences nucléaires. Les grands donneurs d'ordre et leurs sous-traitants du nucléaire emploient environ 10 000 personnes dans la région.

La Basse-Normandie bénéficie d'une véritable filière nucléaire aux savoir-faire et compétences multiples dont les acteurs se sont fédérés au sein d'un pôle d'excellence dénommé NUCLEOPOLIS. En termes d'emplois, toutes activités confondues, la Basse-Normandie se situe au 2^{ème} rang pour le poids de la filière énergétique dans l'économie.

¹²² L'énergie primaire regroupe l'ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés. La production inclut ici les énergies fossiles (pétrole brut et gaz naturel) et l'électricité primaire (nucléaire, hydraulique, éolienne et solaire photovoltaïque).

¹²³ Tep : Tonne d'équivalent pétrole / KTep : Kilotonne d'équivalent pétrole, soit 1 000 Tep. La TEP est utilisée pour exprimer et comparer la valeur énergétique de diverses sources d'énergie.

¹²⁴ 18,9 milliards de kilowatts/heure (kWh), la production moyenne se situant autour de 17 milliards de kWh. Pour l'électricité nucléaire, 1 MWh = 0,261 Tep.

¹²⁵ Italie, Suisse, Australie, Belgique, Allemagne, Japon, Pays-Bas et Espagne essentiellement.

¹²⁶ GANIL : Grand Accélérateur National d'Ions Lourds.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Production d'énergie primaire	2009	2,9	En Tep par habitant	7	3
Consommation totale d'énergie rapportée au PIB* (efficacité énergétique)	2009	100	En Tep par million d'€	11	5
Consommation d'énergie dans le résidentiel et le tertiaire*	2009	1,12	En Tep par habitant	10	3
Electricité renouvelable	2008	2,0	En % de la consommation électrique	17	6

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Production d'énergie primaire	2005-2009	-12,0	En %	16	7
Consommation finale totale d'énergie*	2005-2009	-0,6	En %	7	2
Consommation d'énergie dans le résidentiel et le tertiaire*	2005-2009	2,5	En %	6	3
Electricité renouvelable (hors hydraulique)	2005-2008	443,6	En %	7	3

Source : SOeS / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Un fort potentiel dans les énergies marines renouvelables

Au-delà du nucléaire, les autres sources de production énergétique restent globalement limitées. En 2008, l'électricité renouvelable (hydraulique, photovoltaïque, éolienne et électricité issue de la biomasse) couvre 2 % seulement de la consommation électrique (17^{ème} rang), mais la production connaît une forte progression (+ 444 % entre 2005 et 2008 / 7^{ème} rang au niveau national). En France, la Basse-Normandie bénéficie du 2^{ème} potentiel éolien après la Bretagne, mais les éoliennes installées n'ont produit que 21 Ktep en 2009 (11^{ème} rang), la puissance totale s'élevant à 144 MW (10^{ème} rang). Les éoliennes existantes se situent principalement dans la Manche et le Calvados. Dans les années à venir, l'implantation d'éoliennes "off shore" au large de Courseulles-sur-Mer¹²⁷ et au nord-ouest du Cotentin si le projet aboutit¹²⁸, devrait fortement accroître la capacité de production éolienne de la région. Aux abords du cap de La Hague, les courants marins du raz Blanchard constituent par ailleurs le plus fort potentiel hydrolien de France (estimé à 3 000 MW en termes de production électrique). Grand port en eaux profondes, Cherbourg présente de réels atouts pour devenir un grand centre industriel et logistique des énergies marines renouvelables bas-normand, une orientation qui conforterait la spécialisation énergétique du Cotentin (véritable "cap des énergies").

Côté rivières, les quelques barrages existants ont produit 4 Ktep d'électricité hydraulique en 2009 (18^{ème} rang), le plus important d'entre eux, le barrage de Vezins, devant être arasé pour restaurer la continuité écologique de la Sélune. Dans le domaine de l'électricité thermique, les centrales classiques n'ont produit que 10 Ktep en 2009 (22^{ème} rang), dont 80 % en cogénération¹²⁹ (9^{ème} rang). Le bois-énergie offre de meilleures potentialités. Cette source d'énergie a produit près de 250 Ktep en 2009, soit l'équivalent de 5 % de la production d'énergie totale bas-normande (16^{ème} rang) en incluant l'électricité et le renouvelable thermique¹³⁰. Le bois-énergie représente 0,17 Tep par habitant (10^{ème} rang), sous forme essentiellement de bois de chauffage utilisés par les ménages (88 % de la production primaire bois-énergie, soit le 11^{ème} rang en 2009), sachant qu'une bonne part des circuits commerciaux n'est pas toujours quantifiable.

Des gains d'efficacité énergétique limités

En 2009, la Basse-Normandie a consommé près de 3 500 Ktep d'énergie, soit 100 Tep par million d'euros de PIB (11^{ème} rang*). La consommation a légèrement diminué entre 2005 et 2009 (- 0,6 %), dénotant un gain d'efficacité énergétique limité dans l'économie (7^{ème} rang*). Les produits pétroliers représentent la moitié de la consommation (2^{ème} rang) et l'électricité près du quart (8^{ème} rang). Le gaz ne concerne que 16 % des besoins (18^{ème} rang) en raison du caractère rural de la Basse-Normandie (faible densité des réseaux de distribution). Dans la sphère des énergies renouvelables, le bois-énergie couvre 7 % de la consommation d'énergie totale (9^{ème} rang).

¹²⁷ 500 MW au total.

¹²⁸ Ce projet suscite toutefois de vives réactions dans le Cotentin.

¹²⁹ L'électricité thermique est produite par des centrales thermiques classiques (charbon, gaz, fioul, énergie locale et valorisation des déchets).

¹³⁰ Le renouvelables thermique comprend le bois de chauffage, les déchets, la géothermie valorisée sous forme de chaleur, le solaire thermique, les résidus de bois et de récoltes, les biogaz, les biocarburants et les pompes à chaleur. Le renouvelable thermique se limite ici au bois énergie dans l'estimation.

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
Emploi dans la filière "énergétique"	2010	8,6	Pour 1 000 emplois		2
PRODUCTION					
Energie nucléaire	2009	99,4	En % de la production totale		4
Autosuffisance apparente globale	2009	123,5	En %		5
CONSOMMATION					
Consommation par produit :					
. Pétrole	2009	51,2	En % de la consommation énergétique finale		2
. Gaz	2009	15,6		18	
. Biocarburants	2009	2,0			6
. Vapeur et chauffage urbain	2009	0,4		21	
. Charbon	2009	0,1		21	
Consommation par secteur :					
. Industrie	2009	13,6		17	
. Résidentiel et tertiaire	2009	47,4			3
CHAUFFAGE					
Chauffage dans les maisons neuves :					
. Electricité	2009	64,2	En % des maisons neuves		1
. Energies renouvelables seules	2009	15,7		16	
. Energies renouvelables et autres modes	2009	14,7		20	
Mode de chauffage des résidences principales :					
. Chaudière propre au logement	2008	44,9	En % des résidences principales	17	
Combustible utilisé dans les résidences principales :					
. Electricité	2008	33,8	En % des résidences principales		7
. Gaz de ville ou réseau	2008	25,3		21	
. Fioul	2008	23,0			4
. Gaz en bouteille ou citerne	2008	3,9			2
VOITURES PARTICULIERES ET COMMERCIALES					
Diesel	2009	64,8	En %		2
Bicarburant GPL	2009	5,3	Pour 1000		6
VENTES DE PRODUITS PETROLIERS					
Gazole	2009	772	En m ³ pour 1000 habitants		4
Fioul domestique	2009	393			3
Butane et propane (vrac ou conditionnés, tous usages)	2008	56	En tonnes pour 1000 habitants		5

Source : INSEE / COMETE / SOeS / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Par secteur d'activité, le résidentiel et le tertiaire absorbent près de la moitié des besoins énergétiques de la région (3^{ème} rang), la consommation s'élevant à 1,12 Tep par habitant en 2009 (10^{ème} rang*). L'habitat -en particulier celui de la Reconstruction- et les bureaux restent globalement énergivores, leur consommation ayant progressé de 2,5 % entre 2005 et 2009 (soit le 6^{ème} rang* au niveau national). En 2009, 35 % de l'énergie est destinée aux transports (9^{ème} rang) et 14 % à l'industrie (17^{ème} rang) composée pour beaucoup de PMI peu consommatrices d'électricité. Malgré la place importante qu'occupe le secteur primaire dans l'économie, les besoins de l'agriculture se limitent à 4 % de la consommation énergétique totale (8^{ème} rang).

En termes de chauffage, 34 % des résidences principales sont chauffées à l'électricité (7^{ème} rang) et 23 % au fioul (4^{ème} rang). Le gaz de ville et de réseau n'alimente qu'un quart des résidences principales (21^{ème} rang) en raison de la faible densité urbaine sur le territoire. L'électricité est toujours un mode de chauffage privilégié, puisque 64 % des maisons neuves construites en 2009 sont équipées au "tout électrique" (1^{er} rang). Les énergies renouvelables seules ou couplées avec d'autres modes ne concernent que 30 % des maisons neuves (19^{ème} rang), ce qui dénote peut-être une approche conventionnelle du secteur de la construction en Basse-Normandie. Dans l'ensemble du parc de logements, 4 % des résidences principales se chauffent au gaz de bouteille ou en citerne (2^{ème} rang) et 3 % seulement bénéficient du chauffage urbain (11^{ème} rang) qui ne représente que 0,4 % de la consommation énergétique totale de la région (21^{ème} rang).

Une forte consommation de produits pétroliers

Dans la sphère des transports, les deux-tiers des voitures particulières et commerciales ont une motorisation diesel (2^{ème} rang) en raison sans doute du faible niveau de revenu et de l'étalement urbain qui incitent les ménages à maîtriser leurs coûts de déplacements. Les voitures circulant au GPL sont relativement nombreuses (0,5 % des automobiles / 6^{ème} rang), d'où une consommation assez conséquente de biocarburants par rapport aux autres régions (2 % des besoins énergétiques en 2009 / 6^{ème} rang). Le mode de motorisation des véhicules et le mode de chauffage des logements expliquent les ventes élevées de gazole (4^{ème} rang) et de fioul domestique (3^{ème} rang) par habitant. La périurbanisation induit une consommation relativement élevée de supercarburants (10^{ème} rang, alors que les voitures "essence" ne se situent qu'au 21^{ème} rang pour la part qu'elles occupent dans le parc automobile). La Basse-Normandie s'approvisionne surtout en Haute-Normandie (40 % du raffinage en France), par pipe-line (qui alimente 3 dépôts pétroliers majeurs en région caennaise) ou par camions (qui sillonnent l'ensemble de la région).

LES FAITS SAILLANTS

Région de production nucléaire, la Basse-Normandie est fortement dépendante des énergies fossiles pour satisfaire ses besoins énergétiques. Le fort étalement urbain et l'affirmation résidentielle de son économie induisent des consommations importantes dans la sphère des transports, le résidentiel et le tertiaire. La Basse-Normandie offre un fort potentiel éolien et hydrolien qui laisse entrevoir d'importantes marges de manœuvre en matière d'énergies renouvelables. Dans un contexte de renchérissement du coût de l'énergie et de lutte contre le réchauffement climatique, le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique constituent un enjeu fort pour les années à venir.

11. ENVIRONNEMENT

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Région de contact géologique du Bassin Parisien et du Massif Armoricain, la Basse-Normandie bénéficie d'une grande diversité de paysages et d'une mosaïque de terroirs qui lui confèrent un cadre de vie de qualité. Terre de contrastes, sa topographie variée accompagne des paysages allant du bocage à la plaine, du littoral aux marais, des collines aux zones boisées, où l'arbre et la prairie sont omniprésents. L'ensemble est marqué par une forte activité agricole. Parsemée de petites villes et de gros bourgs ruraux de caractère, la Basse-Normandie conserve un fort aspect rural et bénéficie d'un patrimoine bâti ancien qui contribue à son charme et à sa notoriété. La nature et la beauté des paysages constituent un atout pour le cadre de vie et l'attrait de la région, à condition toutefois de savoir préserver et valoriser cette richesse environnementale et patrimoniale. Or, l'action de l'homme altère les paysages et exerce une forte pression sur l'environnement et les milieux.

Une forte progression des surfaces artificialisées

Très marqué en Basse-Normandie, le mode de développement des villes repose sur la périurbanisation qui pousse les citadins à quitter les centres-villes pour s'installer dans des pavillons ou des maisons de villages à la périphérie des villes ou en milieu rural. L'étalement urbain conduit à un mitage des espaces naturels et agricoles et altère l'identité des paysages ruraux par les aménagements qu'il suscite et la banalisation des zones d'habitat à l'architecture souvent uniforme. En milieu urbain, les entrées de villes sont souvent dénaturées et banalisées par les zones d'activités qui affectent l'attrait des villes déjà marquées par l'architecture et l'urbanisme de la Reconstruction. Recouvrant les zones urbanisées, les zones industrielles et commerciales, les réseaux de transport, etc., 9 % du territoire bas-normand est artificialisé (9^{ème} rang*). En 2010, la moitié des surfaces artificialisées concernent des sols revêtus et stabilisés¹³¹ (5^{ème} rang), une proportion supérieure à la moyenne nationale en raison du fort étalement urbain et du caractère rural de la région. Les mines, carrières, décharges, chantiers et espaces verts artificialisés¹³² ne représentent que 32 % des surfaces artificialisées (17^{ème} rang) et les sols bâtis¹³³ 17 % (14^{ème} rang).

Témoignant d'une forte consommation de l'espace, l'artificialisation du territoire a progressé de 9 % dans la région entre 2006 et 2010 (5^{ème} rang*). L'étalement persistant des surfaces artificialisées grignote surtout les surfaces agricoles en Basse-Normandie. Couvrant plus des trois-quarts de la superficie régionale (1^{er} rang), les zones agricoles ont en effet reculé de 2 % entre 2006 et 2009 (20^{ème} rang), alors que sur la même période, les espaces naturels¹³⁴ ont globalement progressé de 5 % (1^{er} rang).

¹³¹ Routes, autoroutes, voies ferrées, chemins forestiers et agricoles, places, squares, ronds-points, parcs de stationnement, cours de ferme ou sols stabilisés par le passage fréquent d'engins de chantier.

¹³² Espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs.

¹³³ Maisons et immeubles d'habitation, immeubles de bureaux ou commerciaux, usines et bâtiments agricoles, halles de marchés, quais de gare, hangars agricoles, serres ou abris hauts.

¹³⁴ Source TERUTI-LUCAS.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Taux d'artificialisation* (en % de la superficie totale)	2010	9,2	En % de la superficie totale	9	3
ZNIEFF (partie terrestre)	2010	18,1	En % de la superficie totale	13	4
ZNIEFF bénéficiant de mesures de protection nationales et européennes (y.c. partie marine)	2010	52,6	En % de la superficie des ZNIEFF	11	4
Qualité des eaux superficielles en nitrate (bonne et très bonne)	2007	0,2	Pour 10 points de prélèvement	18	7
Taux de valorisation matière et organique des déchets (déchets collectés par le service public)	2009	32,3	En % des quantités de déchets collectés	7	4

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Surface artificialisée*	2006-2010	9,0	En %	5	1
ZNIEFF (partie terrestre)	2006-2010	-0,13	En %	4	1
ZNIEFF bénéficiant de mesures de protection nationales et européennes (surface, y.c. partie marine)	2006-2010	3,0	En %	5	3
Abondance des populations d'oiseaux communs (toutes espèces)	2001-2009	7,3	Evolution en %	8	4
Qualité des eaux superficielles en nitrate (bonne et très bonne)	2003-2007	-0,1	En points (pour 10 prélèvements)	16	8
Taux de valorisation matière et organique des déchets (déchets collectés par le service public)	2005-2009	+ 8,3	En points	6	3

Source : SOeS / CESER de Basse-Normandie

Graduation : -- - + ++

L'artificialisation du territoire nuit au bon état des ressources naturelles, impacte sur les sols mais aussi sur l'eau (en particulier par l'imperméabilisation) et génère une fragmentation et un cloisonnement des espaces naturels préjudiciables pour certaines espèces.

Un patrimoine naturel remarquable

Espaces naturels riches en biodiversité, les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique ou floristique (ZNIEFF) couvrent 18 % de la superficie terrestre de la Basse-Normandie (13^{ème} rang), soit 6 points de moins que la moyenne nationale. La région se démarque néanmoins par la présence de paysages agricoles favorisant la biodiversité, en particulier les prairies qui recouvrent 41 % du territoire régional (3^{ème} rang). Celles-ci ont cependant reculé de 5 % entre 2006 et 2009 (16^{ème} rang). Soumises également aux pressions exercées par l'homme, les espaces naturels remarquables résistent mieux en raison sans doute des mesures de protection dont elles bénéficient. Les ZNIEFF n'ont en effet reculé que de 0,1 % entre 2006 et 2010 (4^{ème} rang), les surfaces bénéficiant de mesures de protection nationales et européennes progressant de 3 % (5^{ème} rang) sur la même période. En incluant la partie marine, les mesures de protection concernent 53 % de la superficie des ZNIEFF (11^{ème} rang) et, hors tourbières, 70 % des zones humides (13^{ème} rang). Pour maintenir les écosystèmes et enrayer le recul de la biodiversité, certains sites font l'objet de préservations spécifiques. En application des directives "oiseaux" et "habitats, faune et flore", 8 % du territoire (16^{ème} rang) concerne ainsi des sites NATURA 2000 d'intérêt communautaire. En Basse-Normandie, 29 sites font l'objet d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope¹³⁵ (6^{ème} rang), 8 sont classés en réserves naturelles nationales (5^{ème} rang) et 4 en réserves biogénétiques de l'Europe (3^{ème} rang pour la superficie totale), des espaces protégés qui témoignent d'une grande richesse écologique en espèces animales et végétales dans la région.

La volonté de préserver l'environnement tout en développant les espaces ruraux a suscité la création de 3 parcs naturels régionaux (PNR) : le PNR Normandie-Maine à cheval sur la Basse-Normandie et les Pays-de-la-Loire (espaces boisés), celui des marais du Cotentin et du Bessin (zones humides et de bocage) et le PNR du Perche à cheval sur l'Orne et l'Eure-et-Loir (massifs boisés entrecoupés de vallées bocagères). Au sein de la région, 18 % des communes appartiennent à un parc naturel régional (6^{ème} rang).

Indice de biodiversité, le nombre d'oiseaux a globalement baissé de 15 % en France entre 1990 et 2008 en considérant 135 espèces. En Basse-Normandie, le déclin semble être enrayeré et révèle une amélioration de la biodiversité. L'abondance d'oiseaux communs appartenant à 65 espèces différentes a en effet progressé de 7 % entre 2001 et 2009 (8^{ème} rang), mais la croissance concerne les espèces généralistes (+ 16 %) et les espèces spécialistes en milieu forestier (+ 9 %). Les populations se font cependant plus rares dans les espaces agricoles (- 5 %) et les milieux bâtis (- 11 %).

¹³⁵ Arrêtés de protection fondés sur la présence d'espèces protégées au niveau national.

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
EMPLOIS ENVIRONNEMENTAUX					
Déchets dangereux	2009	8,5	En % des emplois environnementaux		6
Démantèlement d'épaves, dépollution et autres services de gestion de déchets	2009	8,7			3
Gestion de jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	2009	3,4			1
Récupération des déchets triés	2009	13,5		18	
SOLS					
Erosion* (risque important et très élevé)	2001	2,8	En % de la superficie	18	
Sols revêtus ou stabilisés (artificialisation)	2010	51,2	En % de la surface des sols artificialisés		5
Taux d'artificialisation du littoral* (rang sur 11)	2006	11,3	En % de la superficie du littoral		7
Production de granulats*	2008	11,2	En tonnes par habitant		4
Carrières (ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)	2011	5,1	Pour 1000 km ²	19	
PRESERVATION					
Sites Natura 2000 (hors domaine public maritime)	2009	7,6	En % de la superficie totale	16	
Parcs Naturels Régionaux (PNR)	2009	17,9	En % des communes		6
EAU					
Prélèvements en eau :					
. Agriculture	2009	2	En m ³ par ha	20	
. Industrie	2008	98	En m ³ par emploi industriel	22	
. Ménages	2009	82	En m ³ par habitant	16	
. En eau souterraine	2009	69,7	En % des prélèvements		4
Prix moyen :					
. Eau potable*	2008	1,59	En € par m ³		7
. Assainissement*	2008	2,15	En € par m ³		4
Logements non raccordés à un réseau d'assainissement (et non équipés pour l'assainissement autonome)*	2008	5,3	En % des logements		4
Qualité des eaux de baignade en bord de mer (rang sur 11)	2010	5,8	Pour 10 points de surveillance		8
Pesticides : pollution des cours d'eau	2006	8,4	Qualité de l'eau bonne ou très bonne pour 10 prélèvements		3

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
CHASSE ET PECHE					
Situation du peuplement piscicole (bonne et excellente)	2008	7,5	Pour 10 points d'observation		2
Adhérents aux associations de pêche	2008	20,7	Pour 1000 habitants	16	
Adhérents aux associations de chasseurs	2006	32,3			6
AIR					
Pollution de l'air en zone urbaine* (ozone)	2008	2,3	Nombre moyen de jours de dépassement	21	
RISQUES TECHNOLOGIQUES					
Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation :					
. Elevages	2010	52,4	En % des ICPE		3
. Sites SEVESO (à hauts risques et risques moindres)*	2008	15	En nombre	20	
Installations Nucléaires de Base*	2008	12	En nombre		5
Accidents technologiques* :	2007-2009	1,7	Pour 100 ICPE	20	
. Dont ayant provoqué une pollution ou une atteinte à la faune et la flore*	2007-2008	58,0	En % des accidents		1
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES					
Production de déchets ménagers et assimilés entrants dans les unités de traitement*	2008	835	En kg par habitant		4
Dont :					
. Incinérateurs avec récupérateurs d'énergie	2008	7,5	En % des déchets ménagers et assimilés entrants	21	
. Mise en décharge* (1)	2008	64,6			5
Ordures ménagères entrants dans les unités de traitement*	2008	434	En kg par habitant		5
Ordures ménagères incinérées avec récupération d'énergie*	2008	12,3	En % des ordures ménagères	20	
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :					
. Communes percevant une TEOM	2009	81,3	En % des communes		4
. Taux moyen de la TEOM des communes et de leur groupement*	2009	11,0	En %		7
RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE					
Pouvoir de réchauffement global*	2000	671,0	En kilo par millier d'€ de PIB		6

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

(1) Cendres d'incinération et les autres déchets solides et non dangereux.

Source : INSEE / AGRESTE / SOeS / Agences de l'eau / DGCL / ADEME / CESER de Basse-Normandie

Graduation : 

Un espace littoral attractif, mais fragile

Bordant la Manche sur 471 km, la façade littorale s'étend sur 569 km en suivant le linéaire côtier. La Basse-Normandie se situe au 4^{ème} rang¹³⁶ pour la longueur de son trait de côte, loin derrière la Bretagne (2 220 km). Le littoral offre une grande diversité de paysages (dunes, falaises, côtes basses, havres et estuaires) qui favorise son attrait, mais l'espace est soumis à de fortes pressions liées à l'activité humaine. En 2008, 19 % de la population bas-normande vit sur le littoral (4^{ème} rang) avec une forte concentration sur la côte entre Courseulles-sur-Mer et Honfleur et sur la côte ouest du département de la Manche. Conséquence, 20 % du littoral bas-normand est artificialisé (6^{ème} rang¹³⁷), avec une forte disparité entre le Calvados (46 %) et la Manche (12 %).

Le tourisme et la villégiature suscitent une population saisonnière importante sur la côte (les vacances et les WE du fait notamment de la proximité parisienne). Espace particulièrement fragile, le littoral est sujet à l'érosion marine du fait de la morphologie de ses côtes, de la force des courants, de la forte amplitude des marées et de l'exposition de certaines côtes aux vents dominants. L'érosion touche 27 % de la côte (7^{ème} rang*) et induit un fort recul du littoral naturel, le Calvados étant plus exposé (40 %) que de département de la Manche (23 %). A l'inverse, 30 % du littoral tend à s'engraisser (2^{ème} rang*), la Manche (37 %) étant cette fois plus concernée par l'accrétion du littoral que le Calvados (8 %) du fait de la forte présence de côtes vaseuses (estuaires, marais maritimes et vasières).

Espace de loisirs, la mer est un lieu de baignade apprécié. En 2010, 5,8 lieux de baignade sur 10 seulement étaient de bonne qualité (8^{ème} rang¹³⁸), en raison surtout des rejets urbains en période estivale et des pollutions industrielles et domestiques induites par la Seine, en aval de l'Île-de-France, et l'Orne aux abords de Caen.¹³⁹ Le développement de l'activité portuaire et des zones industrielles modifie et appauvrit fortement le milieu estuarien sur le plan biologique, alors que la Seine draine un des bassins versants les plus peuplés et les plus industrialisés d'Europe. La pollution affecte la qualité des eaux de baignade et les produits de la mer (en particulier la pêche à pied).

Des cours d'eau de bonne qualité écologique, mais à forte teneur en nitrate

A l'intérieur des terres, l'eau est au contraire de bonne qualité pour se baigner (1^{er} rang), même si les rivières et les plans d'eau ne se prêtent guère à cette pratique. L'état du peuplement piscicole est jugé bon et excellent dans 7,5 points d'observation sur 10 (2^{ème} rang), confortant la qualité des eaux courantes. La remontée du saumon pour se reproduire dans la Sée, la Sienne ou la Sélune (rivières de 1^{ère} catégorie) révèle un bon état écologique des cours d'eaux. L'activité agricole, en particulier l'agriculture intensive, est en revanche une source de contamination progressive des rivières et des nappes d'eau souterraines, en particulier dans les campagnes de Caen, Falaise et d'Argentan. En 2007, la teneur en nitrate des eaux superficielles n'était jugée bonne ou très bonne que dans 0,2 point de prélèvement sur 10 (18^{ème} rang), la situation

¹³⁶ Rang sur 11 régions littorales.

¹³⁷ Source : Observatoire du littoral.

¹³⁸ Rang sur 11 régions littorales.

¹³⁹ Les eaux littorales de Basse-Normandie sont bonnes, voire de très bonne qualité, à l'exception des masses d'eau proches de l'estuaire de la Seine présentant un déclassement principalement lié au phytoplancton. Le potentiel écologique est moyen (voire médiocre) entre Luc-sur-Mer et Honfleur.

s'étant sensiblement dégradée entre 2003 et 2007 (16^{ème} rang). La qualité des eaux est meilleure concernant les pesticides, surtout dans les rivières¹⁴⁰. En 2006, 8,4 points d'observation sur 10 (3^{ème} rang) dénotaient une faible présence de pesticides dans les cours d'eau, mais 5,1 seulement (11^{ème} rang) dans les nappes souterraines¹⁴¹. Or, 70 % des prélèvements se font en puisant dans les eaux souterraines (4^{ème} rang) sachant qu'en Basse-Normandie, 90 % de l'eau pompée est utilisée à des fins domestiques¹⁴² (1^{er} rang).

Par rapport aux autres régions, les bas-normands sont plutôt économes en eau (82 m³ d'eau par habitant en 2009 / 16^{ème} rang*) et les prélèvements en eau sont limités dans l'agriculture (20^{ème} rang* en rapportant à la SAU) et l'industrie (22^{ème} rang* par emploi industriel). Les prix moyens facturés pour la gestion de l'eau sont en revanche plutôt onéreux : 1,59 euro par m³ pour l'eau potable en 2008 (7^{ème} rang*) et 2,15 euros par m³ pour l'assainissement (4^{ème} rang*), des tarifs qui freinent sans doute la consommation. En termes d'assainissement, 27 % des logements bas-normands ne sont pas raccordés au réseau de collecte des eaux usées (6^{ème} rang*), dont 5 % non équipés pour l'assainissement autonome (4^{ème} rang*) entraînant des rejets dans la nature sans avoir subi de traitement.

Malgré la réputation pluvieuse de la Basse-Normandie, le volume de pluie efficace pour les ressources en eau douce s'est limité à 154 litres par m² sur la période 2005-2007¹⁴³ (14^{ème} rang). Au sein de la région, les nappes souterraines sont inégalement réparties et il existe peu de nappes productives et bien protégées. Les prélèvements dans la nappe phréatique de l'aire urbaine caennaise sont supérieurs à la recharge les années sèches et la situation reste tendue dans le secteur de Flers et sur l'espace littoral de Granville.

Une région exposée surtout aux risques naturels

En superficie, les rivières, les plans d'eau et les zones humides couvrent 0,6 % du territoire (22^{ème} rang), mais la densité du réseau de cours d'eau (16 400 km) expose 9 communes sur 10 au risque d'inondation. La Basse-Normandie est surtout concernée par des inondations de plaines, lentes et puissantes, occasionnées par le débordement de cours d'eau suite à des pluies importantes et durables. Des orages et de fortes précipitations provoquent parfois des inondations ponctuelles, accompagnées de coulées de boues, occasionnant de gros dégâts. Malgré la prégnance du risque sur le territoire, 7 % seulement de la population vit en zone inondable (11^{ème} rang*).

En termes de risques technologiques, la région compte plus de 1 500 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation sur son territoire en 2010. Elle se situe au 8^{ème} rang* pour la densité d'établissements à risque

¹⁴⁰ L'état chimique des masses d'eau des rivières montre que 4,4 masses d'eau sur 10 interprétables sont déclassées, dont la majorité par 1 substance (et 0,6 sur 10 par 2 substances).

¹⁴¹ Sur les 10 masses d'eau souterraines du territoire bas-normand, 8 sont actuellement en état chimique médiocre en raison de contaminations par les pollutions d'origine diffuse (4 masses d'eau touchées par les pesticides, 3 par les nitrates et 1 à la fois par les nitrates et les pesticides). Source : Agence de l'eau Seine-Normandie.

¹⁴² 87 % de l'eau superficielle et 90 % des eaux souterraines.

¹⁴³ Moyenne annuelle sur la période.

sur le territoire¹⁴⁴, mais 52 % concernent des élevages en raison du caractère agricole de la région (3^{ème} rang). Les sites industriels à "hauts risques" sont peu nombreux, 15 sites SEVESO¹⁴⁵ (20^{ème} rang) dont la finalité est surtout logistique (stockage d'hydrocarbures, de gaz et d'explosifs pour carrières) et 12 Installations Nucléaires de Base (5^{ème} rang*) liées principalement à l'activité des sites nucléaires de Flamanville et de La Hague¹⁴⁶ dans le Cotentin. Au niveau régional, les carrières ne représentent que 7 % des ICPE soumises à autorisation (17^{ème} rang), mais la Basse-Normandie extrait néanmoins une forte quantité de granulats rapporté à sa population (11 tonnes par habitant en 2008, soit le 4^{ème} rang*).

Des risques concentrés dans les parties les plus attractives de la région

Chaque année, il se produit en moyenne 2 accidents technologiques pour 100 ICPE soumises à autorisation (20^{ème} rang), les 3/5 provoquant une pollution ou une atteinte à la faune et à la flore (1^{er} rang*). Région de transit, la Basse-Normandie est surtout exposée au risque de Transports de Matières Dangereuses dont les accidents surviennent le plus souvent le long des grands axes de communication, sur certaines routes fréquentées en milieu rural et dans les nœuds de communication importants, mais aussi au large des côtes en raison de l'intensité du trafic maritime dans la mer la plus fréquentée du monde. En cumulant risques naturels et risques technologiques, les espaces les plus vulnérables se situent dans les grandes agglomérations, sur le littoral et/ou dans les zones touristiques et de villégiature, c'est-à-dire dans les parties les plus attractives de la région.

L'agriculture et les transports génèrent de fortes émissions de gaz à effet de serre

L'agriculture constitue également une ressource importante pour la région, mais l'activité exerce des pressions sur l'environnement et marquent fortement les paysages contemporains. En Basse-Normandie, ce territoire a tendance à s'ouvrir en laissant la place à des productions végétales et a conduit à araser un linéaire de haies bocagères qui font l'identité des paysages bas-normands. L'indice de forêt linéaire ceinturant les parcelles agricoles est ainsi passé de 12,9 km de haies par km² de territoire en 1972 à 8 km à la fin des années 90. Les haies et les bosquets couvrent 5 % de la superficie de la région¹⁴⁷ (3^{ème} rang) et ont progressé de 2 % entre 2006 et 2010 (3^{ème} rang) suite aux actions menées en faveur des haies et du bocage. Au sein de la région, les massifs forestiers sont modestes et se situent surtout dans le sud et l'est de la Basse-Normandie. Les bois et les forêts recouvrent 9 % du territoire (21^{ème} rang), leur surface s'étant étendue de 5 % sur la période 2006-2010 (1^{er} rang). Malgré une faible surface forestière, le secteur du bois est une réelle spécificité de la région par son caractère historique et sa diversité (atout discret du fait de son atomocité).

¹⁴⁴ Lire l'étude du CESER sur "Les risques technologiques majeurs en Basse-Normandie" - Juin 2010 - téléchargeable sur : <http://www.cesr-basse-normandie.fr/index.php/publications/etudes-recentes/178-les-risques-technologiques-majeurs-en-basse-normandie>.

¹⁴⁵ 8 sites SEVESO "seuil haut" et 7 sites SEVESO "seuil bas" en 2010.

¹⁴⁶ Auxquelles il faut rajouter 2 Installations Nucléaires de Base Secrètes spécialisées dans la construction et la déconstruction de sous-marins nucléaires au sein du port de Cherbourg.

¹⁴⁷ Source : TERUTI-LUCAS.

Au niveau national, la Basse-Normandie fait partie des régions les plus émettrices de gaz à effet de serre (GES). En 2000¹⁴⁸, les bas-normands ont émis en moyenne 13,2 tonnes de CO₂ par habitant (9^{ème} rang*), mais le pouvoir de réchauffement global est plus marqué en rapportant au PIB (6^{ème} rang*). Région d'élevage, plus de la moitié de ces émissions proviennent du secteur agricole liées en grande partie au méthane (CH₄) issu de la digestion des ruminants et à la production de lisiers et de fumiers. En dehors de l'agriculture, la région se distingue par les fortes émissions de GES dans le secteur résidentiel et celui des transports, et par la faiblesse des rejets dans l'industrie caractérisée par une forte densité de PMI sur le territoire. En 2008, les transports génèrent un tiers des émissions de CO₂, dont plus de la moitié attribuable aux véhicules particuliers. Ces émissions ont été multipliées par cinq en 50 ans en raison du développement du transport routier, du mitage rural et de la périurbanisation générant une explosion des mobilités, les habitants utilisant majoritairement leur voiture pour se rendre à leur travail (79 %, contre 69 % en France métropolitaine). De fait, un actif bas-normand émet en moyenne 0,71 tonne de GES par an, alors que la moyenne est de 0,64 tonne de CO₂ par personne au niveau national.

Les bas-normands produisent beaucoup de déchets ménagers

Révéléateur de la qualité du système productif et des modes de consommation des habitants d'un territoire, la quantité de déchets ménagers produits en Basse-Normandie est relativement conséquente. En 2008, 1 225 kilotonnes de déchets ménagers¹⁴⁹ sont entrés dans les unités de traitement, soit 835 kg par habitant (4^{ème} rang*), dont plus de la moitié concernent des ordures ménagères (14^{ème} rang). Les habitants génèrent en moyenne 430 kg d'ordures ménagères par personne (5^{ème} rang*), un volume en progression de 14 % entre 2000 et 2008 (6^{ème} rang*). En termes de traitement, 65 % des déchets ménagers sont mis en décharge (5^{ème} rang*) et 8 % seulement sont incinérés avec récupération d'énergie (21^{ème} rang). Parmi les déchets, 15 % entrent dans des installations de tri (11^{ème} rang) et 13 % dans des installations de compostage (10^{ème} rang). En 2009, 32 % des déchets collectés par le service public ont fait l'objet d'une valorisation matière¹⁵⁰ et organique¹⁵¹ (7^{ème} rang), une performance qui montre l'impact des efforts menés par les Collectivités pour sensibiliser la population au tri des déchets et augmenter leur recyclage et leur valorisation.

Comme pour l'eau, la gestion des ordures ménagères est plutôt onéreuse en Basse-Normandie en raison du caractère rural de la région qui accroît le coût de la collecte des déchets. En 2009, 81 % des communes perçoivent une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (4^{ème} rang), le taux moyen appliqué par les communes et leur groupement s'élevant à 11 % (7^{ème} rang*). Sur le plan industriel, la Basse-Normandie produit relativement peu de déchets dangereux (16^{ème} rang en rapportant au nombre total d'emplois), mais elle dispose de centres de traitement reconnus dont l'activité est surtout tournée vers le traitement de déchets produits en dehors de la région.

¹⁴⁸ Année la plus récente disponible.

¹⁴⁹ Déchets ménagers et assimilés, hors plateformes de transfert et maturation des mâchefers.

¹⁵⁰ Recyclage, réemploi, etc.

¹⁵¹ Compost, méthanisation, etc.

Les activités liées à l'environnement génèrent de l'emploi

Les activités liées à l'environnement génèrent de l'emploi. En Basse-Normandie, la filière "assainissement et environnement" représente en moyenne 23 personnes pour 10 000 habitants (13^{ème} rang). La gestion des déchets non dangereux concerne 29 % des emplois environnementaux (11^{ème} rang) et la gestion de l'eau 27 % (13^{ème} rang). La Basse-Normandie se distingue des autres régions par la part relativement élevée des emplois dans la gestion des réserves naturelles, des jardins botaniques et zoologiques (1^{er} rang), le démantèlement et la dépollution (3^{ème} rang) et les déchets dangereux (6^{ème} rang), mais par le nombre limité d'emplois dans la récupération des déchets triés (18^{ème} rang). Les travaux d'isolation concernent 10 % des emplois environnementaux (9^{ème} rang), une activité qui devrait fortement se développer en raison des contraintes et des mises aux normes énergétiques dans les années à venir.

LES FAITS SAILLANTS

La Basse-Normandie bénéficie d'une grande diversité de paysages et de terroirs qui lui confèrent un cadre de vie de qualité et favorisent son attrait, à condition de savoir préserver et valoriser cette richesse environnementale. Le mode de développement des villes suscite un fort étalement urbain qui accentue l'artificialisation du territoire, altère et banalise les paysages, grignote les espaces naturels et agricoles et accroît la mobilité sur le territoire. L'utilisation croissante de l'automobile et l'agriculture, spécialisée dans l'élevage, génèrent de fortes émissions de gaz à effet de serre. Les activités agricoles pèsent également sur les ressources naturelles et constituent une source de pollution de l'eau dont les prélèvements sont surtout destinés aux usages domestiques. L'état du peuplement piscicole dénote un bon état écologique des cours d'eau. En dehors des zones bâties et des espaces agricoles, l'augmentation de la population des oiseaux communs révèle une amélioration globale de la biodiversité. La région bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable bénéficiant de mesures de protection spécifiques pour préserver les écosystèmes et la richesse écologique des milieux. Bordant la Manche sur 471 km, le littoral constitue l'un des principaux attraits de la Basse-Normandie, mais l'espace est fragilisé par la pression des activités humaines et l'érosion génère par endroit un recul du trait de côte. En termes de risques, la région est surtout confrontée aux inondations et est exposée, sur le plan technologique, aux transports de matières dangereuses (routiers et maritimes) et aux risques liés à l'activité nucléaire concentrée dans le Cotentin. Les bas-normands produisent beaucoup de déchets ménagers, mais sont de plus en plus sensibilisés au tri et au recyclage des déchets. L'étalement urbain diffus et le caractère rural de la région pèsent financièrement sur la gestion de l'eau (distribution et assainissement) et des déchets (collecte et traitement des déchets).

12. TOURISME - CULTURE - LOISIRS

Une région touristique au littoral attractif

Le tourisme balnéaire est né sur les côtes normandes au XIX^{ème}, en particulier à Granville, Trouville-sur-Mer, Deauville, Cabourg et Houlgate où les bains de mer étaient très en vogue. Le tourisme de masse s'est développé entre les deux guerres et depuis, la Basse-Normandie constitue une grande destination touristique. En 2010, la région a accueilli 7,4 millions de nuitées touristiques (11^{ème} rang), dont deux-tiers dans les hôtels (13^{ème} rang) et un tiers en campings (10^{ème} rang)¹⁵². Les touristes étrangers représentent un quart des arrivées (10^{ème} rang), les britanniques, les néerlandais, les belges et les allemands constituant les principaux clients. Les français qui se rendent en Normandie viennent pour la plupart d'Ile-de-France et des régions limitrophes, en privilégiant plutôt des courts séjours. Rapportée à la population, la capacité d'accueil touristique se situe au 7^{ème} rang pour les hôtels, les campings et les meublés labellisés¹⁵³. La région est bien dotée en chambres d'hôtes, mais elle accuse un déficit en matière de résidences de tourisme et de villages de vacances.

Dans leur globalité, 53 % des hébergements touristiques marchands se situent dans le Calvados, 40 % dans la Manche et 7 % dans l'Orne. Les hôtels sont surtout localisés dans le Calvados (61 % des lits), quelques villes comme Caen, Deauville et Honfleur se démarquant par leur offre importante. Les hébergements collectifs comme les résidences de tourisme et les centres de vacances se concentrent également dans le Calvados (59 % des lits). Bénéficiant d'une longue façade littorale, la Manche compte pratiquement autant de places de campings et de lits en villages de vacances que le Calvados. Plus rurale, l'Orne est relativement mieux doté en chambre d'hôtes, gîtes ruraux et gîtes de groupes, mais l'offre globale reste limitée à l'échelle régionale¹⁵⁴. En termes de fréquentation, les nuitées en campings ont progressé en 2010 de 21 % par rapport à 2005 (2^{ème} rang), les hôtels enregistrant un recul de 4 % sur la même période (11^{ème} rang). Dans un contexte de forte concurrence, la fréquentation touristique fluctue d'une année sur l'autre en fonction des événements, de la conjoncture, mais aussi de la météorologie.

La notoriété mondiale des plages du Débarquement

Immortalisée par le "Jour le plus long", la Normandie est mondialement connue pour ses plages du Débarquement (D-Day), mais aussi pour ses sites emblématiques tels que le Mont-Saint-Michel, la tapisserie de Bayeux ou la basilique de Lisieux qui attirent des visiteurs du monde entier. Rapporté à la population, la Basse-Normandie bénéficie d'une forte densité de musées (2^{ème} rang) et de monuments historiques (4^{ème} rang), le Calvados étant le département de France qui possède le plus grand nombre de monuments historiques classés après Paris.

¹⁵² La fréquentation touristique se limite ici aux hôtels et aux campings. En incluant les gîtes ruraux (données indisponibles par région), elle s'élève à 7,9 millions de nuitées en 2010.

¹⁵³ Gîtes de France, Clévacances et Accueil Paysan.

¹⁵⁴ L'Orne concentre 16 % des lits en gîtes de France, 17 % des lits en chambres d'hôtes et 34 % de la capacité d'accueil des gîtes de groupe.

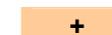
INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Résidences secondaires (et logements occasionnels)	2008	15,8	En % du parc de logements	4	1
Nuitées dans les hôtels (homologués et non classés)	2010	4588	En milliers	13	4
Nuitées dans les campings	2010	2763	En milliers	10	3
Emploi dans la filière "Tourisme-Culture-Loisirs"	2010	282	Pour 10 000 habitants	8	1

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Résidences secondaires (et logements occasionnels)	1999-2008	8,2	En %	8	3
Nuitées dans les hôtels (homologués et non classés)	2005-2010	-3,5	En %	11	3
Nuitées dans les campings	2005-2010	21,1	En %	2	1
Emploi dans la filière "Tourisme-Culture-Loisirs"	2005-2010	4,4	En %	17	6

Source : INSEE / COMETE / DGCIS / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



En termes de fréquentation, les sites les plus visités concernent la bataille de Normandie (cimetière militaire américain de Colleville-sur-Mer, Pointe du Hoc, Mémorial de Caen, Musée du Débarquement à Arromanches-les-Bains, etc.), les édifices et le patrimoine religieux (Abbaye du Mont-Saint-Michel, cathédrale de Bayeux, Basilique et Carmel de Lisieux, etc.), des musées historiques (tapisserie de Bayeux, etc.), sans oublier le Mont-Saint-Michel connu dans le monde entier. La place majeure qu'occupent les lieux de mémoire dans le tourisme bas-normand ont conduit les acteurs de la région à engager une démarche de classement des plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'Unesco. En termes d'image, la nature, la beauté, le plaisir, la gastronomie et l'histoire sont les mots qui caractérisent le mieux la Normandie¹⁵⁵. Ses paysages, sa qualité de vie et sa richesse patrimoniale constituent donc son principal attrait (aménités). La Normandie est également perçue comme une région "triste"¹⁵⁶, une impression qui révèle peut-être une approche trop académique de l'activité touristique. Dans le palmarès des sites les plus visités en Basse-Normandie, le bon classement des parcs animaliers (Cerza à Lisieux, zoos de Jurques et Champrépus, et Alligator Bay à Beauvoir), de la Cité de la mer (Cherbourg) et du parc d'attraction *Festyland* (Carpiquet) montrent cependant une diversification des activités.

Une grande variété d'évènements culturels tout au long de l'année

Le tourisme suscite un grand nombre de manifestations culturelles. La Basse-Normandie apparaît comme une vraie terre de festivals offrant une grande variété d'évènements sur toute l'année. Les thèmes de prédilection sont la musique, le cinéma et la littérature (plus de 200 festivals répertoriés), avec des festivals dont la renommée dépasse les frontières régionales (festival du film romantique de Cabourg, Jazz sous les pommiers, festival du film américain de Deauville, etc.). Terre de peinture, le 1^{er} festival "Normandie Impressionniste" a connu un vif succès en 2010¹⁵⁷. La Basse-Normandie dispose également d'une offre et d'un fort potentiel en matière d'activités sportives et de plein air, sur la côte et à l'intérieur des terres. Attractif, le littoral est un espace balnéaire très fréquenté pour la baignade, les sports nautiques, etc. Les ports de plaisance et les zones de mouillage égrenant l'ensemble du littoral offrent 10 550 places en 2010 (61 % dans la Manche et 39 % dans le Calvados) et servent de tête de pont pour la navigation de plaisance sur un espace maritime très prisé (îles anglo-normandes, etc.). Un millier de places (9 % des anneaux) sont disponibles pour accueillir des plaisanciers de passage, notamment des britanniques qui viennent nombreux faire escale sur les côtes bas-normandes. Les places disponibles dans les ports de plaisance ne suffisent pas à satisfaire la demande, comme en témoignent les taux de remplissage et la longueur des listes d'attente. En croissance de 46 % en 5 ans, les ports de Cherbourg et d'Honfleur ont accueilli près de 60 000 passagers de croisière (50 navires environ), la Normandie étant une destination appréciée.

¹⁵⁵ Enquête réalisée entre 2007 et 2009 par le cabinet SYMBIAL sur l'attractivité économique de la Normandie auprès de 620 chefs d'entreprise normands, français et européens.

¹⁵⁶ La "tristesse" est citée par les chefs d'entreprise en 3^{ème} position, entre "beauté" et "gastronomie". Le cadre de vie et le tourisme sont considérés comme les 2 principaux atouts de la Normandie.

¹⁵⁷ Le festival "Normandie impressionniste" a attiré 640 000 visiteurs sur ses 18 sites principaux, sans compter les 200 manifestations organisées dans toute la Normandie (pièces de théâtre, opéras, déjeuners sur l'herbe, guinguettes, expositions d'art moderne etc.). Les 8 sites bas-normands ont accueilli 16 % des visiteurs.

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
EMPLOI					
Emplois salariés dans les activités récréatives, les arts et le spectacle :	2008	37,5	Pour 10 000 habitants		6
. Organisation de jeux de hasard et d'argent	2008	9,0			1
. Activités créatives, artistiques et spectacles	2008	5,7			21
TOURISME					
Campings classés	2010	20,1	Nombre d'emplacements ou de chambres pour 1000 habitants		7
Hôtels homologués et de chaîne non classés	2010	10,5			7
Meublés labellisés (Gîtes de France, Clévacances France et Accueil Paysan)	2008	6,9	Nombre de lits pour 1000 habitants		7
Fréquentation touristique maximale	2004	131,0	Population présente pour 100 habitants résidents		7
Fréquentation touristique étrangère maximale	2004	9,4			6
CULTURE-LOISIRS					
Monuments historiques	2009	124	Pour 100 000 habitants		4
Musées de France	2009	3,4	Pour 100 000 habitants		2
Edifices civils et religieux (entrées)	2006	2960	En milliers		4
Cinémas (nombre de fauteuils)	2010	2018	Pour 100 000 habitants		3
Bibliothèques municipales :					
. Inscrits	2008	17,1	En % de la population desservie Par habitant		1
. Nombre de prêts	2008	4,6			7
SPORTS					
Equipements sportifs :					
. Boulodromes	2010	4,6	Pour 10 000 habitants		3
. Terrains de golf	2010	0,1			3
Sportifs licenciés :					
. Equitation	2009	147	Pour 10 000 habitants		1
. Golf	2009	67			6
. Judo, jujitsu et disciplines associées	2009	93			7
. Handball	2008	73			4

Source : INSEE / DGCS / Atout France / Direction du Livre et de la Lecture /
Centre national du cinéma et de l'image animée / MEOS /
CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Une région de villégiature

Avec la mode des bains de mer, la Basse-Normandie est devenue une région de villégiature. Fréquentées d'abord par les parisiens, puis par les urbains normands aux revenus aisés, les stations balnéaires littorales de la Côte Fleurie, de la Côte de Nacre et de l'ouest de la Manche ont connu un fort développement dès la 1^{ère} moitié du XX^{ème}. Sur le littoral et dans l'est de la région, le nombre de résidences secondaires a fortement augmenté au cours des 50 dernières années (x 3), renforçant le caractère résidentiel de la région. La Basse-Normandie compte aujourd'hui 16 % de résidences secondaires, soit le 4^{ème} rang au niveau national (1^{er} rang parmi les régions "jumelles"), leur nombre continuant de progresser contrairement aux autres régions du Bassin Parisien (+ 8 % entre 1999 et 2008 / 8^{ème} rang). Les propriétaires sont en majorité franciliens (héritage familial, acquisition d'un logement de vacances proche de Paris, etc.), mais aussi bas-normands (villégiature de proximité). Les étrangers (aux 3/4 britanniques) possèdent 7 % du parc (+ 31 % en 6 ans), dont la moitié dans la Manche. Au sein de la région, 55 % des résidences secondaires se situent dans le Calvados, 32 % dans la Manche et 13 % dans l'Orne. Les résidences secondaires atteignent 63 % du parc de logements sur la côte Fleurie, 47 % dans la station thermale et touristique de Bagnoles-de-L'Orne et 36 % sur la partie littorale du département de la Manche. La villégiature génère de l'activité sur toute l'année (en particulier les WE et les vacances) et stimule l'économie résidentielle. En dehors des zones rurales comme le Perche ou la Suisse Normande, les résidences secondaires se situent dans les zones les plus touristiques où se concentrent également les hébergements marchands (littoral principalement). En pleine saison, la population bas-normande s'accroît d'un tiers (7^{ème} rang) au maximum de la fréquentation touristique, le surcroît étant bien plus important sur le littoral.

Près de 5 % d'emplois salariés touristiques

Sur le plan économique, près de 5 % des salariés travaillent dans le tourisme, la proportion dépassant 6 % dans le Calvados¹⁵⁸. A l'échelle de la Normandie, 24 % des emplois touristiques travaillent dans la restauration, 21 % dans l'hôtellerie, 6 % dans les casinos et les parcs d'attraction, et 6 % dans les campings et autres hébergements. Localement, le tourisme et la villégiature stimulent également le commerce et les services (7 % des salariés dans le grand commerce). La saisonnalité est très forte dans le tourisme, l'activité dans les hôtels, les casinos et les parcs d'attraction étant mieux répartie tout au long de l'année. Dans les hôtels bas-normands, un tiers de l'activité est liée au tourisme d'affaires. Les territoires les plus créateurs d'emplois sur le plan touristique se situent dans le Pays d'Auge et la Côte Fleurie (15 % des salariés), dans l'agglomération de Caen (qui a reçu en 2011 le label "commune touristique") et dans la Manche (8 % des salariés sur le littoral). Près de 900 millions d'euros ont été investis dans le tourisme sur la période 2008-2010 (en grande majorité dans l'hôtellerie confrontée à d'importantes mises aux normes en matière d'accès aux personnes à mobilité réduite et d'incendie).

Au-delà du tourisme, la Basse-Normandie se situe au 8^{ème} rang pour le nombre d'emplois par habitant s'exerçant dans la filière "Tourisme-Culture-Loisirs" qui regroupe l'ensemble des activités liées au développement et au divertissement des personnes (tourisme, sports, loisirs, etc.). La région devance légèrement la Bretagne et l'Auvergne

¹⁵⁸ La Manche compte 4,5 % de salariés touristiques et l'Orne à peine 3 %.

parmi les régions "jumelles". Rapportée à la population, la Basse-Normandie se situe au 6^{ème} rang pour les salariés travaillant dans les activités récréatives, les arts et les spectacles, en raison surtout des casinos (localisés sur le littoral¹⁵⁹) qui génèrent une forte activité dans l'organisation de jeux de hasard et d'argent (1^{er} rang). La région est au contraire en retrait pour les emplois dans le spectacle vivant, les activités créatives et artistiques (21^{ème} rang) malgré le bouillonnement culturel observé sur le territoire. La Basse-Normandie est en position médiane pour les activités sportives, récréatives et de loisirs (9^{ème} rang) et les emplois dans les bibliothèques, les archives, les musées et les autres activités culturelles (11^{ème} rang). Entre 2005 et 2010, les emplois ont progressé de 4 % dans la filière "Tourisme-Culture-Loisirs", une croissance limitée par rapport aux autres régions françaises (17^{ème} rang / 6^{ème} parmi les "jumelles").

Une densité moyenne d'équipements sportifs

Au sein de la région, 17 % des bas-normands sont inscrits dans une bibliothèque municipale proche de chez-eux (1^{er} rang) et empruntent en moyenne 4,6 ouvrages par an (7^{ème} rang). Les dépenses d'acquisition des bibliothèques restent toutefois modestes (12^{ème} rang), en raison sans doute des ressources limitées des Collectivités. Rapporté à la population, la Basse-Normandie dispose d'un bon réseau de cinémas (8^{ème} rang pour le nombre de salles / 3^{ème} rang pour le nombre de fauteuils), mais la fréquentation reste limitée en 2010 (14^{ème} rang). Sur l'ensemble du territoire, la densité d'équipements sportifs se situe plutôt dans la moyenne (10^{ème} rang¹⁶⁰), avec quelques spécificités comme les parcours et les pratiques de golf ou les boulodromes (3^{ème} rang). Région du cheval, l'équitation est une activité très pratiquée (1^{er} rang). Rapporté à la population, le nombre de licenciés est également important dans le handball (4^{ème} rang), le golf (6^{ème} rang) ou encore le judo et le jujitsu (7^{ème} rang). La pratique est plus limitée pour le tennis (12^{ème} rang), la pétanque (12^{ème} rang) ou le football (13^{ème} rang). En 2003, la Basse-Normandie se situe au 8^{ème} rang pour le nombre moyen de licenciés sportifs par club. En termes de loisirs, la fréquentation parisienne favorise la pratique d'activités destinées à des publics plutôt aisés (plaisance, golf, équitation, jeux d'argent et de hasard, etc.) et stimule certaines activités culturelles et artistiques (peinture, etc.). Sur la Côte Fleurie, Trouville-sur-Mer et Honfleur (1^{er} site touristique du Calvados) font ainsi partie des 20 premières villes françaises bénéficiant d'un grand nombre de professions artistiques sur leur territoire ("bohemians").

¹⁵⁹ La Basse-Normandie compte 13 casinos, 12 situés en bord de mer et 1 dans la station thermale de Bagnoles-de-L'orne.

¹⁶⁰ Bassins de natation, terrains de grands jeux et salles spécialisées.

LES FAITS SAILLANTS

En bord de mer, près de Paris, la Basse-Normandie est une région touristique et de villégiature. Le Mont-Saint-Michel et les plages du Débarquement lui confèrent une forte notoriété qui attire des visiteurs du monde entier. La région bénéficie d'une grande richesse patrimoniale, d'une beauté des paysages et d'une qualité de vie qui fondent son attractivité. Dans un contexte de forte concurrence, la Basse-Normandie dispose de nombreux atouts pour diversifier ses activités touristiques et ainsi mieux répondre aux attentes des touristes et des résidents. Les activités culturelles, récréatives et sportives favorisent l'attractivité globale de la région, en particulier auprès des jeunes très axés sur les loisirs, et contribuent au bien-être des habitants. Le développement des activités culturelles et de loisirs et la créativité artistique doivent être par conséquent encouragés et soutenus sur tout le territoire.

13. CONSTRUCTION - LOGEMENT

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

La construction, un secteur majeur dans l'économie

En 2008, près de 8 % des actifs bas-normands travaillent dans la construction, soit le 3^{ème} rang au niveau national. Entre 1999 et 2008, les effectifs ont augmenté de 40 % (6^{ème} rang), la Basse-Normandie se démarquant des régions jumelles par la place et le dynamisme du secteur dans son économie. En 2009, le bâtiment a généré plus de 2,6 milliards de valeur ajoutée, soit 8 % de la richesse créée par l'économie (4^{ème} rang). L'activité a progressé de 31 % entre 2005 et 2008 (16^{ème} rang), mais la crise a mis un coup d'arrêt à la croissance. La Basse-Normandie enregistre un recul de 4 % en 2009 (7^{ème} rang), le secteur résistant globalement mieux qu'ailleurs en raison de l'attractivité résidentielle de la région. Stimulé par la périurbanisation, le tourisme et la villégiature, l'habitat constitue le moteur de l'activité de la construction.

En période de crise, le secteur de la construction est affecté par l'essoufflement de la demande privée et le fort recul de la commande publique. Entre 2008 et 2010, les mises en chantier cumulées de logements neufs se situent 43 % en dessous du niveau observé sur la période 2005-2007 (11^{ème} rang), un recul légèrement supérieur à la moyenne française. En 2009, la construction de locaux à usage professionnel affiche une baisse de 27 % par rapport à 2008 (13^{ème} rang).

La construction de l'habitat constitue l'activité dominante

Les travaux de construction, de rénovation, d'isolation etc. stimulent l'activité des entreprises. Dans l'artisanat, la région est surreprésentée en plombiers, couvreurs et chauffagistes (3^{ème} rang¹⁶¹), en menuisiers, charpentiers et serruriers (4^{ème} rang), mais elle est moins bien dotée en maçons (12^{ème} rang), électriciens (13^{ème} rang), plâtriers et peintres (15^{ème} rang) et en entreprises générales du bâtiment (19^{ème} rang).

En 2009, toutes activités confondues, 83 % des salariés du secteur du bâtiment effectuent des travaux spécialisés¹⁶² (2^{ème} rang) et 8 % travaillent dans la construction de bâtiments résidentiels ou non (8^{ème} rang). Cette dernière activité ne représente en revanche que 3 % des établissements du secteur de la construction (18^{ème} rang). Les activités de génie civil n'emploient que 9 % des salariés (20^{ème} rang), l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA), le Nord-Pas-de-Calais et les Pays-de-la-Loire concentrant la moitié des emplois en France.

Au final, la filière "construction de l'habitat" est de loin l'activité dominante dans la région (5^{ème} rang), la filière "BTP" employant 8 fois moins d'actifs (16^{ème} rang).

¹⁶¹ Nombre d'artisans rapporté à la population.

¹⁶² En 2009, 29 % des salariés effectuent des travaux d'installation (14^{ème} rang) et 34 % des travaux de finition (8^{ème} rang).

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Construction (effectifs)	2008	7,7	En % de l'emploi total	3	1
Ménages propriétaires	2008	59,1	En % des résidences principales	13	8
HLM	2008	16,3	En % des résidences principales	6	1

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Construction (effectifs)	1999-2008	40,2	En %	6	1
Construction (valeur ajoutée)	2005-2009	25,5	En %	15	4
Résidences principales	1999-2008	10,7	En %	12	4
Ménages propriétaires	1999-2008	17,5	En %	12	4
HLM	1999-2008	2,2	En %	12	3

Source : INSEE / SOeS / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Le parc de résidences principales croît trois fois plus vite que la population

En 2008, la Basse-Normandie compte 810 000 logements sur son territoire, dont 633 000 résidences principales (78 %). Entre 1999 et 2008, le parc de résidences principales s'est accru de 11 % (12^{ème} rang), à un rythme trois fois supérieur à l'accroissement de la population (+ 3,2 %). Proche de la moyenne nationale, la croissance du parc se situe loin derrière les régions du sud et de l'arc atlantique. En 2008, le nombre de personnes par ménage s'élève à 2,32 (11^{ème} rang), mais la diminution amorcée depuis longtemps se poursuit et s'accélère (20^{ème} rang) pour des raisons démographiques et d'évolution des modes de cohabitation (montée des divorces, vieillissement de la population, etc.). Les personnes vivant seules, les couples sans enfant et les familles monoparentales sont en effet de plus en plus nombreux, alors que les couples avec enfants se font plus rares.

Par statut d'occupation, 59 % des ménages sont propriétaires (13^{ème} rang) et 39 % sont locataires (8^{ème} rang). Un bas-normand sur six vit en HLM (6^{ème} rang*) en raison du faible niveau de revenus des habitants. Le nombre de logements HLM a progressé de 2 % entre 1999 et 2008 (12^{ème} rang), mais le parc social abrite de moins en moins de personnes en raison de la diminution de la taille des ménages (moins de jeunes ménages en âge d'avoir des enfants et plus de quinquagénaires dont les enfants éventuels ont quitté le domicile conjugal).

La périurbanisation favorise la construction de maisons neuves

Entre 1999 et 2008, le nombre de propriétaires a augmenté de 18 % (12^{ème} rang), les acquisitions concernant surtout des maisons individuelles. Région rurale parsemée de bourgs et de villes à la taille limitée, 70 % du parc de logements est constitué de maisons (8^{ème} rang). Les appartements, concentrés surtout en ville et en bord de mer, ne concernent que 28 % des logements (15^{ème} rang). Le mode de développement des villes bas-normandes repose beaucoup sur la périurbanisation qui pousse les habitants à quitter les centres-villes pour s'installer de plus en plus loin en périphérie. L'étalement urbain suscite l'émergence de zones pavillonnaires dont la construction et l'aménagement stimulent l'activité du secteur du bâtiment.

En Basse-Normandie, le prix du foncier favorise cette vague de périurbanisation, le prix médian des terrains à bâtir¹⁶³ s'élevant à 33 euros par m² en 2010 (20^{ème} rang*). Les prix ont toutefois augmenté de 44 % entre 2006 et 2010 (7^{ème} rang*) du fait de l'intensité de la demande. Comparé aux autres régions, le différentiel de prix des maisons neuves construites sur ces terrains est un peu moins avantageux. Le prix médian des maisons s'élève en effet à 1 000 euros par m² (12^{ème} rang*), le coût ayant progressé de 9 % entre 2006 et 2010 (9^{ème} rang*). Au final, le prix moyen d'une maison neuve avec son terrain frôle les 175 000 euros (18^{ème} rang*), l'avantage comparatif étant lié avant tout au prix du foncier. En termes de superficie, la surface des terrains s'élève en moyenne à 1 375 m² (5^{ème} rang) et la surface habitable des maisons construites à 129 m² (16^{ème} rang).

¹⁶³ Source : Enquête sur le Prix des Terrains à Bâtir (EPTB). L'EPTB fournit des informations sur les terrains à bâtir destinés à la construction d'une maison individuelle (type d'acquisition, surface, prix, etc.) et sur la maison elle-même (prix, surface SHON, état d'avancement des travaux, mode de chauffage, type de maître d'œuvre, etc.).

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
CONSTRUCTION					
Valeur ajoutée dans la construction	2009	8,4	En % de la valeur ajoutée brute		4
Etablissements dans la construction	2009	8,3	En % des établissements	18	
Filière "Construction de l'habitat"	2010	76,5	Pour 1000 emplois		5
Travaux de construction spécialisés	2009	82,7	En % des salariés dans la construction		2
Filière "Bâtiment - Travaux Publics"	2010	9,6	Pour 1000 emplois	16	
Génie civil	2009	8,9	En % des salariés dans la construction	20	
Artisans du bâtiment (entreprises) :					
. Menuisiers, charpentiers, serruriers	2010	13,5	Pour 10 000 habitants		4
. Plombiers, couvreurs, chauffagistes	2010	13,6			3
. Entreprises générales du bâtiment	2009	2,3		19	
LOGEMENT					
Taux de vacance	2008	6,0	En % des logements	18	
Mise en chantier de logements individuels purs et groupés	2008-2010	74,0	En % des logements mis en chantier		6
Mobilité résidentielle des locataires	2008-2011	37,9	Taux annuel moyen en %		2
Logements sociaux (HLM)	2008	16,3	En % des résidences principales		6
Prix de l'immobilier :					
. Loyers*	2008-2011	11,0	En € par m ²		5
. Evolution du prix moyen de l'immobilier dans l'ancien*	2009-2010	9,2	En %		5
. Prix de vente moyen des maisons individuelles neuves*	2008	214579	En €		6
. Prix de vente moyen des appartements neufs*	2008	3216	En € par m ²		4
Terrains à bâtir :					
. Surface moyenne des terrains à bâtir	2010	1373	En m ²		5
. Prix médian des terrains à bâtir*	2010	33	En € par m ²	20	
. Evolution du prix médian des terrains à bâtir*	2006-2010	43,5	En %		7
. Prix moyen de la maison neuve avec son terrain*	2010	174706	En €	18	
Activités immobilières	2009	1,2	En % des salariés du tertiaire		7
Promotion immobilière	2009	15,2	Salariés pour 100 000 habitants	18	

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Source : INSEE / COMETE / SOeS / Century21 / CLAMEUR /

DREAL de Basse-Normandie / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



La maison est le mode d'habitation privilégié des bas-normands

La maison reste de loin le mode d'habitation privilégié des bas-normands. Parmi les résidences principales, le nombre de maisons s'est accru de 50 700 entre 1999 et 2008 (+ 12 % / 11^{ème} rang), contre seulement 22 250 appartements supplémentaires (+ 15 % / 15^{ème} rang). Entre 2008 et 2010, 74 % des logements neufs mis en chantier concernent des maisons individuelles pures ou groupées¹⁶⁴ (6^{ème} rang). La recherche d'espace et de confort pousse les ménages à occuper des logements de plus en plus spacieux. Les bas-normands qui habitent dans une maison disposent de 4,73 pièces en moyenne (14^{ème} rang), soit 0,24 pièce supplémentaire en 9 ans (7^{ème} rang). Plus petits, les appartements ne comptent en moyenne que 2,84 pièces (20^{ème} rang), la taille diminuant légèrement au fil du temps. Issu en grande partie du patrimoine de la Reconstruction, la Basse-Normandie hérite d'un parc de logements vieillissants qui va nécessiter d'importants travaux pour améliorer leurs performances énergétiques, mais la situation n'est pas plus prégnante qu'ailleurs. Un tiers des logements ont été en effet construits avant 1949 (8^{ème} rang) et plus d'un quart entre 1949 et 1974 (13^{ème} rang).

Des prix élevés dans l'immobilier

Malgré une démographie peu dynamique et une croissance de l'emploi limitée dans la région, les indicateurs révèlent une certaine tension sur le marché immobilier. Les prix sont en effet plutôt élevés dans la région. Sur la période 2008-2011, le niveau des loyers privés s'élève à 11 euros par m² (5^{ème} rang*). En 2008, les maisons neuves¹⁶⁵ coûtent en moyenne 215 000 euros (6^{ème} rang*) et le prix moyen des appartements dépasse 3 200 euros par m² (4^{ème} rang*). Dans l'ancien, le prix moyen de l'immobilier a fait un bond de 9 % entre 2009 et 2010 (5^{ème} rang*). Dans le logement social, les loyers se situent en revanche autour de 2,8 euros par m² en 2010, un niveau plutôt bas comparé aux autres régions (15^{ème} rang*).

Conséquence du prix élevé de l'immobilier, l'accession à la propriété n'est pas l'apanage de tous. En 2009, la moitié seulement des acquéreurs de logements neufs bénéficient du prêt à taux zéro (15^{ème} rang*), alors que le niveau de revenu est globalement bas en Basse-Normandie.

En 2008, 6 % des logements bas-normands sont inoccupés. Le volume est plutôt satisfaisant pour assurer une bonne fluidité de la rotation, mais la Basse-Normandie fait partie des régions où le taux de vacance est le plus bas (18^{ème} rang), sachant qu'il n'est pas uniforme sur le territoire (forte vacance aux confins de l'Orne et de la Manche ; peu de logements inoccupés dans l'espace caennais et sur le littoral, dénotant des tensions

¹⁶⁴ Une maison correspond à un bâtiment ne comportant qu'un seul logement et disposant d'une entrée particulière. On distingue deux types de maisons :

- individuel "pur" (maison individuelle résultant d'une opération de construction ne comportant qu'un seul logement)
- individuel "groupé" (maison individuelle résultant d'une opération de construction comportant plusieurs logements individuels ou un seul logement individuel avec des locaux).

¹⁶⁵ Source : Enquête Commercialisation des Logements Neufs destinés à la vente aux particuliers. Le champ de l'enquête couvre les permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers. Sont donc exclus le secteur locatif (permis de construire destinés à la location), les constructions individuelles réalisées par des particuliers en vue de leur occupation personnelle (permis de construire d'un logement), les logements construits par l'État, les collectivités locales et les sociétés nationalisées, l'ensemble des logements de fonction et les programmes de réhabilitation.

locales). Dans le parc social, moins de 2 % des logements sont sans locataire depuis plus de 3 mois (8^{ème} rang).

Tous logements confondus, plus d'un tiers des habitants ont changé de logement (une ou plusieurs fois) au cours des 5 dernières années (10^{ème} rang). Le "turn-over" est particulièrement fort dans le parc locatif où 38 %¹⁶⁶ des locataires privés changent chaque année de logement (2^{ème} rang) en raison sans doute du prix élevé des loyers et de la taille limitée des appartements. En 2008, 6 % des logements sont sur-occupés en Basse-Normandie (14^{ème} rang). La mobilité résidentielle est beaucoup moins forte dans le parc social (12 % en 2009 / 11^{ème} rang).

Dans sa globalité, le marché immobilier bas-normand est "moyennement tendu" comparé aux autres régions (13^{ème} rang* pour l'intensité de la demande, 10^{ème} rang* pour la tension du marché et 15^{ème} rang* pour la tension dans le parc social¹⁶⁷).

De plus en plus de résidences secondaires

Région de villégiature proche de l'Île-de-France, la Basse-Normandie compte 16 % des résidences secondaires, soit le 4^{ème} rang derrière la Corse, le Languedoc-Roussillon et PACA. L'essor se poursuit à un rythme continu. Le nombre de résidences secondaires a progressé de 8 % entre 1999 et 2008 (8^{ème} rang), une hausse inférieure à celle observée globalement sur le littoral méditerranéen ou sur la façade atlantique, à l'exception notable des Pays-de-Loire. Au sein de la région, la croissance se situe surtout sur la Côte Fleurie entre Dives-sur-Mer et Deauville, dans l'ouest de la Manche entre Granville et Barneville-Carteret et dans une moindre mesure dans le Val-de-Saire au nord est du Cotentin. Sur le littoral, la croissance du parc de logements se limite souvent aux résidences secondaires.

Au sein de la région, la densité globale de logements s'accroît surtout dans le Grand Caen, dans les grandes agglomérations bas-normandes (Cherbourg et Alençon), sur le littoral de la Côte de Nacre à la Côte Fleurie et sur le littoral ouest de la Manche. L'attractivité résidentielle de la Basse-Normandie stimule le marché immobilier, mais l'installation de retraités et le marché des résidences secondaires pèsent sur le prix des maisons et des appartements (population ayant des revenus plutôt élevés). En termes d'activité, la promotion immobilière est plutôt le fait de petits établissements. Rapporté à la population, la Basse-Normandie se situe au 11^{ème} rang pour le nombre d'établissements travaillant dans la sphère de la promotion immobilière, mais au 18^{ème} rang pour les salariés exerçant leur métier dans ce secteur (atomicité des activités).

¹⁶⁶ Moyenne sur la période 2008-2010.

¹⁶⁷ Indicateur synthétique de logement CESER s'inspirant de travaux de la DREAL de Basse-Normandie (estimation CESER).

LES FAITS SAILLANTS

L'habitat constitue le moteur de l'activité de la construction en Basse-Normandie du fait de la périurbanisation et de l'attractivité résidentielle de la région (installations de retraités, tourisme et villégiature). La maison reste le mode d'habitation privilégié des habitants. Le prix globalement élevé de l'immobilier révèle une certaine tension sur le marché et pénalise les catégories de population les plus modestes pour accéder à la propriété ou louer un logement. Le différentiel de prix élevé entre la ville et la campagne accentue la périurbanisation et pèse sur la démographie des villes. Les nouveaux modes de vie (divorces, etc.) et le vieillissement de la population induisent des besoins spécifiques en matière de logement. Un accroissement et une diversification de l'offre d'habitat, en veillant à assurer l'équilibre social de l'ensemble, favorisent le maintien des populations et l'attractivité du territoire.

14. CONDITIONS DE VIE

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

La densité de villes et de bourgs favorise la qualité de vie en Basse-Normandie

Sur son territoire, la Basse-Normandie est constellée de villes et de bourgs dont la fonction économique première est de fournir localement les biens et les services dont ont besoin les habitants pour vivre chaque jour. Fréquentés quotidiennement, ces pôles rayonnent plus ou moins loin selon la nature et la variété de commerces et services dont ils disposent. Les équipements se localisent et se déploient sur le territoire en fonction de la fréquentation qu'ils occasionnent et se concentrent par grappes dans les différents pôles. Les commerces et services se répartissent par gamme selon leur fréquence et leur présence conjointe au sein des communes. La gamme de proximité rassemble les équipements les plus courants comme les écoles, les boulangeries, les supérettes ou les médecins généralistes. La gamme supérieure regroupe les services les plus rares et les plus spécialisés comme les lycées, les cinémas, les hypermarchés, les établissements hospitaliers et de nombreux équipements sociaux. A mi-chemin, la gamme intermédiaire réunit les commerces et les services les plus répandus comme les collèges, les soins de beauté, les supermarchés ou les opticiens.

Tous équipements confondus, la Basse-Normandie se situe au 9^{ème} rang pour la densité de commerces et services sur le territoire. Parsemée de villes et de bourgs, elle est très bien dotée en équipements de la gamme supérieure (1^{er} rang) et de la gamme intermédiaire (6^{ème} rang). La région est plus en retrait pour les commerces et services de proximité (12^{ème} rang) en raison de l'étalement urbain qui suscite un développement limité des activités dans les espaces périurbains malgré l'arrivée massive de nouvelles populations. Concentrant les équipements, les villes et les bourgs constituent des lieux de vie au service des habitants et favorisent la qualité de vie sur le territoire.

Une forte proximité en commerces et services sur le territoire

La densité du maillage territorial confère une forte proximité en commerces et en services aux habitants. Conséquence, la Basse-Normandie fait partie des régions où les temps d'accès sont les plus courts pour accéder aux équipements du quotidien. En 2007, les habitants des communes rurales sans commerce de proximité mettent en moyenne 3mn 40 avant de trouver le commerce de proximité le plus proche (3^{ème} rang). Dans les bassins de vie¹⁶⁸, la moitié des bas-normands mettent moins de 15 mn pour fréquenter les équipements de la gamme supérieure concentrés dans les centres urbains (9^{ème} rang) et 90 % de la population accède en moins de 10 mn (7^{ème} rang) aux différents services de la gamme intermédiaire plus répandus sur le territoire. Neuf bas-normands sur dix habitent à moins de 5 mn des commerces et services de proximité les plus proches de chez-eux (10^{ème} rang).

¹⁶⁸ Le bassin de vie correspond au territoire sur lequel les habitants accomplissent la majorité des actes de la vie courante. La région en compte 74 en dehors de Caen, Cherbourg et Alençon.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Economie résidentielle / présenteielle	2008	260	Emplois pour 1 000 habitants	11	5
Indicateur de Développement Humain (IDH)	2008	0,703	Graduation de 0 à 1	16	8
Indicateur de Santé Sociale (ISS)	2008	0,58	Graduation de 0 à 1	12	7

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Emploi dans l'économie résidentielle / présenteielle	1999-2008	16,9	En %	11	3
Indicateur de Développement Humain (IDH)	1999-2008	0,132	En point (graduation de 0 à 1)	4	3
Indicateur de Santé Sociale (ISS)	2004-2008	0,01	En point (graduation de 0 à 1)	5	2

Source : INSEE / ARF / IDIES / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Une forte densité de grandes surfaces

Dans la sphère commerciale, la Basse-Normandie se situe au 11^{ème} rang pour le nombre d'établissements rapporté à la population. La densité est proche de la moyenne nationale pour la plupart des commerces, excepté le commerce de gros moins présent dans l'économie (15^{ème} rang). La Basse-Normandie est la 1^{ère} région pour la densité de grandes surfaces dont la concentration est très forte dans les aires urbaines. Les retombées du grand commerce sont plus limitées en termes d'emploi (9^{ème} rang) car la densité de supermarchés et de supérettes est liée en grande partie au maillage urbain (réseau villes et de bourgs parsemant le territoire). La région se distingue aussi par la place importante des éventaires et marchés dans l'activité commerciale (7^{ème} rang).

En intégrant les services courants, la Basse-Normandie se situe au 1^{er} rang pour les emplois s'exerçant dans les commerces et les services locaux du fait de l'orientation résidentielle de son économie, mais aussi de la densité de petits commerces dans la région (4^{ème} rang pour l'artisanat commercial). Les boucheries-charcuteries (2^{ème} rang), les boulangeries (5^{ème} rang) ou les fleuristes (2^{ème} rang) sont ainsi très répandus, mais l'offre est moins conséquente concernant les épiceries, les coiffeurs ou les librairies - papeteries - journaux¹⁶⁹. Les agences bancaires (2^{ème} rang), les cinémas (2^{ème} rang) et certains services publics comme les collèges (2^{ème} rang), les lycées (3^{ème} rang) ou les établissements de santé (4^{ème} rang¹⁷⁰) sont aussi très présents en raison du maillage territorial. La concentration des services dans les pôles renforce leur attractivité sur le territoire.

Une faible insécurité, mais une forte activité des tribunaux

Face à l'insécurité, la Basse-Normandie fait partie des régions qui enregistrent le moins de crimes et de délits rapporté à la population, quelle que soit la nature des faits constatés (coups et blessures volontaires, vols, escroqueries, infractions économiques et financières, etc.). En 2009, le taux de délinquance et de criminalité s'est élevé à 38 faits pour 1 000 habitants (19^{ème} rang*), la moitié des déclarations concernant des vols (20^{ème} rang*). La Basse-Normandie se distingue par le nombre relativement élevé d'atteintes aux mœurs¹⁷¹ (8^{ème} rang*) et de crimes et délits contre la famille et les enfants (13^{ème} rang*).

Malgré le nombre limité de crimes et délits constatés, les tribunaux bas-normands enregistrent une forte activité, à la fois pour les affaires pénales (2^{ème} rang*), les affaires contentieuses au tribunal de commerce (5^{ème} rang*) et les affaires civiles (7^{ème} rang*). Rapporté au nombre d'emplois, les affaires jugées par les conseils des prudhommes sont en revanche moins nombreuses dans la région (15^{ème} rang*). Dans les prisons, la population carcérale représente 12 personnes pour 10 000 bas-normands (7^{ème} rang*), les cellules accueillant en moyenne 108 prisonniers pour 100 places¹⁷² (16^{ème} rang*).

¹⁶⁹ Rangs compris entre 10 et 13.

¹⁷⁰ Etablissements de court, moyen et long-séjour, maternités et établissements psychiatriques avec hébergement.

¹⁷¹ 7^{ème} rang* pour les viols.

¹⁷² Prison : chiffres de l'année 2009. Rapporté à la population, le nombre élevé de prisonniers incarcérés en Basse-Normandie est lié surtout à la présence du centre pénitentiaire de Caen spécialisé dans la prise en charge de délinquants et criminels sexuels dont les condamnés sont originaires de la France entière.

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
Etablissements dans la sphère présentielle	2008	74,0	En % des établissements		1
COMMERCE					
Salariés dans le commerce	2009	19,0	En % des salariés du tertiaire		7
Emploi par filière :					
. Commerces et services locaux	2010	219	Pour 10 000 habitants		1
. Aménagement et entretien du logement	2010	21		20	
Commerce, réparation automobile et motocycles (artisans)	2009	28	Artisans pour 10 000 habitants		4
Commerces (équipements) :					
. Grandes surfaces	2009	3,4	Pour 10 000 habitants		1
. Supermarchés	2008	2,1		2	
. Supérettes	2008	0,8		7	
. Eventaires et marchés	2009	17,2		7	
SERVICES A LA POPULATION					
Professions libérales (hors professions de santé)	2007	4,5	Pour 1000 actifs	18	
Emploi par filière :	2009				
. Banque et assurance	2010	84	Pour 10 000 habitants	16	
. Information et communication	2010	12	Pour 1000 emplois	16	
Services à la population (équipements) :					
. Boulangeries	2008	8,8	Pour 10 000 habitants		5
. Boucheries-charcuteries	2008	5,8		2	
. Agences bancaires	2008	6,6		2	
EMPLOIS ET SERVICES PUBLICS					
Administrations publiques, enseignement, santé et action sociale	2009	48,9	En % des salariés du tertiaire		4
Services administratifs (hors santé, social et enseignement)	2010	423	Pour 10 000 habitants	18	
Fonction publique d'Etat	2008	29,3		17	
Fonction publique territoriale	2008	24,1		16	
Fonction publique hospitalière	2008	19,5			3
Militaires (avant la fermeture du 18 ^{ème} RT sur Caen)	2008	0,3		19	

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
Services publics (équipements) :					
. Pôles emploi	2008	0,2	Pour 10 000 habitants	17	5
. Gendarmeries	2008	0,1			
EQUIPEMENTS					
Densité d'équipements (hors Caen, Cherbourg et Alençon) :					
. Gamme intermédiaire	2007	51	Nombre d'équipements pour 10 000 habitants		6
. Gamme supérieure	2007	14			1
Dotations globales d'équipements :					
. Gamme intermédiaire (aires d'emploi de l'espace rural)	2008	110	Indice base 100 France métropolitaine		6
. Gamme supérieure (aires urbaines de moins de 80 000 habitants)	2008	115			4
Temps d'accès aux équipements (hors Caen, Cherbourg et Alençon) :					
. Gamme intermédiaire* (moins de 10 mn)	2007	91	En % de la population		7
. Commerce de proximité pour la population résidant dans une commune rurale sans commerce de proximité*	2007	3mn40	En minutes		3
SECURITE					
Taux de délinquance et de criminalité*	2008	390	Pour 10 000 habitants		19
Crimes et délits constatés* :	2009	382			19
. Crimes et délits sur les personnes*	2009	51			17
. Vols*	2009	181			20
. Escroqueries, infractions économiques et financières*	2009	35			22
JUSTICE					
Affaires civiles nouvelles*	2008	150	pour 10 000 habitants		7
Affaires pénales nouvelles*	2007	75			2
Affaires contentieuses aux tribunaux de commerce*	2006	19			5
Durée moyenne des affaires civiles terminées*	2006	5,3	En mois		21
Population pénale (prévenus et condamnés)*	2009	118	Pour 100 000 habitants		7
Densité carcérale	2009	108	Pour 100 places	16	

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Source : INSEE / COMETE / SDSE / ODIS / CESER de Basse-Normandie.

Graduation :



Le bien-être et la situation sociale s'améliorent

Le PIB se contentant de mesurer la création de richesse générée par l'économie, certains indicateurs visent plutôt à apprécier le **bien-être individuel et collectif** de la population. En considérant le niveau de vie, l'état de santé et le niveau d'instruction de la population, l'Indicateur de Développement Humain¹⁷³ positionne la Basse-Normandie au 16^{ème} rang au niveau national (et 8^{ème} rang par rapport aux régions "jumelles"). Elle est en retrait pour le revenu fiscal médian (19^{ème} rang) et la population adulte diplômée (18^{ème} rang), mais sa situation est plus favorable pour l'espérance de vie à la naissance (14^{ème} rang) qui compose l'IDH avec les 2 autres indicateurs.

Sur le plan social, la région se situe au 12^{ème} rang d'après l'Indicateur de Santé Sociale¹⁷⁴ qui constitue un baromètre des inégalités et de la pauvreté (7^{ème} rang parmi les "jumelles"). Ces dernières années, la Basse-Normandie observe une progression conjointe de son IDH (4^{ème} rang) et de son ISS (5^{ème} rang) qui dénote une élévation du niveau de développement et de la situation sociale de la population (progrès et effet de rattrapage).

LES FAITS SAILLANTS

Parsemée de villes et de bourgs, la Basse-Normandie est globalement bien dotée en équipements de la gamme supérieure et intermédiaire sur le territoire. La densité du maillage territorial confère une forte proximité en commerces et services aux habitants et favorise la qualité de vie dans la région. La Basse-Normandie se distingue par la forte densité de grandes surfaces dans les espaces urbains et par le nombre d'emplois s'exerçant dans les commerces et services locaux du fait de l'orientation résidentielle de l'économie.

Face à l'insécurité, la Basse-Normandie fait partie des régions qui enregistrent le moins de crimes et délits, mais l'activité des tribunaux est globalement élevée rapportée au nombre d'habitants. Dans les prisons, la population carcérale est plutôt importante par rapport aux autres régions.

Indicateur de bien-être individuel et collectif, l'indicateur de développement humain (IDH) positionne la Basse-Normandie au 16^{ème} rang au niveau national et l'indicateur de santé sociale (ISS) – qui constitue un baromètre des inégalités et de la pauvreté – au 12^{ème} rang. Progrès et effet de rattrapage, le niveau de développement et la situation sociale de la population se sont améliorés ces dernières années.

¹⁷³ IDH : Indicateur de Développement Humain.

¹⁷⁴ ISS : Indicateur de Santé Sociale. L'ISS est un baromètre des inégalités et de la pauvreté intégrant l'éducation, la justice, le logement, la santé, les revenus, le travail et l'emploi. Plus l'ISS a une valeur élevée, plus la santé sociale du territoire est bonne comparée à celles des autres régions.

15. RICHESSE - REVENUS

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Les prestations sociales soutiennent le niveau de vie

En 2009, la moitié des bas-normands ont déclaré aux impôts un revenu inférieur à 17 235 euros¹⁷⁵, soit le 19^{ème} rang au niveau national (8^{ème} rang par rapport aux régions "jumelles"). Les revenus sont donc relativement peu élevés dans la région, en raison surtout de la structure des emplois dans l'économie (faible taux d'encadrement, emplois peu qualifiés, etc.). En incluant les prestations sociales qu'ils reçoivent, la moitié des habitants ont gagné plus de 18 200 euros en 2009 (19^{ème} rang). La Basse-Normandie fait partie des régions qui bénéficient le plus de la solidarité nationale. En intégrant les retraites, les prestations occupent une place majeure dans la structure de formation des revenus des ménages¹⁷⁶ (3^{ème} rang), en raison du faible niveau global des revenus, mais aussi du vieillissement de la population (5^{ème} rang pour la part des retraités¹⁷⁷). Autre conséquence du faible niveau des revenus et des salaires, les ménages payent globalement moins d'impôts et de cotisations sociales qu'ailleurs¹⁷⁸ (20^{ème} rang) et 46 % des foyers fiscaux bas-normands ne sont pas imposés (8^{ème} rang*).

Hors prestations sociales, les salaires et indemnités de chômage représentent 59 % des revenus déclarés (13^{ème} rang), les pensions et les retraites 28 % (7^{ème} rang) et les revenus non salariés 7 % (6^{ème} rang) en raison du nombre élevé d'agriculteurs (5^{ème} rang).

Un bas-normand sur huit vit en dessous du seuil de pauvreté

En 2009, 13 % des bas-normands vivent en dessous du seuil de pauvreté (12^{ème} rang). Les personnes les plus touchées sont les jeunes (19 % des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans), la région se classant au 13^{ème} rang. Par rapport aux autres régions, la Basse-Normandie se situe légèrement au dessus de la moyenne nationale pour tous les âges de la population, sauf entre 50 et 74 ans où les personnes sont plus épargnées. En 2009, 8 % seulement des personnes âgées de 60 à 74 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté (18^{ème} rang) du fait de l'arrivée de retraités plutôt aisés sur le territoire (dont la moitié provenant d'Ile-de-France). Sans prestations sociales, la pauvreté toucherait près de 20 % de la population (9^{ème} rang), soit 7 points de plus que le taux de pauvreté actuel (5^{ème} rang).

La redistribution constitue une "béquille" pour un grand nombre d'habitants et évite qu'ils sombrent dans la grande pauvreté.

¹⁷⁵ Revenu fiscal médian par unité de consommation. L'unité de consommation permet de gommer l'effet de la taille et de la composition des ménages.

¹⁷⁶ Le revenu disponible brut des ménages comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les retraites et les indemnités de chômage), nets des impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, etc.).

¹⁷⁷ Parmi les habitants âgés de 15 ans et plus.

¹⁷⁸ Montant exprimé en euros par habitant.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Revenu Disponible Brut des ménages / PIB	2009	80,5	En %	4	3
Revenu fiscal médian (par Unité de Consommation)	2009	17235	En €	19	8
Niveau de vie médian (RDB par Unité de Consommation)	2009	18199	En €	19	8
Taux de pauvreté à 60 %*	2009	13,3	En % de la population	12	4
Taux de surendettement*	2010	354	Pour 100 000 habitants	9	4

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Revenu Disponible Brut des ménages (par habitant)	2005-2009	11,6	En %	4	1
Revenu fiscal médian (par Unité de Consommation)	2007-2009	5,3	En %	6	2
Niveau de vie médian (RDB par Unité de Consommation)	2006-2009	4,3	En %	3	1
Taux de pauvreté à 60 %*	2006-2009	0,2	En points	17	7
Taux de surendettement*	2004-2010	-5,0	En points (pour 100 000 habitants)	18	8

Source : INSEE / Banque de France / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



En 2009, le niveau de vie médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté s'élève ainsi à 790 euros par mois (3^{ème} rang). La Basse-Normandie fait partie des régions où l'intensité de la pauvreté¹⁷⁹ est la plus faible (20^{ème} rang*). Dans la vie, les ruptures familiales (divorces, décès, etc.) sont souvent signes de difficultés sociales et financières. En Basse-Normandie, un tiers des familles monoparentales vivent ainsi en dessous du seuil de pauvreté, soit le 7^{ème} rang au niveau national. Sur le territoire, les personnes à bas revenus sont nombreuses en ville (souvent plus de 20 % de la population), mais aussi en milieu rural dans les espaces les moins dynamiques (avec une forte proportion de personnes vivant seules et souffrant de solitude). Les ménages à bas-revenus sont en revanche moins nombreuses en périphérie des villes où s'installent et habitent les périurbains.

Des inégalités moins marquées qu'ailleurs

En 2009, 10 % des habitants vivent avec moins de 880 euros par mois¹⁸⁰ (11^{ème} rang) et 10 % touchent plus de 2 655 euros (21^{ème} rang). En termes de revenus¹⁸¹, le rapport entre les "10 % les plus riches" et les "10 % les plus pauvres" s'élève à 4,6, soit le 18^{ème} rang au niveau national (20^{ème} rang pour le niveau de vie). Les inégalités de revenus et de ressources sont donc moins marquées qu'ailleurs, excepté dans les villes moyennes où les écarts semblent importants¹⁸². Les personnes assujetties à l'Impôt sur la Grande Fortune (ISF) sont relativement peu nombreuses en Basse-Normandie (19^{ème} rang en 2008).

Incluant les prestations sociales, le niveau de vie a augmenté de 4 % entre 2006 et 2009 (3^{ème} rang). Malgré cet accroissement, le niveau des revenus reste globalement bas. L'amélioration financière de certains ménages génère un recul du surendettement (18^{ème} rang*), la Basse-Normandie se situant au 9^{ème} rang* pour les personnes en situation d'endettement excessif. Entre 2006 et 2009, le taux de pauvreté s'est accru de 0,2 point avec la crise, l'une des plus faibles progressions observées au niveau national (17^{ème} rang*).

Le revenu des ménages progresse globalement plus vite que le PIB

Sur le plan économique, le revenu disponible brut des ménages a globalement augmenté de 15 % entre 2005 et 2009, une croissance supérieure à celle du PIB sur la même période (+ 7 %). La région se situe au 4^{ème} rang pour le revenu disponible brut rapporté au PIB, alors qu'elle n'est qu'en 18^{ème} position pour le PIB par habitant. Les prestations sociales expliquent cet écart, en particulier les retraites liées à l'installation de retraités sur le territoire bas-normand (attractivité résidentielle).

¹⁷⁹ L'intensité de la pauvreté (ou "poverty gap") est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie des plus pauvres est éloigné du seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite "intense", au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

¹⁸⁰ Niveau de vie par unité de consommation.

¹⁸¹ Hors prestations sociales.

¹⁸² Lire l'étude du CESER sur "l'avenir des villes moyennes dans le développement de la Basse-Normandie" parue en décembre 2011.

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
REVENU DES MENAGES					
Revenu Disponible Brut (RDB) :					
. Prestations en espèces	2009	7072	En € par habitant		3
. Salaires et traitements bruts	2009	9519		18	
. Excédent Brut d'Exploitation (EBE) et revenu mixte	2009	3874		17	
. Impôts	2009	1919		22	
. Cotisations sociales (salariés et non salariés)	2009	1715		16	
Structure des revenus déclarés :					
. Pensions, retraites et rentes	2009	28,1	En % du revenu total déclaré		7
. Bénéfices (revenus non salariés)	2009	6,4			6
Ecart entre les 10 % "les plus riches" et les 10 % "les plus pauvres"*	2009	4,6	9ème décile / 1er décile	18	
Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)	2008	11,6	Pour 10 000 habitants	19	
SALAIRES (PRIVE ET SEMI-PUBLIC)					
Ensemble des salariés	2009	18210	Revenu salarial annuel moyen net en €	18	
Femmes	2009	15529		19	
PAUVRETE					
Intensité de la pauvreté*	2009	17,4	En % du seuil de pauvreté	20	
Niveau médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté	2009	9451	En €		3
Effet redistribution (écart par rapport au taux de pauvreté)	2006	6,1	En points		4
Taux de pauvreté des familles monoparentales*	2009	32,6	En %		7
Taux de pauvreté des ménages âgés de 60 à 74 ans*	2009	8,1	En %	18	

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Source : INSEE / CESER de Basse-Normandie.

Graduation :



LES FAITS SAILLANTS

Les revenus sont relativement peu élevés en Basse-Normandie en raison de la structure et du niveau de qualification des emplois dans l'économie. La région bénéficie pleinement de la solidarité nationale. Les prestations sociales soutiennent le niveau de vie et constituent une béquille pour bon nombre d'habitants, évitant à certains de sombrer dans la pauvreté. Les inégalités de revenus sont moins marquées qu'ailleurs. A l'échelle régionale, le revenu et le niveau de vie des ménages s'accroissent, mais la crise économique et les restrictions budgétaires de l'Etat et des Collectivités risquent de paupériser une partie de la population et de creuser les inégalités.

16. CHOMAGE - SOCIAL

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Une hausse moins marquée du chômage

D'après les statistiques officielles, 60 600 actifs bas-normands¹⁸³ sont sans emploi fin 2011, soit 8,8 % de la population active. Au niveau national, la Basse-Normandie se positionne au 12^{ème} rang*. En intégrant les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi ayant exercé une activité réduite courte ou longue¹⁸⁴, la Basse-Normandie compte près de 95 000 chômeurs fin 2011, soit 1/3 de plus. Le nombre dépasse même les 106 000 en considérant les demandeurs d'emplois sans emploi ou en activité qui ne sont pas tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi¹⁸⁵, mais leur statut reflète plutôt une situation de précarité ou de sous-emploi. En intégrant les différentes catégories, le taux de chômage s'élevait à 9,1 % en 2009¹⁸⁶, à 13,3 % en regroupant les demandeurs d'emploi de catégorie ABC (13^{ème} rang*) et à 14,9 % en totalisant tous les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi (15^{ème} rang*).

Entre 2005 et 2008, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC avait reculé de 23 % en Basse-Normandie, une des plus fortes baisses observées en France (21^{ème} rang*). Le choc de la crise a été particulièrement rude, le nombre de chômeurs progressant de 12 % en 2009 (1^{er} rang*). L'année 2010 a été également difficile, mais la dégradation s'est ralentie en 2011. Au final, le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de 36 % entre 2008 et 2011, une hausse sensiblement moins marquée qu'ailleurs (17^{ème} rang*).

Un fort chômage des jeunes

Dans la région, les jeunes sont particulièrement exposés au chômage. En 2010, 21 % des demandeurs d'emploi de catégorie ABC étaient âgés de 15 à 24 ans, soit le 4^{ème} rang* au niveau national. Ce niveau élevé dénote une difficulté d'insertion sur le marché du travail et contribue à la forte émigration des jeunes sur le territoire. La situation semble meilleure pour les seniors âgés de plus de 50 ans (16^{ème} rang*), mais le faible taux d'activité après 55 ans¹⁸⁷ semble indiquer des arrêts précoces d'activité suite à des plans sociaux. Le chômage de longue durée touche 37 % des demandeurs d'emploi de catégorie ABC, une proportion équivalente à la moyenne nationale¹⁸⁸.

¹⁸³ Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (catégorie A).

¹⁸⁴ Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (catégorie B) ou une activité réduite longue (catégorie C). Une activité est considérée comme longue si elle dépasse 78 h le mois écoulé.

¹⁸⁵ Demandeurs d'emploi sans emploi en stage ou en formation (catégorie D) et demandeurs d'emploi en activité bénéficiaires de contrats aidés (catégorie E).

¹⁸⁶ Le taux de chômage est calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active dont la valeur n'est disponible qu'en 2009.

¹⁸⁷ En 2008, 39 % seulement des hommes (17^{ème} rang) et 36 % des femmes sont en activité après 55 ans.

¹⁸⁸ Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis plus de 1 an.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Demandeurs d'emploi de catégorie ABC*	2009	13,3	En % de la population active	13	3
Chômage des jeunes* (15 à 24 ans)	2010	21,1	En % des DEFM de catégorie ABC (décembre)	4	1
Chômage de longue durée* (plus d'un an)	2010	37,4		14	7
Taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi (1)	2007	16,0	En % des demandeurs d'emploi	3	3
Salariés sous contrat temporaire*	2008	15,8	En % de la population active	5	3
Travailleurs pauvres*	2006	8,5	En %	5	1
Emplois dans la sphère de l'économie sociale et solidaire	2008	123,2	Pour 1 000 salariés	5	3

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Demandeurs d'emploi de catégorie ABC*	2005-2010	3,9	En % (de décembre à décembre)	20	8
Chômage des jeunes* (15 à 24 ans / DEFM catégorie ABC)	2005-2010	2,7		17	6
Chômage de longue durée* (plus d'un an / DEFM catégorie ABC)	2005-2010	4,3		16	7
Emplois dans la sphère de l'économie sociale et solidaire	2005-2009	8,4	En %	21	8

Source : INSEE / Pôle Emploi / CNFPTLV / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Les fins de contrats temporaires constituent le premier motif de chômage

En termes de qualification, 63 % des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sont employés (10^{ème} rang) et 27 % ouvriers (11^{ème} rang), les cadres et professions intermédiaires ne représentant que 10 % des chômeurs dans la région (17^{ème} rang). Le nombre limité de cadres et ingénieurs inscrits (19^{ème} rang) est lié au faible taux d'encadrement de l'économie, mais aussi à la mobilité des cadres qui n'hésitent pas à bouger pour trouver un emploi¹⁸⁹. L'émigration apparaît ainsi comme une variable d'ajustement qui pèse favorablement sur le niveau du chômage.

En 2010, 38 % des demandeurs d'emploi se sont inscrits à Pôle Emploi suite à une fin de contrat à durée limitée (2^{ème} rang*) en raison du caractère agro-industriel et résidentiel de l'économie. En Basse-Normandie, 16 % des salariés exercent en effet un emploi à durée limitée¹⁹⁰ (5^{ème} rang*), avec une surreprésentation des intérimaires et de l'apprentissage dans la région. Reflet d'une certaine résistance du tissu productif, les licenciements ne concernent que 13 % des inscriptions au chômage (21^{ème} rang*).

Les prestations sociales versées à l'image de la population

Socialement, les prestations versées sont à l'image de la population et soutiennent le niveau de vie des habitants. Sur le plan familial, la Basse-Normandie se distingue par la part élevée des familles nombreuses (6^{ème} rang). Conséquence, les ménages sont plus nombreux qu'ailleurs à toucher des allocations familiales (8^{ème} rang) et le complément familial (4^{ème} rang). Le faible niveau de revenus explique également la part importante de bénéficiaires de la prestation d'accueil du jeune enfant (2^{ème} rang) et de l'allocation de rentrée scolaire (7^{ème} rang). Les familles monoparentales concernent en Basse-Normandie 21 % des familles avec enfants (20^{ème} rang*). Parmi elles, un tiers vivent en dessous du seuil de pauvreté (7^{ème} rang*), d'où la part relativement élevée de bénéficiaires de l'allocation de soutien familial parmi les enfants âgés de moins de 20 ans (9^{ème} rang*). La structure sociodémographique de la population influe également sur les dépenses des Départements. En euros par habitant, les aides à la famille et à l'enfance sont globalement importantes (4^{ème} rang) en raison des familles nombreuses et, surtout, de la forte densité de structures d'accueil pour enfants et adolescents en difficulté dans la région (surtout dans le Calvados et dans l'Orne). Le budget est également conséquent concernant l'allocation personnalisée d'autonomie (8^{ème} rang) et le versement d'aides sociales aux personnes âgées (3^{ème} rang) en raison du vieillissement de la population.

Rapportées au nombre d'habitants, les aides versées aux personnes handicapées sont en revanche relativement moins élevées qu'ailleurs (15^{ème} rang*) malgré la forte densité d'établissements d'accueil pour enfants et adultes handicapés sur le territoire¹⁹¹.

¹⁸⁹ Quelle que soit le motif de la mobilité (chômage, opportunité d'emploi, poursuite de la carrière etc.), la Basse-Normandie enregistre 120 départs de cadres pour 100 arrivées.

¹⁹⁰ Les emplois à durée limitée regroupent les contrats à durée déterminée, les emplois intérimaires, les stages, les contrats aidés et l'apprentissage.

¹⁹¹ Comparé aux autres régions, la part des personnes souffrant d'handicap est relativement limitée dans la population. Par ailleurs, les établissements pour enfants et adultes handicapés accueillent un grand nombre de personnes extérieures à la région (qui reçoivent les allocations du département d'origine).

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
CHÔMAGE					
Demandeurs d'Emplois en Fin de Mois inscrits à "Pôle Emploi" :					
. Catégorie A	2010	63,7	En % des demandeurs de catégorie ABC	16	
. Âgés de 50 ans et plus*	2010	17,3		16	
. Ingénieurs et cadres*	2010	3,3		19	
. Fin de contrat à durée limitée*	2010	37,9			2
. Licenciement*	2010	13,2		21	
CONDITIONS D'EMPLOI					
Titulaires de la fonction publique et Contrats à Durée Indéterminée	2008	84,2	En % des salariés	18	
Intérim	2008	2,4			7
Contrats en alternance	2006	28,8	Pour 1000 salariés marchands		4
AIDES SOCIALES					
Aide à la famille et à l'enfance	2009	107,5	En € par habitant		4
Aides aux personnes âgées	2009	51,3			3
Minimum vieillesse :			En % des titulaires du minimum vieillesse		
. Personnes isolées*	2007	87,8			2
. Femmes isolées*	2007	62,9			2
RSA*	2010	45	Pour 1000 personnes âgées de 25 à 64 ans	18	
FAMILLES - PETITE ENFANCE					
Familles de 3 enfants ou plus	2008	19,3	En % des familles avec enfants de moins de 25 ans		6
Familles monoparentales	2008	21,0		20	
Prestation d'accueil jeune enfant	2008	1030	Pour 1000 enfants âgés de moins de 3 ans		2
Allocation rentrée scolaire	2008	309	Pour 1000 enfants âgés de 6 à 18 ans		7
Prestations familiales :	2008	213	Pour 1000 ménages		6
. Dont complément familial	2008	36			4
Allocation d'éducation d'enfant handicapé	2010	9	Pour 1000 enfants âgés de moins de 20 ans	19	

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
Assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile	2007	200,6			2
Gardes d'enfants d'âge préscolaire (structures collectives) :	2010	61,4	Pour 1000 enfants âgés de moins de 3 ans	21	
. Multi-accueil	2010	28,8		21	
. Jardins d'enfants	2010	0,1		18	
LOGEMENT					
Aide Personnalisée au Logement (APL)	2010	113			4
QUARTIERS SENSIBLES					
Population vivant en Zone Urbaine Sensible (ZUS) :	2006	3,5	En % de la population totale	19	
		9,6	En % de la population urbaine	16	
. Ouvriers et employés	2006	85,9	En % des salariés		6
. Ménages à bas-revenus*	2005	35,4	En % de la population des ménages		6
. Chômeurs de moins de 25 ans*	2007	23,0	En % des DEFM de catégorie 1		6
. Retard scolaire en 6 ^{ème} *	2008-2009	37,7	En % des élèves de 6 ^{ème}		5
Collèges et lycées en ZUS	2009	15,0	En % des établissements publics implantés en zone urbaine		4
Collégiens et lycéens scolarisés en ZUS	2009	10,8	En % des collégiens et des lycéens du public		4
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE					
Emplois salariés par famille juridique :					
. Associations	2008	92,7	Pour 1000 salariés		5
. Coopératives	2008	22,3			5
. Fondations	2008	4,0			4
. Mutuelles	2008	4,2		16	
Annonces de créations d'associations	2008	9,1	Pour 10 000 habitants	18	

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Source : INSEE / CAF / MSA / CNAMTS / DREES / CNAF / Pôle Emploi / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Le décalage observé est lié surtout à l'allocation d'éducation d'enfant handicapé (19^{ème} rang* pour le nombre de bénéficiaires parmi les jeunes de moins de 20 ans), les bas-normands étant relativement plus nombreux à percevoir l'allocation aux adultes handicapés entre 20 et 59 ans (10^{ème} rang*).

Une forte présence de services à la personne

En matière de petite enfance, la Basse-Normandie est relativement bien dotée en crèches collectives (8^{ème} rang par rapport au nombre d'enfants de moins de 3 ans), mais elle affiche en revanche un retard en haltes-garderies (14^{ème} rang) et en structures multi-accueil (21^{ème} rang). En cumulant les différentes formes d'accueil, la région se situe en retrait pour le nombre de places disponibles (21^{ème} rang). Les parents confient leurs enfants plutôt à des assistantes maternelles (2^{ème} rang), une formule qui semble mieux adaptée dans une région rurale à faible densité urbaine. Le vieillissement de la population et le caractère périurbain de la région stimulent l'ensemble des services à la personne. La Basse-Normandie se démarque ainsi par le nombre élevé d'employés de maison chez des particuliers (5^{ème} rang) et par l'importance des emplois d'aides ménagères et d'aides à domicile (4^{ème} rang) au sein de la population.

Une population moins concernée par le RSA et la CMU

En termes de pauvreté, les prestations sociales évitent à un grand nombre de bas-normands de tomber dans la grande pauvreté. La Basse-Normandie fait ainsi partie des régions où l'intensité de la pauvreté est la plus faible, c'est à dire que le revenu médian des personnes les plus pauvres est relativement plus élevé qu'ailleurs¹⁹². Les habitants sont par conséquent moins concernée par le RSA¹⁹³ (18^{ème} rang*) ou la CMU¹⁹⁴ (21^{ème} rang*). Les allocataires du minimum vieillesse sont également moins nombreux parmi les personnes âgées de plus de 65 ans (15^{ème} rang*). La région se démarque par la part importante de personnes isolées (2^{ème} rang*) parmi les bénéficiaires, les femmes étant particulièrement exposées à la solitude.

Le faible niveau de revenus dans la population explique toutefois la part élevée de HLM dans le parc de logements (6^{ème} rang*) et de bénéficiaires de l'Aide Personnalisée au Logement (4^{ème} rang*), la situation étant médiane pour les allocations de logement social (11^{ème} rang*).

Une situation sociale difficile dans les quartiers sensibles

En 2006, moins de 4 % des bas-normands vivent dans une ZUS¹⁹⁵ (19^{ème} rang*) en raison du caractère rural et de la taille limitée des villes dans la région. Les personnes vivant dans ces quartiers prioritaires de la politique de la ville représentent près de 10 % de la population urbaine (16^{ème} rang*). Ce poids démographique limité masque en fait une situation sociale particulièrement difficile. Au sein de ces quartiers, plus d'un tiers des habitants vivent en effet sous le seuil de pauvreté (6^{ème} rang*) et 38 % des élèves sont en situation de retard scolaire en 6^{ème} (5^{ème} rang*).

¹⁹² L'intensité de la pauvreté mesure l'écart entre le seuil de pauvreté et le niveau de vie médian des personnes pauvres, en pourcentage du seuil de pauvreté.

¹⁹³ RSA : Revenu de Solidarité Active.

¹⁹⁴ CMU : Couverture Maladie Universelle.

¹⁹⁵ ZUS : Zone Urbaine Sensible.

difficilement du travail, les jeunes sont très exposés au chômage (6^{ème} rang*) dans ces quartiers où habite une grande majorité d'ouvriers et d'employés (6^{ème} rang).

Une économie sociale et solidaire très ancrée en Basse-Normandie

En 2009, près de 59 000 personnes travaillent dans la sphère de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), soit 12 % des salariés bas-normands (5^{ème} rang). Constitué en grande majorité d'associations, ce secteur occupe une place majeure et affiche un réel dynamisme dans l'économie régionale. Hors agriculture, 28 % des créations d'emplois se situent en effet dans l'économie sociale et solidaire entre 2005 et 2009, mais la crise est venue stopper la croissance. Par famille juridique, 75 % des salariés travaillent dans une association (5^{ème} rang), 22 % dans une coopérative (5^{ème} rang) et 4 % dans une fondation (4^{ème} rang). Les mutuelles emploient également 4 % des effectifs, mais elles sont relativement peu nombreuses en Basse-Normandie (16^{ème} rang) et relèvent surtout du secteur des activités financières et d'assurance (assurance mutualiste, prévoyance et complémentaire santé).

Par secteur d'activité, 43 % des salariés travaillent dans l'action sociale, la majorité des emplois concernant les structures avec hébergement prenant en charge les enfants et adultes handicapés et les personnes âgées dépendantes, mais aussi les services à la personne et l'aide à domicile. Dans les autres secteurs, 15 % des salariés travaillent dans l'enseignement, 12 % dans les loisirs, sports, arts et spectacles¹⁹⁶, 10 % dans les activités financières et d'assurance, 8 % dans les loisirs, 5 % dans la santé humaine et 5 % dans l'industrie. Spécificité bas-normande, certaines entreprises figurent parmi les 100 premières coopératives françaises, en particulier *Agrial* (14^{ème}), les *Maîtres laitiers du Cotentin* (35^{ème}) ou encore *ACOME*¹⁹⁷ (67^{ème} rang) en tant que Société Coopérative et participative (SCOP). La Manche concentre à elle seule les 2/3 des emplois régionaux des fondations, dont une grande partie dépend de la fondation du *Bon Sauveur* qui gère de nombreux établissements sanitaires et médico-sociaux.

LES FAITS SAILLANTS

En 2009, la Basse-Normandie compte 13 % de chômeurs en comptabilisant les demandeurs d'emploi de catégorie ABC inscrits à Pôle Emploi, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne nationale. Le nombre de chômeurs augmente avec la crise, mais la hausse est moins marquée qu'ailleurs. Les jeunes sont particulièrement exposés au chômage dans la région. La difficulté à trouver un emploi pousse les jeunes et les cadres à quitter la Basse-Normandie, l'émigration limitant le taux de chômage. Le faible taux d'activité des seniors après 55 ans dénote des arrêts précoces d'activité liés en grande partie aux plans sociaux d'entreprises. Sur le marché du travail, de nombreux salariés occupent un emploi sous contrat temporaire, une formule qui génère une certaine forme de précarité professionnelle. Les fins de CDD constituent le 1^{er} motif de chômage et la Basse-Normandie se distingue par le nombre relativement important de travailleurs pauvres parmi les actifs.

¹⁹⁶ En incluant les associations non classées par ailleurs.

¹⁹⁷ ACOME est la 1^{ère} société coopérative et participative de France.

Les personnes vivant en ZUS sont relativement peu nombreuses en raison du caractère rural et de la taille limitée des villes dans la région, mais leur situation sociale est particulièrement difficile. Socialement, les prestations versées sont à l'image de la population. Constituée en grande majorité d'associations, l'économie sociale et solidaire occupe une place majeure dans l'économie en raison notamment du poids des activités médico-sociales et du développement de l'aide à domicile et des services à la personne sur le territoire. La région se distingue également par la place des coopératives dans le tissu économique, certaines entreprises figurant parmi les 100 premières coopératives françaises. En matière de petite enfance, la Basse-Normandie affiche un nombre limité de places en structures d'accueil collectif, les parents confiant plutôt leurs enfants à des assistantes maternelles, une formule qui semble mieux adaptée dans une région rurale et périurbaine à faible densité urbaine.

17. SANTE - MEDICO-SOCIAL

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Une faible densité médicale inquiétante

La Basse-Normandie fait partie des régions globalement sous-médicalisées. En 2009, la région compte 143 médecins généralistes pour 100 000 habitants (19^{ème} rang), dont 96 exerçant en milieu libéral (20^{ème} rang). Tous secteurs confondus, la densité de médecins généralistes s'est globalement accrue de 9 % entre 2000 et 2009 (6^{ème} rang), mais elle a baissé de 2 % dans le secteur libéral (9^{ème} rang). Comparée aux médecins omnipraticiens, la densité de médecins spécialistes est un peu moins défavorable dans la région. Elle s'élève en effet à 138 praticiens pour 100 000 habitants (13^{ème} rang) et a augmenté de 18 % entre 2000 et 2009 (2^{ème} rang), la plupart des médecins spécialistes exerçant en ville. L'offre est réduite pour les masseurs-kinésithérapeutes (17^{ème} rang), les chirurgiens-dentistes (20^{ème} rang) et les pharmaciens (22^{ème} rang), la situation se dégradant pour les chirurgiens-dentistes dont la densité a reculé de 7 % en 9 ans (14^{ème} rang). Les infirmiers exerçant à l'hôpital et en milieu libéral sont en revanche plus nombreux (7^{ème} rang¹⁹⁸), leurs effectifs ayant fortement augmenté entre 2000 et 2009 (2^{ème} rang). Dans un contexte de fort vieillissement de la population, l'offre de soins de premier recours risque d'être insuffisante pour satisfaire les besoins de santé dans les années futures, particulièrement dans les espaces ruraux qui n'attirent pas les jeunes médecins¹⁹⁹. D'ici 2030, la Basse-Normandie fait partie des régions qui devraient vieillir le plus vite. En rapportant le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans au nombre de jeunes de moins de 20 ans, l'indice de vieillissement devrait passer de 90²⁰⁰ en 2005 (12^{ème} rang*) à 160 en 2030 (6^{ème} rang*).

L'hôpital public joue un rôle central dans l'offre de soins

Contrairement à l'offre de santé de premier recours, la Basse-Normandie est plutôt bien dotée en équipements de soins hospitaliers. En hospitalisation de court séjour, les établissements disposent en 2010 d'une offre globale de 451 lits et places pour 100 000 habitants (3^{ème} rang), les capacités en médecine (3^{ème} rang) et gynéco-obstétrique (2^{ème} rang) devançant la plupart des régions. Le taux d'équipement se situe toutefois dans la moyenne nationale en chirurgie (12^{ème} rang). En Basse-Normandie, l'hôpital public joue un rôle central dans l'offre de soins et supplée en partie aux carences de l'offre de santé en médecine libérale. La fonction publique hospitalière emploie ainsi près de 20 agents pour 1 000 habitants (3^{ème} rang).

¹⁹⁸ En incluant le secteur psychiatrique, la densité d'infirmiers s'élève à 869 professionnels pour 100 000 habitants en 2009, dont 108 en milieu libéral (1 infirmier sur 8). Elle s'est accrue globalement de 36 % entre 2000 et 2009, les infirmiers libéraux enregistrant une progression de 31 % sur la même période.

¹⁹⁹ La population professionnelle est par ailleurs âgée (50 ans en moyenne dans la région) et va induire de nombreux départs dans les années à venir, avec un risque de fermeture des cabinets médicaux faute de successeurs dans les territoires les moins attractifs.

²⁰⁰ Un indice de vieillissement égal à 100 signifie que le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans est égal au nombre de jeunes de moins de 20 ans. Plus l'indice est élevé, plus la structure de la population est âgée.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Généralistes	2009	143	Pour 100 000 habitants	19	7
Chirurgiens-dentistes	2009	41		20	8
Infirmiers (y compris secteur psychiatrique)	2009	869		7	4
Hospitalisation court séjour (lits et places)	2010	451		4	3
Maternités (lits)	2008	137	Pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans	1	1
Hébergement médico-social (salariés)	2008	25,7	Pour 1 000 habitants	5	4
Indice de santé (espérance de vie / IDH niveau "santé")	2008	0,783	Graduation de 0 à 1	14	5
Suicides* (taux de mortalité)	2008	20,2	Pour 100 000 habitants	9	6

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Généralistes	2000-2009	9,2	En %	6	3
Infirmiers (y compris secteur psychiatrique)	2000-2009	36,0		2	1
Hospitalisation court séjour (lits et places)	2000-2010	0,9		9	5
Chirurgiens-dentistes	2000-2009	-6,8		14	5
Indice de santé (espérance de vie / IDH niveau "santé")	1999-2008	0,105	En point (graduation de 0 à 1)	12	5
Suicides* (taux de mortalité)	1998-2008	- 6,4	En points (pour 100 000 habitants)	21	8

Source : INSEE / INSERM / DREES / ARS / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



En hospitalisation complète de court séjour, les établissements ont enregistré 112 entrées en médecine pour 1 000 habitants en 2009 (4^{ème} rang), dont 9 % dans le secteur privé (19^{ème} rang). Totalisant 73 entrées pour 1 000 habitants, l'activité est également importante en chirurgie (7^{ème} rang), la moitié des interventions se faisant dans le secteur privé (16^{ème} rang). L'hospitalisation partielle est en revanche moins active, aussi bien en médecine (21^{ème} rang) qu'en chirurgie (18^{ème} rang). Malgré un renforcement du nombre de lits et places entre 2000 et 2009 en psychiatrie (6^{ème} rang) et en soins de suite et de réadaptation fonctionnelle (7^{ème} rang), la Basse-Normandie est légèrement en retrait pour l'équipement hospitalier de moyen-séjour (13^{ème} rang).

Les restructurations hospitalières affectent l'accès à l'offre de soins

Si la région paraît globalement bien dotée en équipements hospitaliers, l'inventaire des structures fait ressortir une grande diversité d'établissements et de fortes inégalités dans la répartition des activités sur le territoire. Bénéficiant d'un plateau technique varié, Caen concentre environ la moitié de l'activité hospitalière régionale, le CHU assurant une fonction d'hôpital-pivot sur l'ensemble de la Basse-Normandie. En termes de santé, les villes moyennes constituent avec Caen et Cherbourg la clef de voûte du système hospitalier et de l'offre de soins dans la région, sachant que plus la ville est importante en taille, plus son offre et son plateau technique sont variés. La recherche d'économies d'échelles et la volonté de mieux répondre aux besoins et exigences de la population conduisent à opérer une restructuration de l'offre hospitalière en concentrant les moyens dans les établissements et/ou les pôles les plus importants. La fermeture de plateaux techniques est souvent motivée par des problèmes de sécurité et des seuils d'activité insuffisants qui créent des risques dans la prise en charge des patients, les difficultés rencontrées étant souvent liées à un déficit de praticiens dans établissements situés dans les villes moyennes et les petites villes en milieu rural (déficit d'attractivité).

Rapportée à la population, la capacité d'accueil s'est globalement maintenue en hospitalisation de court séjour au cours de la dernière décennie (9^{ème} rang). Entre 2000 et 2010, le nombre de lits et places pour 100 000 habitants a progressé de 16 % en médecine (5^{ème} rang), mais les restructurations opérées ont conduit à une réduction de 11 % en chirurgie (14^{ème} rang) et de 27 % en gynéco-obstétrique (21^{ème} rang). D'une manière générale, les restructurations hospitalières fragilisent les villes les plus petites et creusent les écarts sur le territoire.

Côté maternités, la Basse-Normandie dispose en 2008 d'une capacité d'accueil de 137 lits pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, soit le 1^{er} rang au niveau national. En termes d'activité, les établissements ont enregistré 41 accouchements par lit en 2009 (17^{ème} rang) et près de 19 % des bébés naissent par césarienne (16^{ème} rang). La proximité parisienne et la présence de maternités aux franges de la région (Honfleur, Lisieux, L'Aigle, Alençon et Avranches) expliquent la forte attractivité des maternités en dehors de la région²⁰¹ (2^{ème} rang) et le nombre élevé d'accouchements par femme en Basse-Normandie (4^{ème} rang).

²⁰¹ En considérant l'ensemble des activités hospitalières de la Basse-Normandie (et pas seulement les maternités), 8 % des patients fréquentant les hôpitaux et cliniques bas-normands viennent d'une autre région (5^{ème} rang) et 7 % des bas-normands (10^{ème} rang) vont se faire soigner en dehors de la région (effet "frontalier").

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
Emploi dans la filière "santé-social"	2010	684	Pour 10 000 habitants		4
PERSONNELS DE SANTE					
Total médecins	2009	282	Pour 100 000 habitants	17	
Masseurs-Kinésithérapeutes	2009	77		17	
Pharmacies	2009	99		22	
Fonction publique hospitalière	2008	19,5	Pour 1000 habitants		3
HOSPITALISATION DE COURT SEJOUR					
Equipement :					
. Médecine	2010	260	Lits et places pour 100 000 habitants		3
. Gynéco-obstétrique	2010	175	Lits et places pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans		2
Activité globale :					
. Médecine (hospitalisation complète)	2009	112	Entrées pour 1000 habitants		4
. Part du privé	2009	8,6	En %	19	
. Chirurgie (hospitalisation complète)	2009	73	Entrées pour 1000 habitants		7
. Part du privé	2009	48,7	En %	16	
. Médecine (hospitalisation partielle)	2009	17	Entrées et venues pour 1000 habitants	21	
. Chirurgie (hospitalisation partielle)	2009	40		18	
MATERNITE					
Attractivité régionale des maternités	2008	102	Accouchements pour 100 naissances vivantes domiciliées dans la région		2
Accouchements	2009	555	Pour 10 000 femmes âgées de 15 à 49 ans		4
IVG	2009	107		19	
HANDICAP					
Personnes considérant avoir un handicap*	2007	8,4	En % de la population	18	

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
Accueil enfance et jeunesse handicapées	2010	1179	Lits et places pour 100 000 jeunes de moins de 20 ans		1
Adultes handicapés :					
. Etablissements et service d'aide par le travail	2010	475	Lits et places pour 100 000 adultes de 20 à 59 ans		2
. Maisons d'accueil spécialisées	2010	113			2
. Foyers d'accueil médicalisés	2010	25		22	
Accidents du travail avec incapacité permanente*	2006	5,3	En % des accidents du travail	17	
PERSONNES ÂGÉES					
Maisons de retraite	2008	2,3	Pour 10 000 habitants		2
Équipement en maisons de retraite et logements foyers :	2010	139	Pour 1000 personnes âgées de plus de 75 ans		5
. Maisons de retraite (lits)	2010	108			4
. EHPAD (lits)	2010	106			6
. Soins à domicile (places)	2010	20			6
. Soins de longue durée (lits)	2010	5		20	
MORTALITE					
Mortalité des femmes*	2008	902	Pour 100 000 habitants		7
Tumeurs*	2008	282			6
Décès dus aux maladies professionnelles*	2006	11	Pour 10 000 décès		6
Décès dus aux accidents du travail*	2006	5		18	
PROTECTION SANTE					
Remboursement de soins	2008	708	En € par personne protégée	20	
Arrêts maladie de moins de 3 mois*	2007	4,1	Nombre de jours par personne occupant un emploi	21	

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Source : INSEE / COMETE / INSERM / DREES / ARS / ODIS / CESER de Basse-Normandie.

Graduation : 

En 2009, les hôpitaux et les cliniques ont pratiqué 19 IVG pour 100 naissances (21^{ème} rang*), soit 107 avortements pour 10 000 femmes en âge d'avoir des enfants (19^{ème} rang*), un taux d'IVG relativement faible (128 au niveau national) qui conforte le comportement plutôt traditionnel des bas-normands sur le plan démographique.

Une région d'accueil pour enfants et adultes handicapés

Dans la sphère médico-sociale, la Basse-Normandie est bien dotée en structures d'accueil et d'hébergement pour enfants et adultes handicapés alors que la part des personnes souffrant d'handicap est relativement limitée dans la population. En 2007, 13 % des bas-normands se plaignent en effet d'une limitation fonctionnelle importante (15^{ème} rang*) et 8 % considèrent avoir un handicap (18^{ème} rang*). La région se situe au 1^{er} rang pour le taux d'équipement en lits-places pour 100 000 jeunes de moins de 20 ans du fait de la forte densité d'établissements sur le territoire, en particulier dans l'Orne qui se positionne au 2^{ème} rang au niveau national après la Lozère²⁰². La capacité d'accueil est également élevée concernant les adultes handicapés, particulièrement en maisons d'accueil spécialisées (2^{ème} rang) et en établissements et services d'aide par le travail (2^{ème} rang). La région est moins bien dotée en foyers de vie (8^{ème} rang) et, surtout, en foyers d'accueil médicalisés (22^{ème} rang). Au niveau départemental, l'Orne, la Manche et dans une moindre mesure le Calvados²⁰³ disposent d'une forte densité de structures d'accueil pour adultes handicapés.

Concernant l'aide à l'enfance, l'Orne et le Calvados font partie des 9 premiers départements pour le taux de bénéficiaires parmi les jeunes de moins de 20 ans²⁰⁴. La grande majorité des capacités d'accueil concerne des maisons d'enfants à caractère social (14^{ème} rang), mais la Basse-Normandie dispose d'une offre assez conséquente de lits et de places en foyers de l'enfance (7^{ème} rang).

Une bonne dotation en structures d'accueil pour personnes âgées

Le vieillissement rapide de la population induit des besoins spécifiques de prise en charge sociale et médicale des personnes âgées à domicile, dans les familles et dans des établissements spécialisés. Si une grande majorité des personnes âgées restent autonomes et continuent de vivre chez-elles, le recours à des institutions spécialisées et des services spécifiques est indispensable pour accompagner le vieillissement des personnes. Rapporté à la population de 75 ans ou plus, la Basse-Normandie est plutôt bien équipée en lits en maisons de retraite (4^{ème} rang) et dans une moindre mesure en logements-foyers (9^{ème} rang), mais elle offre peu de places en hébergement de soins de longue durée (20^{ème} rang). En fort développement entre 2000 et 2010 (3^{ème} rang), les services de soins à domicile favorisent le maintien des personnes âgées à la maison (6^{ème} rang pour le nombre de places offertes).

²⁰² Le taux d'équipement s'élève en Basse-Normandie à 12 lits-places pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans en 2010, dont 17 dans l'Orne (2^{ème} rang), 11 dans le Calvados (25^{ème} rang) et 10 dans la Manche (51^{ème} rang).

²⁰³ En 2010, la Basse-Normandie offre 11 places en maisons d'accueil spécialisées pour 10 000 adultes âgés de 20 à 59 ans, dont 13 dans la Manche (12^{ème} rang), 12 dans l'Orne (16^{ème} rang) et 10 dans le Calvados (24^{ème} rang). Les établissements et services d'aide par le travail proposent 48 places pour 10 000 adultes âgés de 20 à 59 ans, dont 58 dans l'Orne (3^{ème} rang), 48 dans la Manche (9^{ème} rang) et 43 dans le Calvados (17^{ème} rang).

²⁰⁴ 2,8 % dans l'Orne, 2,6 % dans le Calvados et 1,9 % seulement dans la Manche en 2009.

Pour faire face aux besoins croissants, les structures d'accueil augmentent leur capacité d'hébergement, mais à un rythme inférieur à la croissance du nombre de personnes âgées. Conséquence, l'offre de lits en maisons de retraite²⁰⁵ rapportée à la population de plus de 75 ans a fortement baissé entre 2000 et 2010 (20^{ème} rang). Le recul est moins marqué pour les lits en soins de longue durée (13^{ème} rang) et les logements-foyers (9^{ème} rang), mais un accroissement des capacités d'accueil paraît indispensable pour faire face aux besoins futurs. Si les tendances démographiques se poursuivent, la part des seniors âgés de plus de 80 ans dans la population devrait en effet passer de 5 % en 2005 (11^{ème} rang) à plus de 8 % en 2030 (7^{ème} rang).

Sur le plan économique, la densité de structures d'accueil pour enfants et adultes handicapés, enfants et adolescents en difficulté, personnes âgées dépendantes, etc. est une source importante d'emplois sur le territoire. Rapporté à la population, la région se situe au 5^{ème} rang pour le nombre de salariés travaillant dans la sphère sociale et médico-sociale. En incluant les emplois dans le domaine de la santé, **les activités liées au social et à la santé représentent 68 emplois pour 1 000 habitants (4^{ème} rang) et constituent une véritable filière en Basse-Normandie.**

Une surmortalité générale pour les hommes et les femmes

En Basse-Normandie, l'espérance de vie des hommes est de 77 ans (14^{ème} rang) et celle des femmes de 84 ans (13^{ème} rang) en 2008. Comme partout ailleurs, l'état de santé de la population s'améliore, mais la région enregistre toujours une surmortalité générale pour les hommes et pour les femmes. L'indice de santé de la population bas-normande se situe au 14^{ème} rang au niveau national, l'augmentation de l'espérance de vie ayant été conséquente entre 1999 et 2008 (12^{ème} rang).

A la naissance, la mortalité touche 0,4 % des bébés nés vivants (8^{ème} rang*). Au sein de la population, les tumeurs (6^{ème} rang*) et les maladies cardio-vasculaires (8^{ème} rang*) constituent les 2 principales causes de décès. Par rapport à la moyenne nationale, les comportements à risques induisent une surmortalité de 14 % liée surtout à la cigarette et -pour les hommes- à la consommation excessive d'alcool. Les bas-normands sont de grands fumeurs. A 17 ans, 40 % des jeunes fument régulièrement (33 % en France) et -à tous âges- la Basse-Normandie fait partie des régions où les ventes de cigarettes (4^{ème} rang*) et de tabac roulé (1^{er} rang*) par habitant sont les plus importantes.

L'alcoolisme génère une surmortalité avant 65 ans (6^{ème} rang*) et occasionne 16 % des accidents corporels sur les routes (1^{er} rang*). Les accidents de la circulation constituent une cause importante de décès (5^{ème} rang*), ainsi que les suicides très nombreux en milieu rural. Le taux de mortalité par suicide a toutefois reculé en 2008, passant de 27 à 20 suicides pour 100 000 habitants en 10 ans. La Basse-Normandie rétrograde ainsi du 2^{ème} au 9^{ème} rang*. Le suicide affecte trois fois plus les hommes que les femmes, mais celles-ci sont particulièrement exposées dans la région (3^{ème} rang*). Les décès liés aux maladies professionnelles sont également nombreux (6^{ème} rang*) en raison des victimes de l'amiante²⁰⁶. Les accidents du travail occasionnent en revanche peu de décès (18^{ème} rang*).

²⁰⁵ En 2002, les maisons de retraite médicalisées ont été rebaptisées "Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes" (EHPAD), soit les 3/4 des maisons de retraite françaises en activité aujourd'hui.

²⁰⁶ En particulier à Condé-sur-Noireau avec la "vallée de la mort".

Une région faiblement consommatrice de soins médicaux

En 2007, les soins fournis aux habitants s'élèvent à 906 euros pour la consommation de soins de ville (18^{ème} rang) et à 659 euros pour les soins hospitaliers (10^{ème} rang). L'écart observé par rapport aux autres régions est sans doute lié à la faible densité médicale qui incite les patients à se rendre à l'hôpital pour combler le manque de praticiens sur le territoire. En tenant compte des caractéristiques démographiques, de morbidité²⁰⁷ et de mortalité de la population, la Basse-Normandie apparaît comme une région faiblement consommatrice de soins médicaux (15^{ème} rang*). Conséquence, les bas-normands ont touché en moyenne 708 euros de remboursements de soins par personne protégée en 2008, soit le 20^{ème} rang* au niveau national. Côté activité, les bas-normands sont moins souvent arrêtés pour maladie (21^{ème} rang*) ou alors suite à un accident de travail (14^{ème} rang*).

En matière de tarification, 7 % des médecins généralistes peuvent pratiquer des dépassements d'honoraires (14^{ème} rang*), les taux moyens de dépassement se limitant à 2 % en 2007 (11^{ème} rang*). La proportion est de 23 % pour les médecins spécialistes (20^{ème} rang*) pour des taux moyens de 10 % (13^{ème} rang*). Exerçant en grande partie dans des cliniques privées, 59 % des chirurgiens peuvent pratiquer des dépassements (18^{ème} rang*), les honoraires étant majorés en moyenne de 86 % par rapport aux tarifs de convention de la sécurité sociale (14^{ème} rang*).

LES FAITS SAILLANTS

La Basse-Normandie est notoirement sous-médicalisée, particulièrement dans le secteur libéral. En revanche, la région est plutôt bien dotée en équipements de soins hospitaliers, les hôpitaux publics jouant un rôle central dans le système de soins. Dans les années à venir, l'offre de services de santé risque d'être insuffisante pour satisfaire les besoins courants et faire face au surcroît de demande liée au vieillissement rapide de la population, particulièrement en milieu rural. La Basse-Normandie est bien équipée en structures d'accueil pour personnes âgées dépendantes, mais l'offre globale devra sans doute être renforcée pour satisfaire les besoins futurs. Dans la sphère médico-sociale, la région dispose d'une forte densité d'établissements accueillant des enfants et des adultes handicapés sur son territoire. En incluant l'ensemble des structures d'accueil et de santé, la région bénéficie d'une véritable filière "santé - médico-social".

En termes de mortalité, la Basse-Normandie enregistre une surmortalité générale pour les hommes et les femmes. Les tumeurs et les maladies cardio-vasculaires constituent les 2 principales causes de décès, mais les comportements à risques induisent une surmortalité liée au tabac et à l'alcool. La Basse-Normandie est très exposée au suicide, mais aussi aux maladies professionnelles (amiante).

²⁰⁷ Prévalence en affections de longue durée.

18. ACTION PUBLIQUE - FISCALITE LOCALE

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

Les ressources fiscales limitent la capacité d'investissement des Collectivités

En 2007, les dépenses des administrations publiques locales²⁰⁸ s'élèvent à 12,1 % du PIB (12^{ème} rang), soit 2 933 euros par habitant (17^{ème} rang). La moitié des dépenses correspond à des dépenses de fonctionnement (5^{ème} rang) et un quart à des prestations sociales et subventions versées²⁰⁹ (11^{ème} rang). Les APUL consacrent 22 % de leurs dépenses aux investissements, les acquisitions nettes d'actifs non financiers²¹⁰ représentant 2,7 % du PIB (16^{ème} rang). La moitié des recettes provient des impôts et des transferts de recettes fiscales²¹¹ (18^{ème} rang), et un tiers des transferts en capital²¹² et des autres transferts courants hors recettes fiscales²¹³ (9^{ème} rang). Les ressources fiscales limitées pèsent sur les dépenses et la capacité d'investissement des APUL et les rendent dépendantes de la redistribution et de la solidarité nationale. Signe d'une gestion prudente des finances locales, les APUL bas-normandes affichent un léger déficit global de leurs comptes publics, le besoin de financement s'élevant à 0,1 % du PIB en 2007 (2^{ème} rang).

Des domaines d'action très marqués

En 2008, les dépenses de fonctionnement de la Région se sont élevées à 243 euros par habitant (11^{ème} rang) et à 137 euros pour les dépenses d'investissement (17^{ème} rang). Par domaine d'action, la Région se distingue par le niveau élevé des dépenses dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage (3^{ème} rang), l'action économique (4^{ème} rang), l'aménagement du territoire et l'environnement (7^{ème} rang), la culture, les sports et les loisirs (2^{ème} rang). En euros par habitant, la Région est plus en retrait en revanche pour les dépenses consacrées à l'enseignement (20^{ème} rang) et les transports (16^{ème} rang). En 2007, les 3 départements bas-normands ont dépensé en moyenne 687 euros par habitant en fonctionnement (14^{ème} rang) et 260 euros en investissement (12^{ème} rang). La longueur des routes induit un niveau élevé de dépenses de voirie (260 euros par habitant / 3^{ème} rang), les dépenses cumulées des Départements étant inférieures à la moyenne nationale pour l'action sociale (441 euros) et les collèges (53 euros).

²⁰⁸ Les Administrations Publiques Locales (APUL) comprennent les collectivités locales et les Organismes Divers d'Administration Locale (ODAL). Ces derniers regroupent principalement les établissements publics locaux (centres communaux d'action sociale, caisse des écoles, services départementaux d'incendie et de secours, etc.), les établissements publics locaux d'enseignement (collèges et lycées), les associations récréatives et culturelles financées majoritairement par les collectivités territoriales, et les chambres consulaires (commerce et industrie, agriculture et métiers).

²⁰⁹ Inclut également les autres transferts courants et les transferts en capital.

²¹⁰ Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) et autres acquisitions nettes d'actifs non financiers.

²¹¹ Contrepartie des dégrèvements fiscaux accordés par l'Etat etc.

²¹² Versements du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), Dotation Globale d'Équipement (DGE), Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES), Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC), etc.

²¹³ Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), Dotation Générale de Décentralisation (DGD), Dotation Spéciale Instituteurs (DSI), etc.

INDICATEURS STRATEGIQUES DE POSITIONNEMENT ET DE SUIVI DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Dépenses des Administrations Publiques Locales (APUL)	2007	12,1	En % du PIB	12	5
Investissements des APUL (acquisitions nettes d'actifs non financiers)	2007	2,7	En % du PIB	16	6
Transferts en capital et autres transferts courants des APUL (hors recettes fiscales)	2007	31,7	En % de l'ensemble des recettes	9	5
Capacité de financement des APUL	2007	-0,1	En % du PIB	2	1
Produit des impôts ménages (communes + EPCI)	2009	331	En € par habitant	19	7
Produit de la fiscalité locale des entreprises (taxe professionnelle)	2009	200	En € par habitant	20	7
Taux de pression fiscale des impôts ménages*	2009	104,3	Base 100 moyenne nationale	13	4
Taux de pression de la fiscalité locale des entreprises* (taxe professionnelle)	2009	11,07	Taux moyen en %	22	8

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

INDICATEURS PRIORISES	ANNEE	EVOLUTION	UNITE	FRANCE	REGIONS "JUMELLES"
				Rang sur 22	Rang sur 8
Dépenses des Administrations Publiques Locales (APUL)	1999-2007	43,6	En %	20	8
Investissements des APUL (acquisitions nettes d'actifs non financiers)	1999-2007	41,5	En %	19	8
Transferts en capital et autres transferts courants des APUL (hors recettes fiscales)	1999-2007	61,3	En %	15	6
Capacité de financement des APUL	1999-2007	-32,6	CAF 2007 / CAF 1999 (en base 100)	4	1
Produit total (ménages + entreprises) (1)	2000-2007	45,4	En %	21	8

(1) Communes, EPCI, Départements et Régions.

Source : INSEE / DGCL / CESER de Basse-Normandie

Graduation :



Côté élus, la Basse-Normandie compte 3,2 Conseillers Régionaux (7^{ème} rang) et 9,6 Conseillers Généraux (8^{ème} rang) pour 100 000 habitants, avec une faible proportion de femmes au sein des assemblées départementales (8 %, soit le 17^{ème} rang).

Un faible niveau de dépenses des communes

En 2008, les dépenses de fonctionnement des communes de moins de 10 000 habitants se sont élevées à 615 euros par habitant (17^{ème} rang) et celles des communes de plus de 10 000 habitants à 990 euros (20^{ème} rang), bien en deçà de la moyenne nationale. Les dépenses d'investissement sont également limitées comparées aux autres régions. Les communes de moins de 10 000 habitants ont en effet investi 355 euros par habitant en 2008 (20^{ème} rang) et les communes de plus de 10 000 habitants 380 euros (22^{ème} rang). Le faible niveau des recettes fiscales limitent leurs projets. Les impôts et taxes ont en effet rapporté 375 euros par habitant aux communes de moins de 10 000 habitants (18^{ème} rang) et 585 euros aux communes de plus de 10 000 habitants (21^{ème} rang). Conséquence, le poids des dotations est important dans le budget des communes. En 2008, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) représente ainsi 27 % des recettes des communes de moins de 10 000 habitants (3^{ème} rang) et 30 % de celles des communes de plus de 10 000 habitants (1^{er} rang).

Un fort émiettement communal et intercommunal

La Basse-Normandie est caractérisée par un fort émiettement communal, la taille moyenne des communes s'élevant à 810 habitants en 2009 (19^{ème} rang). En termes d'intercommunalité, les EPCI²¹⁴ regroupent en moyenne 11 600 habitants (20^{ème} rang), la quasi-totalité de la population appartenant à un Pays²¹⁵ (1^{er} rang). Le faible niveau de dépenses des communes est lié en partie à l'intercommunalité qui perçoit environ 40 % de la fiscalité locale directe²¹⁶ prélevée sur le territoire des communes appartenant à un EPCI, une proportion supérieure à la moyenne nationale (environ 35 % en 2008). La fiscalité intercommunale représente 41 % du produit total des 4 taxes prélevées sur le territoire des communes de moins de 10 000 habitants (4^{ème} rang) et 39 % de celui des communes de plus de 10 000 habitants (11^{ème} rang²¹⁷). Côté élus, la Basse-Normandie compte 119 conseillers municipaux pour 100 000 habitants (5^{ème} rang) en raison du fort émiettement communal. En 2008, 16 % des Maires sont des femmes (4^{ème} rang), un taux supérieur à la moyenne nationale.

La richesse économique et démographique influe sur la fiscalité locale

Reflète de la richesse démographique du territoire, la Basse-Normandie se situe au 18^{ème} rang en 2009 pour les bases fiscales des impôts ménages des communes et de leurs structures intercommunales.

²¹⁴ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Les EPCI regroupent les communautés de communes, les communautés d'agglomération et les communautés urbaines.

²¹⁵ Pays au sens de la loi Voynet du 25 juin 1999.

²¹⁶ Taxe d'Habitation (TH), Taxe sur le Foncier Bâti (TFB), Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) et Taxe Professionnelle (TP).

²¹⁷ Chiffres 2008. Au niveau national, l'intégration fiscale est en moyenne de 36 % pour les communes de moins de 10 000 habitants et de 35 % pour celles de plus de 10 000 habitants.

PARTICULARITES DE LA BASSE-NORMANDIE

INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES (APUL)					
Dépenses totales	2007	2933	En € par habitant	17	
Prestations sociales et autres transferts	2007	762		18	
Dépenses d'investissement	2007	655		18	
Impôts et transferts de recettes fiscales	2007	1438		18	
Capacité de financement	2007	-29			2
REGION					
Dépenses d'investissement	2008	137	En € par habitant	17	
Enseignement	2008	77		20	
Transports	2008	76		16	
Action économique	2008	41			4
Aménagement du territoire et environnement	2008	29			7
Culture, sports et loisirs	2008	22			2
Recettes totales	2008	372		16	
Recettes d'investissement	2008	37		20	
Dettes au 31 décembre*	2008	133		17	
Annuité de la dette*	2008	12		21	
Conseillers régionaux	2010	3,2	Pour 100 000 habitants		7
DEPARTEMENTS					
Voirie	2007	128	En € par habitant		3
Part des femmes parmi les Conseillers généraux	2008	0,8	Pour 10 Conseillers généraux	17	
COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS					
Dépenses de fonctionnement	2008	988	En € par habitant	20	
Dépenses d'investissement	2008	379		22	
Recettes totales	2008	1154		20	
Impôts et taxes	2008	584		21	
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	2008	341			2
COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS					
Dépenses de fonctionnement	2008	615	En € par habitant	17	
Dépenses d'investissement	2008	357		20	
Recettes totales	2008	795		19	
Impôts et taxes	2008	377		18	
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	2008	26,6	En % des recettes		3

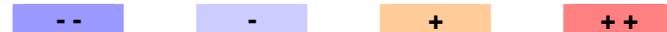
INDICATEURS	ANNEE	SITUATION	UNITE	FRANCE	
				Rang sur 22	
COMMUNES					
Maires	2008	118,9	Pour 100 000 habitants		5
Part des femmes parmi les Maires	2008	16,2	Pour 100 Maires		4
Taille moyenne des communes	2009	812	Nombre d'habitants	19	
INTERCOMMUNALITE					
Taille moyenne des EPCI	2009	11596	Nombre d'habitants	20	
Fiscalité directe prélevée par les EPCI sur le territoire communal :					
. Communes de moins de 10 000 habitants	2008	40,7	En % de la fiscalité directe		4
Population appartenant à une structure intercommunale	2009	98,2	En % de la population totale		7
Population appartenant à un Pays	2009	99,9	En % de la population totale		1
FISCALITE LOCALE					
Produit total :					
. Communes + EPCI	2007	785	En € par habitant	21	
. Départements	2007	257		20	
. Région	2007	6,7	En % du produit total régional		2
Produits votés (communes + EPCI) :					
. Produit total	2009	532	En € par habitant	19	
. Impôts ménages (TH + TFB + TFNB)	2009	62,3	En % du produit total		6
. Taxe d'Habitation (TH)	2009	117	En € par habitant	22	
. Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB)	2009	26		1	
Bases notifiées (communes + EPCI) :					
. Taxe d'Habitation (TH)	2009	919	En € par habitant	17	
. Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)	2009	808		20	
. Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB)	2009	74		2	
Taux moyens (communes + EPCI) :					
. Taxe d'Habitation* (TH)	2009	12,7	En %	21	
. Taxe sur le Foncier Bâti* (TFB)	2009	23,4		6	
. Taxe sur le Foncier Non Bâti* (TFNB)	2009	34,7		19	
Potentiel fiscal :					
. Produit total (4 taxes)	2009	618	En € par habitant		7
. Impôts ménages (TH + TFB + TFNB)	2009	326		17	
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
FEDER : dotations allouées par l'Union Européenne (1)	2007-2013	37,4	En % des dotations		3
FNADT	2009	7,7	En € par habitant		7

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

(1) Dotations allouées pour le Programme Opérationnel (PO).

Source : INSEE / DGCL / CESER de Basse-Normandie.

Graduation :



Les bases s'élèvent à 920 euros par habitant pour la taxe d'habitation (17^{ème} rang), 810 euros pour la taxe sur le foncier bâti (20^{ème} rang) et 75 euros pour la taxe sur le foncier non bâti (2^{ème} rang en raison du caractère agricole de la région).

Assises sur les terrains, les bâtiments et les équipements mobiliers des entreprises, les bases de la Taxe Professionnelle positionnent la région au 8^{ème} rang en raison notamment du poids de la filière nucléaire dans le Cotentin. La TP²¹⁸ procure 38 % des recettes fiscales en 2009 (17^{ème} rang), la Basse-Normandie affichant le plus faible taux de pression fiscale au niveau national. Côté impôts ménages, la taxe sur le foncier bâti représente 36 % des produits votés (2^{ème} rang) et la taxe sur le foncier non bâti 5 % (1^{er} rang), la taxe d'habitation ne totalisant que 22 % des recettes fiscales (21^{ème} rang).

Une forte pression fiscale sur le foncier bâti

En termes de pression fiscale, la région se distingue par la faiblesse des taux appliqués sur la taxe d'habitation (21^{ème} rang*) et le foncier non bâti (19^{ème} rang*), et par le niveau élevé des taux d'imposition sur le foncier bâti (6^{ème} rang*). Cette forte taxation limite les marges de manœuvre des communes et de leurs EPCI, le taux de pression fiscale global des impôts ménages se situant 4 % au dessus de la moyenne nationale (13^{ème} rang*).

En 2007, 69 % du produit total des 4 taxes locales est perçu par les communes et leurs structures intercommunales (16^{ème} rang), 24 % par les Départements (10^{ème} rang) et 7 % par la Région (2^{ème} rang). La suppression de la taxe professionnelle devrait peser sur la fiscalité locale en raison du faible niveau de valeur ajoutée de l'économie sur laquelle repose désormais la nouvelle imposition locale des entreprises²¹⁹.

LES FAITS SAILLANTS

Les ressources fiscales pèsent sur les dépenses et les projets des acteurs publics, et les rendent dépendants de la redistribution et de la solidarité nationale. La Basse-Normandie fait partie des régions où les Collectivités investissent le moins rapporté au PIB. Le niveau de valeur ajoutée de l'économie, le potentiel de R&D et le niveau de qualification des actifs incitent les acteurs publics -en tout premier lieu la Région- à investir fortement dans l'action économique, la recherche, les transferts de technologie et la formation professionnelle. Signe d'une gestion prudente des finances locales, les Collectivités affichent un léger déficit de leurs comptes publics.

²¹⁸ TP : Taxe Professionnelle.

²¹⁹ Depuis 2010, l'imposition locale des entreprises repose sur 2 impôts, la Contribution Economique Territoriale (CET) et l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) qui concerne les producteurs d'énergie, les transporteurs d'électricité, les transporteurs ferroviaires, les opérateurs de téléphonie fixe ou mobile. La CET comprend une Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et une Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui constitue la part prépondérante de la base fiscale de la nouvelle imposition.

La Basse-Normandie est caractérisée par un fort émiettement communal qui incite les communes à se regrouper, mais la taille des EPCI reste très en deçà de la moyenne nationale. Les communes et leurs groupements bénéficient d'un faible potentiel fiscal lié au degré de richesse démographique et économique sur leur territoire. Les ressources limitées freinent leur capacité d'action et les incitent à accroître leurs taux d'imposition, la pression fiscale étant particulièrement forte pour la taxe sur le foncier bâti. La réforme de la taxe professionnelle devrait peser sur les finances des Collectivités en raison du faible niveau de valeur ajoutée des entreprises sur laquelle l'impôt est désormais assis.